

RAPPORT ANNUEL
31.12.24

ELAN PARTICIPATIONS

SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
publique de droit belge à compartiments multiples
Société Anonyme

OPC ayant opté pour des placements
répondant aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du prospectus et des documents d'informations clés.

SOMMAIRE

1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	5
1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	5
1.2 . RAPPORT DE GESTION	7
1.2.1 . Informations aux actionnaires	7
1.2.2 . Vue d'ensemble des marchés	14
1.3 . RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.12.24	16
1.4 . BILAN GLOBALISE	21
1.5 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE	22
1.6 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION	24
1.6.1 . Résumé des règles	24
1.6.2 . Taux de change	25
2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT ANBRI	26
2.1 . RAPPORT DE GESTION	26
2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	26
2.1.2 . Cotation en bourse	26
2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	26
2.1.4 . Gestion financière du portefeuille	27
2.1.5 . Distributeurs	27
2.1.6 . Indice et benchmark	28
2.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	28
2.1.8 . Politique future	29
2.1.9 . Indicateur synthétique de risque	29
2.1.10 . Affectations des résultats	29
2.2 . BILAN	30
2.3 . COMPTE DE RESULTATS	31
2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	32
2.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24	32
2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	34
2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	35
2.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	35
2.4.5 . Performances	35
2.4.6 . Frais	37
2.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	37
3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT CEPHALE	39
3.1 . RAPPORT DE GESTION	39
3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	39
3.1.2 . Cotation en bourse	39
3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	39
3.1.4 . Gestion financière du portefeuille	40
3.1.5 . Distributeurs	40
3.1.6 . Indice et benchmark	40
3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	41
3.1.8 . Politique future	41
3.1.9 . Indicateur synthétique de risque	41
3.1.10 . Affectations des résultats	42
3.2 . BILAN	43
3.3 . COMPTE DE RESULTATS	44
3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	45
3.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24	45
3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	47
3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	48
3.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	48
3.4.5 . Performances	48

3.4.6 . Frais	50
3.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	50
4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT COLOMBEY PARTICIPATIONS	52
4.1 . RAPPORT DE GESTION	52
4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	52
4.1.2 . Cotation en bourse	52
4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	52
4.1.4 . Gestion financière du portefeuille	54
4.1.5 . Distributeurs	54
4.1.6 . Indice et benchmark	54
4.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	54
4.1.8 . Politique future	55
4.1.9 . Indicateur synthétique de risque	55
4.1.10 . Affectations des résultats	55
4.2 . BILAN	56
4.3 . COMPTE DE RESULTATS	57
4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	58
4.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24	58
4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	61
4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	61
4.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	62
4.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	62
4.4.7 . Frais	64
4.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	64
5 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EOLE	66
5.1 . RAPPORT DE GESTION	66
5.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	66
5.1.2 . Cotation en bourse	66
5.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	66
5.1.4 . Gestion financière du portefeuille	67
5.1.5 . Distributeurs	67
5.1.6 . Indice et benchmark	67
5.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	68
5.1.8 . Politique future	68
5.1.9 . Indicateur synthétique de risque	68
5.1.10 . Affectations des résultats	69
5.2 . BILAN	70
5.3 . COMPTE DE RESULTATS	71
5.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	72
5.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24	72
5.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	73
5.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	74
5.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	74
5.4.5 . Performances	75
5.4.6 . Frais	76
5.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	76
6 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT R-CO WM MONETAIRE	78
6.1 . RAPPORT DE GESTION	78
6.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	78
6.1.2 . Cotation en bourse	78
6.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	78
6.1.4 . Gestion financière du portefeuille	79
6.1.5 . Distributeurs	79
6.1.6 . Indice et benchmark	79
6.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	80
6.1.8 . Politique future	80

6.1.9 . Indicateur synthétique de risque	80
6.1.10 . Affectations des résultats	80
6.2 . BILAN	81
6.3 . COMPTE DE RESULTATS	82
6.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	83
6.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24	83
6.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	83
6.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	84
6.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	84
6.4.5 . Performances	85
6.4.6 . Frais	85
6.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations	85
7 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT VALOREL	86
7.1 . RAPPORT DE GESTION	86
7.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts	86
7.1.2 . Cotation en bourse	86
7.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement	86
7.1.4 . Gestion financière du portefeuille	87
7.1.5 . Distributeurs	88
7.1.6 . Indice et benchmark	88
7.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice	88
7.1.8 . Politique future	89
7.1.9 . Indicateur synthétique de risque	89
7.1.10 . Affectations des résultats	89
7.2 . BILAN	90
7.3 . COMPTE DE RESULTATS	91
7.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	92
7.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24	92
7.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)	95
7.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)	96
7.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés	97
7.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire	97
7.4.6 . Performances	97
7.4.7 . Frais	99
7.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations	99

1 . INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1 . ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

Siège de la SICAV

Avenue du Port, 86C bte 320, 1000 Bruxelles, Belgique.

Date de constitution de la SICAV

22 décembre 2005.

Conseil d'administration de la SICAV

Président

- Jerry Delacroix, Manager au sein de Rothschild & Co Wealth Management Belgium, la succursale à Bruxelles de Rothschild & Co Martin Maurel, société anonyme dont le nom commercial est Rothschild Martin Maurel, établissement de crédit de droit français

Administrateurs

- Christine Cauchies, Assistant Director au sein de Rothschild & Co Wealth Management Belgium, la succursale à Bruxelles de Rothschild Martin Maurel , établissement de crédit de droit français
- Jean-François Piraud, Managing Director, Rothschild Martin Maurel, établissement de crédit de droit français
- Jean van Caloen, gérant, Administrateur indépendant
- Alexandre Dubois, Project Management Officer de Rothschild & Co Wealth Management Belgium, la succursale à Bruxelles de Rothschild Martin Maurel , établissement de crédit de droit français

Personnes physiques chargées de la direction effective

- Jean-François Piraud, Managing Director, Rothschild Martin Maurel, établissement de crédit de droit français
- Alexandre Dubois, Project Management Officer de Rothschild & Co Wealth Management Belgium, la succursale à Bruxelles de Rothschild Martin Maurel, établissement de crédit de droit français

Type de gestion

Sicav ayant désigné une société de gestion d'organismes de placement

Dénomination : Rothschild & Co Asset Management

Forme juridique : Société en commandite simple

Siège : 29, avenue de Messine - 75008 Paris - France

Constitution : 23.12.2016

Durée : 22.12.2115

Autres organismes de placement collectif belges pour lesquels la Société de gestion est désignée :

- R-co WM Strategic Value
- R-co WM RDT-DBI

Composition de la Gérance de la Société de gestion :

RAM Gestion, SAS : Associé-Gérant
Didier Bouvignies : Associé-Gérant
Pierre Baudard : Associé-Gérant
Emmanuel Petit : Associé-Gérant
Yoann Ignatiew : Associé-Gérant
Vincent Rasclard : Gérant

Commissaire titulaire : Cailliau Dedouit et Associés

Commissaire suppléant : KPMG SA

Capital souscrit et libéré : 1.818.181,89 euros entièrement libéré

Commissaire

Deloitte Réviseurs d'Entreprises / Bedrijfsrevisoren S.C. s.f.d. S.C.R.L., ayant son siège à : Gateway Building, Luchthaven Nationaal 1 J, 1930 Zaventem, Belgium, dont le représentant permanent est Monsieur Tom Renders

Promoteur

Rothschild & Co Asset Management, Avenue de Messine 29, 75008 Paris

ELAN PARTICIPATIONS

Dépositaire

CACEIS Bank est une société anonyme de droit français au capital de 1.280.677.691,03 euros, dont le siège est sis 89-91, rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France, immatriculée sous le numéro RCS Paris 692 024 722, CACEIS Bank agit en Belgique par l'intermédiaire de sa succursale belge, CACEIS Bank, Belgium Branch, située Avenue du Port 86C b320 à 1000 Bruxelles et inscrite au Registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro d'entreprise BE0539.791.736. CACEIS Bank, Belgium Branch a été désignée par la Sicav comme dépositaire aux termes d'un contrat de dépositaire daté du 22 novembre 2021, tel que modifié au fur et à mesure (le « Contrat de dépositaire » ou « Depositary Agreement ») conformément aux règles relatives aux OPCVM et autres dispositions légales applicables.

Les investisseurs peuvent consulter, sur demande auprès du siège de la Sicav, le Contrat de dépositaire afin de mieux comprendre et connaître les obligations et responsabilités du Dépositaire.

Gestion financière du portefeuille

Rothschild & Co Asset Management a sous-délégué la gestion du portefeuille :

- D'une partie des compartiments CEPHALE et COLOMBEY PARTICIPATIONS à Rothschild Martin Maurel, sis 29 Avenue de Messine, 75008 Paris.
- D'une partie du compartiment VALOREL à UBS La Maison de Gestion, 4, Place Saint Thomas d'Aquin, 75007 Paris

Gestion administrative et comptable

CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C bte 320, 1000 Bruxelles

Service financier

CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C bte 320, 1000 Bruxelles

Distributeur(s)

Rothschild & Co Wealth Management Belgium, la succursale à Bruxelles de Rothschild Martin Maurel, établissement de crédit de droit français

Liste des compartiments et des classes d'action

- VALOREL – Classe C – Classe I
- EOLE – Classe C
- CEPHALE – Classe C
- ANBRI – Classe C
- COLOMBEY PARTICIPATIONS – Classe C
- R-CO WM MONÉTAIRE – Classe C – Classe I

La description des différentes classes est mentionnée au prospectus.

1.2 . RAPPORT DE GESTION

1.2.1 . Informations aux actionnaires

Sicav publique à compartiments multiples qui répond aux conditions de la Directive 2009/65/CE et régie, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances.

Informations requises en vertu de l'article 3:6 du Code des sociétés et des associations

Description des principaux risques auxquels est exposée la société

Les facteurs de risque, qui sont également décrits dans le prospectus, peuvent être détaillés comme suit :

Type de risque	Définition concise du risque	VALOREL	EOLE	CEPHALE
Risque de marché	Risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Moyen	Moyen	Moyen
Risque de crédit	Risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	Moyen	Faible	Moyen
Risque de taux	Risque dû à la sensibilité au mouvement de la courbe des taux. En cas de sensibilité positive du portefeuille, une hausse des taux peut impacter négativement la performance.	Moyen	Moyen	Moyen
Risque de dénouement	Risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné	Faible	Faible	Faible
Risque de liquidité	Risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Faible	Faible
Risque de change	Risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Moyen	Moyen	Moyen
Risque de conservation	Risque de perte des actifs détenus par un dépositaire/sous-dépositaire	Faible	Faible	Faible
Risque de concentration	Risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Faible	Faible	Faible
Risque de capital	Risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	(1)	(1)	(1)
Risque de performance	Risque pesant sur la performance	Moyen	Moyen	Moyen
Risque de flexibilité	Manque de flexibilité du produit même et les restrictions limitant la possibilité de passer à d'autres fournisseurs	Faible	Faible	Faible
Risque d'inflation	Risque lié à l'inflation	Moyen	Moyen	Moyen
Risque lié à des facteurs externes	Incertitude quant à la pérennité de certains éléments de l'environnement, comme le régime fiscal	Faible	Faible	Faible
Risque de contrepartie	Risque de défaillance des contreparties lorsque le compartiment a recours à des instruments financiers à terme (dérivés négociés de gré à gré)	Faible	Faible	Faible

ELAN PARTICIPATIONS

Type de risque	Définition concise du risque	ANBRI	COLOMBEY PARTICIPATIONS	R-CO WM MONETAIRE
Risque de durabilité	Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs.	Moyen	Moyen	Moyen
Risque de marché	Risque de déclin du marché d'une catégorie d'actifs déterminée pouvant affecter les prix et la valeur des actifs en portefeuille	Moyen	Moyen	Moyen
Risque de crédit	Risque de défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie	Faible	Faible	Moyen
Risque de taux	Risque dû à la sensibilité au mouvement de la courbe des taux. En cas de sensibilité positive du portefeuille, une hausse des taux peut impacter négativement la performance.	Moyen	Moyen	Moyen
Risque de dénouement	Risque que le dénouement d'une opération ne s'effectue pas comme prévu dans un système de transfert donné	Faible	Faible	Faible
Risque de liquidité	Risque qu'une position ne puisse être liquidée en temps opportun à un prix raisonnable	Faible	Faible	Faible
Risque de change	Risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change	Moyen	Moyen	Néant
Risque de conservation	Risque de perte des actifs détenus par un dépositaire/sous-dépositaire	Faible	Faible	Faible
Risque de concentration	Risque lié à une concentration importante des investissements sur une catégorie d'actifs ou sur un marché déterminé	Faible	Faible	Faible
Risque de capital	Risque pesant sur le capital, y compris les risques d'érosion consécutive aux rachats de parts et aux distributions dépassant le rendement	(1)	(1)	(1)
Risque de performance	Risque pesant sur la performance	Moyen	Moyen	Faible
Risque de flexibilité	Manque de flexibilité du produit même et les restrictions limitant la possibilité de passer à d'autres fournisseurs	Faible	Faible	Faible
Risque d'inflation	Risque lié à l'inflation	Moyen	Moyen	Moyen
Risque lié à des facteurs externes	Incertitude quant à la pérennité de certains éléments de l'environnement, comme le régime fiscal	Faible	Faible	Faible
Risque de contrepartie	Risque de défaillance des contreparties lorsque le compartiment a recours à des instruments financiers à terme (dérivés négociés de gré à gré)	Faible	Faible	Faible

ELAN PARTICIPATIONS

Type de risque	Définition concise du risque	ANBRI	COLOMBEY PARTICIPATIONS	R-CO WM MONETAIRE
Risque de durabilité	Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs.	Moyen	Moyen	Moyen

(1) Le compartiment ne bénéficie pas d'une protection ou d'une garantie de capital.

Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Rien à signaler.

Circonstances susceptibles d'influencer significativement le développement de la société

Rien à signaler.

Politique de rémunération

Au niveau de la société de gestion

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management (ci-après « R&Co AM ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

Présentation générale

La politique de rémunération est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

La politique de rémunération est structurée de manière à respecter le principe d'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes de sorte qu'à poste, niveau de séniorité et performance équivalents, les femmes et les hommes sont rémunérés de la même manière. Sur ce sujet, R&Co AM publiera toutes les informations nécessaires dans le respect de ses obligations réglementaires et/ou légales.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

Pratiques de rémunération au sein de R&Co AM

Les augmentations de rémunération fixe pour l'année « n+1 » ainsi que la rémunération variable au titre de l'année « n » sont annoncées courant décembre « n » aux collaborateurs après validation des enveloppes dans un premier temps par le Comité exécutif de R&Co AM, puis, dans un second temps, revue par le Comité des Nominations et Rémunérations de Rothschild Martin Maurel (ci-après « RMM »), pour une mise en application effective des augmentations de rémunération fixe en avril « n+1 » et un versement de la rémunération variable en mars « n+1 ».

Rémunération fixe

Tous les collaborateurs (cadres ou employés) reçoivent une rémunération fixe déterminée selon les trois critères suivants :

- Le poste : compétences requises, niveau de responsabilité et d'autonomie
- Le collaborateur : savoir-faire, savoir être, expérience, maîtrise du poste
- Le marché : interne et externe, son évolution (ressources rares, etc)

ELAN PARTICIPATIONS

Rémunération variable

L'ensemble des collaborateurs est susceptible de bénéficier d'une rémunération variable.

La rémunération variable est versée sur la base de critères permettant de mesurer les performances individuelles et collectives (cf. paragraphe 3).

La politique du Groupe Rothschild & Co (ci-après « Groupe R&Co ») conduit à considérer la performance globale de l'individu, et notamment sa contribution aux résultats de son équipe, sans tenir compte de manière exclusive des bénéfices engendrés par cet individu.

Les rémunérations variables individuelles sont déterminées dans le respect du règlement européen dit « Sustainable Finance Disclosure (SFDR) » et intègrent le cas échéant le respect des risques en matière de durabilité.

Les rémunérations variables ne sont pas garanties. Si elles le sont (dans un contexte d'embauche exclusivement), la garantie est limitée à un an.

Rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Critères de performance

Pour l'ensemble des collaborateurs de R&Co AM, le respect des politiques et engagements ESG, ainsi que la contribution au développement commercial ESG de R&Co AM font partie des critères de mesure de la performance annuelle. Les équipes plus directement impactées par les sujets ESG (Gérants de fonds, analystes, commerciaux, équipes compliance et risques) définiront un objectif ESG complémentaire en adéquation avec leur métier.

En complément, et outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions.

Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du processus d'évaluation.

Définition de la Population Régulée (ci-après « Population Régulée »)

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale, hors Associés Gérants ⁽¹⁾
- Collaborateurs en charge de la gestion des fonds (FIA ou OPCVM), de l'administration des fonds, du développement et marketing, des Ressources humaines ⁽²⁾
- Fonction risques et contrôle
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction Générale et des autres preneurs de risques

⁽¹⁾ : Les Associés gérants sont exclus car en vertu de leur mandat, ils sont responsables de manière indéfinie sur leur patrimoine personnel et ne perçoivent aucun type de rémunération, étant précisé que les dividendes versés par la société de gestion n'entrent pas dans le champ d'application des Directives AIFM ou UCITS.

⁽²⁾ : Les responsabilités de la fonctions Ressources humaines sont portées par les Associés gérants de R&Co AM et/ou le Directeur des Ressources humaines du Groupe R&Co.

Les principes d'identification de la Population Régulée sont arrêtés et revus annuellement par le Comité Exécutif et le Comité de Surveillance de R&Co AM, ainsi que par le Comité des rémunérations et des nominations et de RMM.

Transparence et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération du Groupe R&Co est examinée et revue annuellement au niveau de R&Co. Les annexes de cette politique prévoient notamment le sous-groupe de consolidation dépendant de la compagnie financière holding Rothschild & Co Wealth & Asset Management ainsi que les sociétés de gestion du Groupe R&Co, en ce compris R&Co AM, pour lesquelles des dispositions spécifiques sont détaillées. Le Comité des rémunérations et des nominations de RMM examine et revoit régulièrement les principes généraux de la politique de rémunération et notamment les dispositions applicables spécifiquement aux filiales sociétés de gestion de RMM. Il en rend compte régulièrement au Conseil d'administration.

Le Comité des rémunérations et des nominations de RMM est composé à la date des présentes de trois membres, nommés parmi les membres du Conseil d'administration de RMM, à savoir :

ELAN PARTICIPATIONS

- Sylvain Héfès (Président) ;
- Luce Gendry ; et
- Alain Cornu Thénard.

Le Comité des rémunérations et des nominations de RMM peut inviter les responsables de fonctions clés, et tout autre personne dont la présence est utile aux travaux du comité, lors des débats sur les sujets entrant dans leur champ de compétence. Il peut recourir aux services de tout conseil juridique ou autre conseil professionnel et solliciter tout rapport, étude ou enquête qu'il estime nécessaire pour l'aider à s'acquitter de ses obligations.

Modalités de versement de la partie variable de la rémunération

En adéquation avec les réglementations AIFM et UCITS, la rémunération variable des personnes composant la Population Régulée sera en partie différée uniquement si le montant de rémunération variable dépasse un certain seuil.

Dans ce cas, le dispositif suivant est appliqué :

- Au moins 50% de la part variable de rémunération est versée de manière différée ;
- La rémunération variable différée est étalée sur une période de 3 ans ;
- La rémunération variable différée est indexée sur l'évolution d'un fonds de fonds gérés exclusivement par R&Co AM.

Les rémunérations variables attribuées à la Population Régulée sont soumises aux règles de Malus et de Clawback décrites dans la politique de "Malus et de Clawback" de R&Co AM qui prévoit la possibilité de réduire des sommes acquises ou en cours d'acquisition sous certaines conditions.

Interdiction de recours à des stratégies de couverture

Le recours des collaborateurs à des stratégies de couverture personnelle ou des assurances afin de contrecarrer l'incidence des risques incorporés dans leurs modalités de rémunérations est strictement interdit. Tout règlement dû dans le cadre des plans de rémunération différée est conditionné à l'engagement du collaborateur de ne pas mettre en œuvre de stratégies de couverture.

Autres types de rémunérations

Rémunérations variables garanties et Primes de bienvenue

Dans certains cas, R&Co AM peut être amenée à attribuer :

- Une rémunération variable garantie prévoyant que la rémunération variable d'un collaborateur ne pourra pas être inférieure à un certain montant ;
- Une prime de bienvenue afin d'inciter un collaborateur à rejoindre R&Co AM.

Ces types de rémunérations ne seront attribuées ou versées que dans le cas où :

- Ils demeurent exceptionnels ;
- Ils sont liés à un contexte d'embauche d'un nouveau collaborateur ;
- Ils sont limités à une année maximum ;
- Ils ne dégradent pas de manière significative la situation financière de R&Co AM ;
- Le collaborateur concerné n'a pas déjà bénéficié d'une rémunération de même type au sein de R&Co AM.

La mise en place d'une rémunération variable garantie vise à éviter qu'un nouvel entrant ne soit incité à prendre des risques excessifs durant sa première année afin de se voir attribuer une rémunération variable.

Les montants des rémunérations variables garanties ou primes de bienvenue seront définis au cas par cas.

« Buy-outs »

Dans certains cas, R&Co AM peut également être amenée à attribuer un « buy-out » à un nouveau collaborateur.

La mise en place d'un « buy-out » vise à compenser au nouveau collaborateur toute rémunération variable différée qui ne lui serait pas versée du fait de sa démission.

Le « buy-out » attribué ne saurait être plus favorable en termes de montant ou de durée (durée du différé ou durée de la rétention) que la rémunération variable perdue par le nouveau collaborateur.

Dans le cas particulier et exceptionnel où R&Co AM attribuerait un « buy-out » en lieu et place d'une rémunération variable perdue par le nouveau collaborateur, ce « buy-out » serait dès lors soumis à la politique de rémunération variable différée de R&Co AM applicable à la Population Régulée au moment de l'attribution.

ELAN PARTICIPATIONS

Primes de rétention

Une prime de rétention peut être attribuée à un collaborateur :

- Dans des circonstances exceptionnelles ;
- Dans le cas de la réorganisation, restructuration ou fermeture d'une activité, et que le maintien dans l'activité d'un collaborateur est nécessaire sur une certaine période ;
- Afin de réduire un risque métier ;
- Lorsque la Direction Générale après consultation du Comité des rémunérations et des nominations de RMM considère que cette attribution est compatible avec la nécessité d'établir, de mettre en place et de maintenir une politique et des pratiques de rémunération alignées avec une gestion efficace et saine du risque.

Indemnités de départ

En cas de départ d'un salarié, R&Co AM pourrait être amenée à verser des sommes au salarié en vertu des dispositions légales, réglementaires, conventionnelles et/ou contractuelles en vigueur.

Au titre de l'année 2024, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM sont les suivants :

R&Co Asset Management Exercice 2024	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale	Rémunération Fixe	Rémunération Variable
Population Totale	165	20,1	12,3	7,8
Population Régulée au titre de AIFM/UCITS	42	8,8		
<i>dont Gérants et Analystes</i>	<i>32</i>	<i>6,9</i>		
<i>dont Autre Population Régulée</i>	<i>10</i>	<i>1,9</i>		

Données en millions d'Euros, bruts non chargés

Effectifs en ETP

Au niveau de la Sicav

Octroi des rémunérations et autres avantages (art. 213/3 de la loi)

Commissions et frais

Le tableau des « commission et frais » repris dans la fiche propre à chaque compartiment au sein du prospectus de la SICAV reprend les différentes rémunérations et frais applicables. Il y a lieu de distinguer :

Les commissions et frais non récurrents supportés par l'investisseur.

Les commissions et frais récurrents supportés par chaque compartiment. Les commissions et frais récurrents supportés par la SICAV.

Frais supportés par la SICAV

La SICAV supporte l'éventuelle rémunération octroyée aux administrateurs et aux personnes physiques chargées de la direction effective.

Actuellement, seuls les deux administrateurs indépendants sont rémunérés, cette rémunération étant fixe et s'élevant pour chacun à 5.000 euros par an. En effet, les personnes chargées de la direction effective ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration exercent leur mandat à titre gratuit.

Autres avantages

Aucun autre avantage n'est octroyé par la SICAV. Aucune commission de surperformance n'est actuellement prélevée par la SICAV.

Principe de calcul de la rémunération

La rémunération fixe octroyée aux administrateurs indépendants est déterminée en lien avec l'exercice de leurs fonctions, indépendamment des performances du secteur (art. 213, alinéa 1, 5° de la loi).

Aucune rémunération variable n'est versée à ce jour aux administrateurs indépendants. Si le Conseil d'Administration devait décider de l'octroi d'une rémunération variable, celle-ci serait fixée conformément à l'article 213/2, alinéa 1 de la loi. Autres règles applicables

ELAN PARTICIPATIONS

La SICAV ne dispose pas de collaborateurs utilisant des stratégies de couverture personnelle ou des assurances liées à la rémunération ou à la responsabilité pour contrecarrer l'incidence de l'alignement sur le risque incorporé dans ses conventions de rémunération (art. 213/2, alinéa 1, 17° de la loi).

Etant donné la structure actuelle de la SICAV, aucun régime particulier n'est applicable dans les cas suivants : En cas de résiliation anticipée d'un contrat (art. 213/2, alinéa 1, 11° de la loi).

En matière de pension (art. 213/2, alinéa 1, 16° de la loi).

Mise à disposition de la politique de rémunération

Un exemplaire papier de la politique de rémunération est mis gratuitement à disposition des participants de la SICAV sur simple demande au siège de la SICAV.

Règlement UE 2015/2365 du Parlement Européen et du conseil du 25 novembre 2015 : transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

Non applicable

Mécanisme de gestion du risque de liquidité : *Redemption gates*

La Sicav peut recourir pour l'ensemble des compartiments de la Sicav à des procédés spécifiques lui permettant de faire face de manière adéquate au risque de liquidité. En particulier, la Sicav pourra, en application de l'article 198/1 de l'Arrêté Royal du 12 novembre 2012, décider de n'exécuter que partiellement des ordres des actionnaires sortants lorsque la variation négative du solde du passif du compartiment pour un jour donné dépasse pour le jour concerné 10% de la valeur nette d'inventaire.

La suspension concerne uniquement la partie des demandes de rachat qui excède ce seuil et sera appliquée dans la même proportion à toutes les demandes de sortie affectées par le mécanisme. La mesure de suspension de l'exécution des demandes de rachat a un caractère provisoire et se décide jour par jour.

Les participants concernés sont informés individuellement dans les plus brefs délais de la suspension de l'exécution des demandes de rachat, le cas échéant par l'intermédiaire de leur distributeur. A cette occasion, la Sicav communique également les informations utiles pour permettre aux participants, le cas échéant, de révoquer l'ordre concerné.

L'exécution des rachats suspendus est, sauf révocation de l'ordre par le participant, reporté à la première valeur nette d'inventaire après la suspension.

Cette décision de suspension sera publiée sur le site de l'association belge des asset managers : <http://www.beama.be/fr>.

Une politique d'application de ce mécanisme est disponible sur demande au siège de la Société de Gestion.

Dans le cas d'application de ce mécanisme pour la période sous revue, l'information sera reprise dans chaque compartiment concerné sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

Durant la période du présent rapport, aucun compartiment n'a été concerné par ce mécanisme.

Droit de vote

Dans la mesure où il n'est pas autrement disposé par la loi ou les statuts, les décisions au cours d'une Assemblée Générale des actionnaires de la Sicav dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votant. Les décisions relatives au compartiment seront également prises, dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou les statuts, à la majorité simple des actionnaires du compartiment concerné présents ou représentés et votant.

D'une manière générale, des assemblées générales peuvent se tenir pour chaque compartiment, dans les mêmes conditions que pour les autres Assemblées Générales.

Lorsque les actions sont de valeur égale, toute action entière donne droit à une voix. Lorsque les actions sont de valeur inégale, toute action entière confère de plein droit un nombre de voix proportionnel à la partie du capital qu'elle représente, en comptant pour une voix l'action représentant la quotité la plus faible ; il n'est pas tenu compte des fractions de voix.

Risque de durabilité

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques

ELAN PARTICIPATIONS

de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. Ces événements ou situations pourraient, par exemple et sans être exhaustifs, avoir des impacts à court terme (ex : une amende occasionnelle pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) ou à long terme (ex : atteinte à la réputation de sociétés cotées dans des pays développés). L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a pas de garantie que ces données seront correctement évaluées.

La SICAV est gérée selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais chaque compartiment ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 SFDR) ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR), merci de vous référer à chaque annexe de compartiment pour avoir le détail des facteurs ESG pour chaque compartiment.

Tous les compartiments de la SICAV excluent de leurs portefeuilles :

- Les sociétés impliquées dans la fabrication d'armes à sous-munitions et de mines antipersonnel, telles que définies par les Conventions d'Oslo et d'Ottawa ainsi que les émetteurs soumis à des sanctions internationales (ONU, Union Européenne, France, etc) ;
- Les sociétés qui ne respecteraient pas un certain nombre de principes fondamentaux ; et
- Les sociétés qui ne seraient pas en ligne avec les principes d'investissement relatifs au secteur du charbon thermique en vigueur au sein des lignes d'investissement du Groupe Rothschild & Co.

Taxonomie

Le règlement (UE) 2020/852 dit « taxonomie » sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables établit les critères permettant de déterminer si une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental, aux fins de la détermination du degré de durabilité environnementale d'un investissement.

Une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental si elle :

- contribue substantiellement à au moins un des six objectifs environnementaux suivants :
 - o l'atténuation du changement climatique ;
 - o l'adaptation au changement climatique ;
 - o l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines ;
 - o la transition vers une économie circulaire ;
 - o la prévention et la réduction de la pollution ;
 - o la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes ;
- ne cause pas de préjudice important aux autres objectifs environnementaux ;
- respecte des garanties minimales : principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, et les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail ; et
- est conforme aux critères d'examen technique établis par la Commission Européenne.

Merci de vous référer à chaque annexe de compartiment pour savoir dans quelle mesure les investissements sous-jacents de chaque compartiment prennent en compte ou non les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

1.2.2. Vue d'ensemble des marchés

Commentaire de gestion

Dans la calme progression continue des marchés « actions » tout au long de l'année, l'été 2024 fait tache. Sa forte volatilité lors des trois premiers jours de bourse du mois d'août enregistre une chute significative des indices, avec une baisse de 6,4 % de l'indice mondial des actions (MSCI World, en devises locales). L'explication de ce décrochage surprise tient dans le débouclage massif des positions de *carry trade* sur le yen japonais, à la suite de la hausse des taux directeurs opérée par la Banque Centrale japonaise (BoJ), mais aussi du fait de craintes accrues quant à une possible récession aux États-Unis ou à une intensification des tensions au Moyen-Orient.

Fort heureusement, cette « panique » sur les marchés est rapidement oubliée et laisse place à l'évènement financier le plus attendu des deux dernières années. Le 18 septembre, la première baisse des taux directeurs par la FED a enfin lieu ! Attentif aux nouveaux signes de ralentissement de la croissance de l'emploi et estimant qu'ils surpassent désormais les craintes d'une résurgence de l'inflation, la FED réduit de manière significative son principal taux directeur, abaissant la fourchette cible des Fed Funds de 50 points de base. Bien que partiellement anticipée par les marchés, cette décision marque un tournant dans la politique monétaire américaine en mettant fin à l'ère du *Higher for Longer*. Ce geste inaugure un nouveau cycle de baisses des taux visant à prévenir une dégradation de l'économie outre-Atlantique.

ELAN PARTICIPATIONS

Sur le plan politique, aux Etats-Unis, cette année d'élection présidentielle délivre son lot de rebondissement. Alors que Donald Trump affronte un parti démocrate forcé de s'adapter au désistement de Joe Biden, Kamala Harris émerge comme une candidate de poids. Elle ne réussira cependant pas à arrêter le *Red Sweep*, une victoire totale du camp républicain à la présidence, au Sénat et à la Chambre des représentants. Dans le sillage de ces résultats, le marché « actions » américain s'envole sur de nouveaux sommets, porté par les promesses de dérégulations et de baisses des impôts sur les sociétés. En Europe cependant, l'heure est au déséquilibre. Si au niveau continental le Parlement Européen ne ressort pas bousculé par les élections de début juin, la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale et la laborieuse nomination d'un Premier Ministre, censuré quelques mois après, entraîne la sous performance relative du CAC 40. Enfin, l'antipathie affichée de Donald Trump au commerce mondial participe également à la déstabilisation des marchés « actions » français, comme celui des marchés « actions » européens ou asiatiques.

De leur côté, les marchés « actions » chinois ont accueilli, à fin septembre, une salve de mesures monétaires et fiscales expansionnistes, visant à relancer une économie aux prises avec de fortes pressions déflationnistes qui mets en péril l'objectif de croissance fixé. Les annonces de baisses de taux, notamment sur les prêts hypothécaires, et les injections de liquidités dans les grandes banques publiques ont eu de quoi dynamiser, temporairement, un marché « actions » domestique amorphe.

Au 31 décembre 2024, l'indice mondial du marché « actions », le MSCI World, progresse de 19%*, porté par la solidité du S&P500, en hausse de 25% et témoin de l'exceptionnel parcours des *Magnificent Seven* de 48% et de l'enthousiasme du déploiement de l'IA Générative, adossée à une économie nationale solide. En Europe, la déstabilisation politique en France a ramené la performance du CAC 40 à 1% alors même que l'Euro Stoxx 50 affiche une hausse de 12%, épargné des renouvellements législatifs et exécutifs surprises mais également bénéficiaire d'une faible exposition au secteur du luxe. De leur côté, les marchés émergents, à travers le MSCI EM sont en progression de 8%, notamment marqué par le MSCI China qui passe d'une performance de 4% à fin août à 19% à la fin de l'année, conséquence des mesures monétaires et gouvernementales. D'autre part, l'or a poursuivi sa progression avec une évolution des prix de 27% sur l'année. Enfin, autant les obligations souveraines que d'entreprises en Europe profitent de la baisse des taux, affichant une performance de 2% pour la première catégorie, de 5% pour celle des entreprises et de 7% pour les entreprises à rendement.

Politique future

Nous privilégions une diversification des poches géographiques, au-delà de notre biais domestique, en conservant la surpondération relative des « actions » américaines. Ces dernières sont soutenues par une situation macroéconomique favorable, de bons résultats d'entreprises, et des perspectives économiques positives liées à l'élection de Donald Trump. D'autre part, nous continuons d'afficher une vision résolument positive sur le marché « obligataire » après une augmentation graduelle et disciplinée de notre pondération à cette classe d'actifs entamée mi-2022. Nous mettons l'accent sur des fonds à maturité afin de bénéficier du portage et de fixer un rendement élevé, ainsi que sur les obligations souveraines à maturité longue (7-10 ans) pour protéger les portefeuilles en cas de récession.

**Toutes les données sont en devises locales, total return, au 31/12/2024.*



Elan Participations SA

Sicav de droit belge, catégorie OPCVM

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le
31 décembre 2024 - Comptes annuels

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Elan Participations SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Elan Participations SA (« la société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 15 mars 2024, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2026. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Elan Participations SA durant 19 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 531 114 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 38 009 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Un aperçu des fonds propres et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous.

Nom du compartiment	Devise	Fonds Propres	Résultats
Colombey Participations	EUR	128 204 769,16	10 530 777,65
Anbri	EUR	197 217 752,35	20 007 791,47
Cephale	EUR	21 079 335,15	1 293 375,07
Eole	EUR	20 905 423,02	2 309 670,07
Valorel	EUR	33 094 435,79	3 741 020,38
R-Co WM Monétaire	EUR	130 612 117,40	126 318,87

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion, et le respect de certaines dispositions, du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Signé à Zaventem.

Le commissaire



Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL
Représentée par Tom Renders

Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BV/SRL
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE90 4350 2974 5132 - BIC KREDBEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

1.4 . BILAN GLOBALISE

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	531.113.832,87	385.257.406,59
I. Actifs immobilisés	3.744,15	4.430,15
A. Frais d'établissement et d'organisation	3.744,15	4.430,15
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	505.431.817,23	374.695.502,94
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	26.544.107,05	46.802.408,62
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	28.015.540,49	29.584.450,12
B. Instruments du marché monétaire	119.748.392,22	8.630.818,71
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	90.878.281,10	87.622.100,26
E. OPC à nombre variable de parts	240.377.056,82	201.663.024,85
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	890,00	
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		-9.669,57
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	-153.008,41	238.082,99
m. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option (+/-)	115.073,79	8.681,71
ii. Contrats à terme (+/-)	-94.515,83	155.605,25
III. Créances et dettes à plus d'un an	-66.282,90	-62.685,39
B. Dettes	-66.282,90	-62.685,39
IV. Créances et dettes à un an au plus	874.147,28	-213.987,45
A. Créances		
a. Montants à recevoir	898.337,85	83.637,78
b. Avoirs fiscaux	146.945,62	127.033,47
c. Collatéral	104.515,83	
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-275.652,02	-2.390,72
c. Emprunts (-)		-2.222,73
d. Collateral (-)		-420.045,25
V. Dépôts et liquidités	24.357.657,50	10.853.015,19
A. Avoirs bancaires à vue	23.050.687,42	9.831.932,45
C. Autres	1.306.970,08	1.021.082,74
VI. Comptes de régularisation	512.749,61	-18.868,85
B. Produits acquis	1.125.653,96	870.204,95
C. Charges à imputer (-)	-612.904,35	-889.073,80
TOTAL CAPITAUX PROPRES	531.113.832,87	385.257.406,59
A. Capital	441.563.203,87	304.174.540,16
B. Participations au résultat	-937.494,11	-8.285.724,08
C. Résultat reporté		41.743.939,44
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	38.008.953,51	47.624.651,07
SECTION 2: POSTES HORS BILAN		
I. Sûretés réelles (+/-)	119.472,96	-23.550,69
A. Collatéral (+/-)		
b. Liquidités/dépôts	119.472,96	-23.550,69
II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	27.976.904,80	21.909.855,20
A. Contrats d'option et warrants achetés	14.917.602,85	12.114.588,24
B. Contrats d'option et warrants vendus	13.059.301,95	9.795.266,96
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	29.176.959,55	11.880.400,25
A. Contrats à terme achetés	16.307.570,73	11.880.400,25
B. Contrats à terme vendus	12.869.388,82	

1.5 . COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	35.089.983,58	43.547.619,65
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-3.535.848,11	7.164.422,73
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	4.523.342,76	3.614.153,19
B. Instruments du marché monétaire	1.723.753,01	-46.755,12
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	15.767.670,22	15.408.892,30
D. Autres valeurs mobilières	1,81	
E. OPC à nombre variable de parts	15.015.659,41	18.348.258,46
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	1.250,00	
e. Sur actions		
i. Contrats d'option	1.940,14	227.506,87
I. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option	-363.936,18	-64.971,94
ii. Contrats à terme	-8.550,87	551.476,24
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option	-362,29	-2.180,45
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-876.072,56	-122.037,10
b. Autres positions et opérations de change	2.841.136,24	-1.531.145,53
II. Produits et charges des placements	4.385.071,12	5.627.842,58
A. Dividendes	2.127.896,60	2.599.712,53
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	2.020.691,09	2.933.501,37
b. Dépôts et liquidités	422.005,19	269.786,33
C. Intérêts d'emprunts (-)	-11.312,29	-20.664,07
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-201.254,67	-178.711,06
F. Autres produits provenant des placements	27.045,20	24.217,48
III. Autres produits	762,06	1.744,00
B. Autres	762,06	1.744,00
IV. Coûts d'exploitation	-1.440.753,49	-1.552.559,01
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-70.066,60	-125.260,21
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-63.291,97	-69.427,01
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-1.006.269,36	-1.097.002,38
Classe C	-999.712,47	
Classe I	-6.556,89	
b. Gestion administrative et comptable	-92.655,80	-88.462,86
E. Frais administratifs (-)	-33.288,08	-14.394,86
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-6.340,87	-3.835,93
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-10.795,32	-7.866,51
H. Services et biens divers (-)	-66.816,95	-49.637,04
J. Taxes	-64.073,00	-72.706,44
Classe C	-63.638,15	
Classe I	-434,85	
K. Autres charges (-)	-27.155,54	-23.965,77
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	2.945.079,69	4.077.031,42
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	38.035.063,27	47.624.651,07
VI. Impôts sur le résultat	-26.109,76	
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	38.008.953,51	47.624.651,07
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		

ELAN PARTICIPATIONS

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
I. Bénéfice (Perte) à affecter	101.833.339,68	81.082.866,43
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	58.822.232,90	41.743.939,44
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	44.798.710,78	47.624.651,07
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-1.787.604,00	-8.285.724,08
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	-22.640.864,69	-28.033.806,31
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-78.638.477,19	-52.479.169,60
IV. (Distribution des dividendes)	-553.997,80	-569.890,52

1.6 . RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

1.6.1 . Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante :

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance ; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annual.

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique « I. réductions de valeur, moins-values et plus-values ».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste « II. Produits et charges des placements - B. Intérêts ».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est portée dans les différents postes du bilan et hors bilan en fonction de l'instrument sous-jacent.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste « II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap ».

ELAN PARTICIPATIONS

Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats dans la rubrique « I.H. Positions et opérations de change ».

1.6.2 . Taux de change

	31.12.24			31.12.23		
1 EUR	1,4948	CAD		1,4642	CAD	
	0,9412	CHF		0,9260	CHF	
	7,4578	DKK		7,4529	DKK	
	0,8292	GBP		0,8691	GBP	
	8,0686	HKD		8,6314	HKD	
	1,0389	USD		1,1050	USD	

2 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT ANBRI

2.1 . RAPPORT DE GESTION

2.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment ANBRI a été lancé le 24 août 2006.

Période et prix de souscription initiale :

- Parts de capitalisation – classe C : du 22 août 2006 au 24 août 2006 au prix de 100,00 EUR par part.
- Parts de distribution – classe C : du 22 août 2006 au 24 août 2006 au prix de 100,00 EUR par part

2.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

2.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

L'objectif du compartiment est de faire bénéficier l'actionnaire de l'évolution des marchés financiers au travers d'un portefeuille mixte de produits de taux et d'actions de différents pays et secteurs économiques mondiaux sélectionnés par le gestionnaire sur la base de leur rentabilité attendue; la partie investie en actions représentant toujours minimum dix pour cent de l'actif net du compartiment. Pour ce faire, le compartiment investit en actions et/ou en valeurs mobilières assimilables (telles que par exemple les obligations convertibles, certificats d'investissement, warrants), ainsi qu'en produits de taux et/ou en parts d'OPC de même nature, la proportion des actifs investie directement ou indirectement en produits de taux pouvant être majoritaire ou minoritaire, selon les attentes d'évolution des marchés financiers. Le gestionnaire tendra à surperformer l'évolution moyenne équilibrée des marchés d'actions et obligataires mondiaux.

Politique de placement du compartiment

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

Le compartiment n'a pas l'intention de couvrir systématiquement le risque de change.

Aspects environnementaux, sociaux, et de gouvernance

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un fonds. Ces événements ou situations pourraient, par exemple et sans être exhaustifs, avoir des impacts à court terme (ex : une amende occasionnelle pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) ou à long terme (ex : atteinte à la réputation de sociétés cotées dans des pays développés).

Le compartiment est géré selon un processus d'investissement pouvant intégrer des facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) et n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Au niveau du Compartiment, les investissements suivront la politique ESG. Les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable.

La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.be.rothschildandco.com/>.

Catégories d'actifs autorisés

Les actifs de ce compartiment seront investis principalement (i.e. au minimum 50% de l'actif net du compartiment) :

- en actions ou en valeurs mobilières assimilables (telles que par exemple obligations convertibles, parts d'OPCVM investissant en actions, certificats d'investissement, warrants), et
- en parts organismes de placement collectif (OPC) de type ouvert et,
- en produits de taux (fixe ou variable) ou en valeurs assimilables.

Les actifs du compartiment pourront également être investis accessoirement (i.e. au maximum 10% de l'actif net du compartiment) au travers des autres catégories d'actifs mentionnées dans les statuts annexés au présent document. Ainsi, à titre accessoire, les actifs pourront par exemple être placés en dépôts et/ou liquidités.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Le compartiment pourra également avoir recours, dans le respect des règles légales en vigueur, à l'utilisation de produits dérivés, comme par exemple des futures et options (sur actions, devises, taux ou indices), des swaps de taux d'intérêt, de devises et d'indices et des opérations de change à terme et ce, tant dans un but d'exposition que dans un but de couverture. L'investisseur doit être conscient du fait que ces types de produits dérivés sont plus volatils que les produits sous-jacents.

Néanmoins le compartiment ne recourra pas à des instruments dérivés portant sur un risque de crédit.

Stratégie particulière

Les actifs pourront être investis au travers des diverses régions du monde.

La proportion des actifs investie en obligations pourra être majoritaire ou minoritaire, selon les attentes d'évolution des marchés financiers. Néanmoins, la proportion des actifs investie en actions et/ou en parts d'OPC de même nature et/ou valeurs mobilières assimilables sera de minimum 10%.

Les émetteurs des titres choisis dans la poche obligataire seront principalement (i.e. au minimum 50% des gouvernements, le secteur public, le secteur privé et/ou des institutions supranationales. Ceux-ci auront une notation « investment grade », i.e. de minimum BBB- et/ou Baa3. Les obligations pourront, le cas échéant, être émises par des sociétés bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- et/ou Baa3 à hauteur de 10% maximum de l'actif net du compartiment.

Les actifs pourront également être placés en actions de sociétés cotées sur les marchés émergents, ainsi qu'en obligations émises par des Etats émergents. Ces investissements s'effectueront à concurrence de maximum 20% de l'actif net du compartiment.

Caractéristiques des obligations et des titres de créance

Les émetteurs des obligations et titres de créance à taux fixe ou variable auront principalement (i.e. au minimum 50%) une notation « investment grade », i.e. de minimum BBB- et/ou Baa3. Les investissements seront principalement (i.e. au minimum 50%) réalisés en valeurs émises par des gouvernements, le secteur public, le secteur privé, des institutions supranationales. Les obligations à taux fixe ou variable pourront être émises par des états émergents. Elles pourront, le cas échéant, être émises par des sociétés bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- et/ou Baa3 à hauteur de 10% maximum de l'actif net du compartiment.

Le gestionnaire pourra faire varier la sensibilité(5) de -1 à 9 en fonction de ses attentes vis-à-vis de l'évolution des taux d'intérêt.

La politique d'investissement veille à assurer une diversification des risques du portefeuille. L'évolution de la valeur nette d'inventaire est toutefois incertaine car elle est soumise aux différents types de risque évoqués ci-dessous. Il peut en résulter une volatilité relativement importante de son cours.

2.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

2.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

2.1.6 . *Indice et benchmark*

La performance du compartiment pourra être comparée a posteriori à l'indice de référence suivant : 40% euro Stoxx Return Invested + 30% J.P. Morgan GBI EMU Unhedged LOC + 30% (ESTER capitalisé + 0,085%).

Euro Stoxx

« Euro Stoxx », est fourni par STOXX Ltd.

STOXX Ltd est autorisé à agir en tant qu'administrateur d'indices de référence conformément à l'article 36 du règlement et repris sur le registre public des administrateurs d'indices de référence tenu par l'AEMF.

J.P. Morgan GBI EMU Unhedged LOC

« J.P. Morgan GBI EMU Unhedged LOC » est un indice obligataire composé d'emprunts d'États de la zone euro de toutes maturités. L'indice est libellé en EUR et est calculé coupons réinvestis. Il est calculé par JP Morgan et est disponible à l'adresse suivante www.jpmorganindices.com.

Suite à la sortie du Royaume-Uni de l'UE, JP Morgan ne figure plus dans le registre des administrateurs de référence de l'AEMF. JP Morgan figure désormais sur la liste des administrateurs d'indices basés au Royaume-Uni autorisé par la Financial Conduct Authority et relève de l'article 34 du United Kingdom Benchmarks Regulation (UK BMR).

ESTER

« ESTER » (ticker : OISESTR) est un taux d'intérêt interbancaire de référence pour la zone euro. Il repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la Banque Centrale Européenne (BCE) dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire. L'indice est libellé en EUR et est capitalisé. Il est calculé par la BCE et est diffusé par l'EMMI (European Money Markets Institute) sur le site www.emmi-benchmarks.eu. L'administrateur de l'ESTER bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'AEMF.

Le compartiment est géré de manière active : la Société de gestion dispose d'une certaine discrétion par rapport à la composition du portefeuille, dans le respect de la politique d'investissement.

Tracking-error

La tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et de l'indice suivi.

Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances de la part de référence de s'éloigner de celles de son indice de référence.

- Part de capitalisation « C » (BE0946409779): 2,99%.

2.1.7 . *Politique suivie pendant l'exercice*

En 2024, l'économie mondiale a démontré une résilience remarquable. Le recul progressif de l'inflation a permis aux banques centrales d'entamer un cycle d'assouplissement monétaire ; la croissance a tenu le cap ; et les entreprises ont enregistré une hausse significative de leurs bénéfices.

Les marchés actions mondiaux ont globalement brillé, le MSCI All Country World Index clôturant l'année sur une progression de 15,7%. Des disparités régionales se sont dessinées. Les États-Unis s'imposent en tête de peloton, avec un S&P 500 en hausse de 23,3%. La Chine, malgré le bruit de fond, affiche une performance plus qu'honorable, le Hang Seng progressant de 17,7 %. La Zone euro fait figure de lanterne rouge, freinée par des tensions géopolitiques et une instabilité politique persistante, termine l'année avec une hausse plus modeste, de 8,3%.*

Le ralentissement de l'inflation en 2024 a ouvert la voie à un assouplissement monétaire généralisé, permettant aux banques centrales d'amorcer un cycle de baisse des taux. La BCE et la Fed ont chacune réduit leurs taux directeurs de 100 points de base. Toutefois, en dépit d'une amplitude similaire, leurs niveaux de taux diffèrent en fin d'année, s'établissant à 3 % pour la BCE et à 4,25% pour la Fed. Cette divergence reflète des dynamiques économiques distinctes, et témoigne d'une stratégie monétaire idoine aux réalités locales. L'inflation se rapproche de l'objectif des 2% en Zone euro, tandis qu'elle reste ancrée au-dessus des 3% pour sa composante core aux États-Unis.

L'année 2024 fut une année résolument politique avec, en tête de liste, la victoire de Donald Trump aux élections américaines. Les marchés financiers ont accueilli ce résultat avec optimisme, misant sur une relance économique soutenue par une baisse des impôts. En Chine, le gouvernement a mis en place une série de mesures destinées à stabiliser son secteur immobilier et à stimuler la demande intérieure. Ces annonces avaient déclenché une réponse rapide et énergique des marchés financiers, qui s'est ensuite atténuée au quatrième trimestre. L'Europe a de son côté été marquée par des élections qui ont renforcé la fragmentation politique au sein du Parlement européen, rendant les

consensus plus difficiles à atteindre. En France, une crise politique majeure s'est illustrée par la dissolution de l'Assemblée nationale en juin, plongeant le pays dans une impasse électorale persistante. En Allemagne, l'éclatement de la coalition gouvernementale en fin d'année a ouvert la voie à des élections anticipées prévues pour début 2025.

Face à la très forte remontée des indices, nous avons continué à écrêter quelques valeurs qui avaient particulièrement bien performées depuis le début d'année.

C'est ainsi que nous avons alléger des titres comme Morgan Stanley, Ivanhoe, ABB, Agnico eagle, Bombardier, Intesa, saint Gobain et Tcom en Chine.

Nous avons également renforcé un peu la gestion européenne en investissant sur le fonds européen de la maison et avons allégé le fonds d'actions américaines.

Sur la partie obligataire nous avons procéder à un investissement sur les obligations financières

Et arbitré contre des obligations de crédit.

Coté achat peu de chose si ce n'est l'achat d'AstraZeneca dans le secteur de la santé et l'achat de Pernod Ricard dans les boissons.

2.1.8 . Politique future

A la fin de l'année L'allocation de la Sicav se situait à 43% d'actions, 35 % d'obligations de crédit, 3 % de fonds diversifiés et 19 % de produits monétaires et liquidités.

2.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres et indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Ce produit a été catégorisé dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux. Autrement dit les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et si la situation venait à se détériorer sur le marché il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur une durée supérieure ou égale à 5 ans ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour. La catégorie de risque associée à cet OPC est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

L'indicateur synthétique de risque est calculé, conformément aux dispositions du Règlement 1286/2014 du Parlement européen et du Conseil du 26 novembre 2014, sur la base de la volatilité, du risque de marché et du risque de crédit (les hausses et les baisses de sa valeur) sur une période précédente de cinq ans. Cet indicateur est disponible, dans sa version la plus récente, dans les informations clés. Il classe le fonds sur une échelle allant de 1 à 7.

Plus le fonds est situé haut sur l'échelle, plus le risque de perte est important. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque, mais que comparé à des chiffres plus élevés, ce produit offre en principe un risque plus faible mais aussi plus prévisible.

Les principales limites de l'indicateur sont les suivantes : l'indicateur de risque est calculé à partir des données passées, qui ne préjugent en rien de l'évolution future. En conséquence, le degré de risque pourra évoluer dans le temps. Même si le fonds se situe dans la catégorie de risque la plus basse, l'investisseur peut subir des pertes car aucune catégorie n'est totalement exempte de risque.

2.1.10 . Affectations des résultats

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de distribuer le dividende suivant :

1,0353 EUR brut payable le 11.04.2025.

2.2 . BILAN

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	197.217.752,35	177.779.851,40
I. Actifs immobilisés	1.849,62	972,54
A. Frais d'établissement et d'organisation	1.849,62	972,54
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	190.969.041,74	172.823.499,92
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	56.874.838,81	53.153.195,02
E. OPC à nombre variable de parts	134.094.202,93	119.670.304,90
III. Créances et dettes à plus d'un an	-66.282,90	-62.685,39
B. Dettes	-66.282,90	-62.685,39
IV. Créances et dettes à un an au plus	721.869,88	172.113,06
A. Créances		
a. Montants à recevoir	601.479,65	64.439,98
b. Avoirs fiscaux	120.390,23	107.673,08
V. Dépôts et liquidités	5.867.015,86	5.184.613,26
A. Avoirs bancaires à vue	5.867.015,86	5.184.613,26
VI. Comptes de régularisation	-275.741,85	-338.661,99
B. Produits acquis		1.160,61
C. Charges à imputer (-)	-275.741,85	-339.822,60
TOTAL CAPITAUX PROPRES	197.217.752,35	177.779.851,40
A. Capital	135.223.446,48	127.447.494,61
C. Résultat reporté	41.986.514,40	33.608.313,98
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	20.007.791,47	16.724.042,81

2.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	18.970.290,84	15.657.121,74
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	9.540.439,14	6.500.761,14
D. Autres valeurs mobilières	1,81	
E. OPC à nombre variable de parts	8.776.072,39	9.550.857,38
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	653.777,50	-394.496,78
II. Produits et charges des placements	1.652.468,16	1.623.395,42
A. Dividendes	1.464.973,93	1.633.754,14
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	65.963,86	
b. Dépôts et liquidités	206.412,40	100.789,58
C. Intérêts d'emprunts (-)	-1.406,92	-2.623,92
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-106.384,38	-118.727,66
F. Autres produits provenant des placements	22.909,27	10.203,28
III. Autres produits	32,83	50,84
B. Autres	32,83	50,84
IV. Coûts d'exploitation	-588.890,60	-556.525,19
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-28.449,61	-20.831,63
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-30.148,35	-27.831,80
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-370.066,17	-327.802,21
Classe C	-370.066,17	-327.802,21
b. Gestion administrative et comptable	-30.619,28	-28.502,96
E. Frais administratifs (-)	-6.443,61	-2.554,54
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.488,90	-1.395,62
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1.997,60	-1.533,32
H. Services et biens divers (-)	-18.657,23	-10.261,92
J. Taxes	-91.447,87	-129.623,48
Classe C	-91.447,87	-129.623,48
K. Autres charges (-)	-8.571,98	-6.187,71
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	1.063.610,39	1.066.921,07
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	20.033.901,23	16.724.042,81
VI. Impôts sur le résultat	-26.109,76	
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	20.007.791,47	16.724.042,81
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	61.994.305,87	50.332.356,79
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	41.986.514,40	33.608.313,98
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	20.007.791,47	16.724.042,81
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	-9.318.217,14	-7.775.951,87
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-52.676.088,73	-41.986.514,40
IV. (Distribution des dividendes)		-569.890,52

2.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS							
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				<u>56.874.838,81</u>		<u>29,78%</u>	<u>28,84%</u>
France				16.244.732,35		8,51%	8,24%
ACCOR SA	24.328	EUR	47,04	1.144.389,12		0,60%	0,58%
AIR LIQUIDE SA	11.553	EUR	156,92	1.812.896,76		0,95%	0,92%
ALSTOM	154.928	EUR	21,56	3.340.247,68		1,75%	1,69%
AXA SA	35.928	EUR	34,32	1.233.048,96		0,64%	0,63%
BNP PARIBAS	21.154	EUR	59,22	1.252.739,88		0,66%	0,64%
CAPGEMINI SE	8.832	EUR	158,15	1.396.780,80		0,73%	0,71%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	19.129	EUR	85,70	1.639.355,30		0,86%	0,83%
PERNOD RICARD SA	14.036	EUR	109,00	1.529.924,00		0,80%	0,78%
SOCIETE GENERALE SA	56.968	EUR	27,16	1.547.250,88		0,81%	0,78%
VEOLIA ENVIRONNEMENT	49.727	EUR	27,11	1.348.098,97		0,71%	0,68%
Canada				10.964.223,47		5,74%	5,56%
AGNICO EAGLE MINES LTD	20.701	CAD	112,46	1.557.422,04		0,82%	0,79%
AIR CANADA	62.886	CAD	22,26	936.474,69		0,49%	0,47%
ALGONQUIN POWER & UTILITIES	329.143	USD	4,45	1.409.843,44		0,74%	0,71%
BOMBARDIER INC-B	32.478	CAD	97,75	2.123.845,66		1,11%	1,08%
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	20.357	CAD	104,08	1.417.418,09		0,74%	0,72%
IVANHOE MINES LTD-CL A	188.079	CAD	17,06	2.146.526,45		1,12%	1,09%
JAPAN GOLD CORP	2.822.925	CAD	0,07	132.194,78		0,07%	0,07%
MASON RESOURCES INC.	503.220	CAD	0,07	21.882,06		0,01%	0,01%
NGEX MINERALS LTD	135.838	CAD	13,41	1.218.616,26		0,64%	0,62%
États-Unis				7.965.164,90		4,17%	4,04%
HALLIBURTON CO	37.657	USD	27,19	985.555,71		0,52%	0,50%
MORGAN STANLEY	10.916	USD	125,72	1.320.973,65		0,69%	0,67%
NEWMONT CORP	34.085	USD	37,22	1.221.141,30		0,64%	0,62%
PFIZER INC	29.498	USD	26,53	753.279,37		0,39%	0,38%
UBER TECHNOLOGIES INC	31.664	USD	60,32	1.838.456,52		0,96%	0,93%
WALT DISNEY CO/THE	17.221	USD	111,35	1.845.758,35		0,97%	0,94%
Chine				6.886.832,11		3,61%	3,49%
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	257.400	HKD	82,40	2.628.679,08		1,38%	1,33%
JD.COM INC-CLASS A	1.224	HKD	136,00	20.631,09		0,01%	0,01%
TENCENT HOLDINGS LTD	45.100	HKD	417,00	2.330.850,46		1,22%	1,18%
TRIP.COM GROUP LTD-ADR	28.850	USD	68,66	1.906.671,48		1,00%	0,97%
Allemagne				6.457.938,81		3,38%	3,27%
ALLIANZ SE-REG	3.250	EUR	295,90	961.675,00		0,50%	0,49%
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	12.829	EUR	78,98	1.013.234,42		0,53%	0,51%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	58.955	EUR	28,89	1.703.209,95		0,89%	0,86%
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	27.581	EUR	44,16	1.217.976,96		0,64%	0,62%
SIEMENS AG-REG	8.283	EUR	188,56	1.561.842,48		0,82%	0,79%
Pays-Bas				2.465.929,24		1,29%	1,25%
AIRBUS SE	10.136	EUR	154,78	1.568.850,08		0,82%	0,80%
STELLANTIS NV	70.949	EUR	12,64	897.079,16		0,47%	0,45%
Îles Caïmans				2.013.768,14		1,05%	1,02%
HELLO GROUP INC -SPN ADR	95.050	USD	7,71	705.395,61		0,37%	0,36%
NEW ORIENTAL EDUCATIO-SP ADR	21.179	USD	64,18	1.308.372,53		0,68%	0,66%
Italie				1.908.736,96		1,00%	0,97%
INTESA SANPAOLO	404.589	EUR	3,86	1.562.927,31		0,82%	0,79%
TELECOM ITALIA SPA	1.402.310	EUR	0,25	345.809,65		0,18%	0,18%
Royaume-Uni				1.014.885,21		0,53%	0,52%
ASTRAZENECA PLC	8.039	GBP	104,68	1.014.885,21		0,53%	0,52%
Suisse				952.627,62		0,50%	0,48%
NESTLE SA-REG	11.974	CHF	74,88	952.627,62		0,50%	0,48%
Total ACTIONS				56.874.838,81		29,78%	28,84%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS							

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
<u>OPC-Obligations</u>				69.140.620,42		36,20%	35,06%
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				69.140.620,42		36,20%	35,06%
R-CO CONV CRD SD EURO-CEURA	44.168,8	EUR	168,49	7.442.001,11	1,60%	3,90%	3,77%
R-CO CONV HIGH YIELD SD-CEUR	40.918,64	EUR	101,13	4.138.101,65	0,00%	2,16%	2,10%
R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	80.111,56	EUR	138,23	11.073.820,39	2,30%	5,80%	5,61%
R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR	27.462	EUR	478,24	13.133.426,88	0,45%	6,88%	6,66%
R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO PART IC EUR	4.996	EUR	1.399,63	6.992.551,48	14,33%	3,66%	3,55%
R-CO CONVICTION SUBFIN I EUR	4.844	EUR	1.042,25	5.048.659,00	7,33%	2,64%	2,56%
R-CO TARGET 2028 IG P EUR	101.161	EUR	115,56	11.690.165,16	0,60%	6,12%	5,93%
R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	8.025	EUR	1.198,99	9.621.894,75	1,98%	5,04%	4,88%
<u>OPC-Actions</u>				25.602.224,55		13,41%	12,98%
<u>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</u>				7.778.096,75		4,07%	3,94%
BDL CONVICTIONS I	2.784,51	EUR	1.397,15	3.890.376,75	0,45%	2,04%	1,97%
R CO CORE EQUITY EUROPE NI	4.000	EUR	971,93	3.887.720,00	15,33%	2,03%	1,97%
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				17.824.127,80		9,34%	9,04%
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	15.335	EUR	235,52	3.611.699,20	0,57%	1,89%	1,83%
RCO CONVICTION USA C EUR	8.922	EUR	630,05	5.621.306,10	2,36%	2,95%	2,85%
R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY P EUR	15.400	EUR	188,06	2.896.124,00	5,15%	1,52%	1,47%
R-CO THEMATIC FAMILY BUSINESSES C EUR	1.291,46	EUR	1.226,10	1.583.462,66	9,59%	0,83%	0,80%
R CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	43.777	EUR	93,92	4.111.535,84	1,79%	2,15%	2,09%
<u>OPC-Mixtes</u>				7.573.715,40		3,97%	3,84%
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				7.573.715,40		3,97%	3,84%
R-CO VALOR BALANCED P EUR	53.940	EUR	140,41	7.573.715,40	1,29%	3,97%	3,84%
<u>OPC-Monétaires</u>				31.777.642,56		16,64%	16,11%
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				31.777.642,56		16,64%	16,11%
RMM COURT TERME	7.584	EUR	4.190,09	31.777.642,56	1,15%	16,64%	16,11%
Total OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				134.094.202,93		70,22%	67,99%
TOTAL PORTEFEUILLE				190.969.041,74		100,00%	96,83%
Avoirs bancaires à vue				5.867.015,86			2,98%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		2.216.365,17			1,13%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		1.748.581,84			0,89%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		1.615.406,64			0,82%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		116.443,87			0,06%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		105.789,55			0,05%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		64.428,79			0,03%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				5.867.015,86			2,98%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				655.586,98			0,33%
AUTRES				-273.892,23			-0,14%
TOTAL DE L'ACTIF NET				197.217.752,35			100,00%

2.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
France	78,72%
Canada	5,74%
États-Unis	4,17%
Chine	3,61%
Allemagne	3,38%
Pays-Bas	1,29%
Îles Caïmans	1,06%
Italie	1,00%
Royaume-Uni	0,53%
Suisse	0,50%
TOTAL	100,00%

Par secteur	
Holding et sociétés financières	74,07%
Banques et institutions financières	7,70%
Fonds d'investissement	3,97%
Métaux et pierres précieuses	2,58%
Internet et services d'Internet	2,06%
Industrie aéronautique et spatiale	1,31%
Construction de machines et appareils	1,11%
Restauration, industrie hôtelière	1,00%
Art graphique, maison d'édition	0,97%
Distribution, commerce de détail	0,80%
Transports	0,74%
Secteurs divers	0,74%
Service de santé publique et service social	0,68%
Métaux non ferreux	0,64%
Industrie automobile	0,53%
Pétrole	0,52%
Industrie agro-alimentaire	0,50%
Industrie minière	0,08%
TOTAL	100,00%

Par devise	
EUR	84,40%
USD	6,96%
CAD	5,00%
HKD	2,61%
GBP	0,53%
CHF	0,50%
TOTAL	100,00%

2.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	8.454.199,06	26.268.727,81	34.722.926,87
Ventes	7.080.956,81	28.636.220,63	35.717.177,44
Total 1	15.535.155,87	54.904.948,44	70.440.104,31
Souscriptions			
Remboursements			
Total 2			
Moyenne de référence de l'actif net total	184.669.916,57	193.931.492,05	189.300.704,31
Taux de rotation	8,41%	28,31%	37,21%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

2.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2022			2023			2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe C - Cap			409.724,54			409.724,54			409.724,537
Classe C - Dis			535.108,47			535.108,47			535.108,47
TOTAL			944.833,01			944.833,01			944.833,007

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2022		2023		2024	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe C - Cap						
Classe C - Dis						
TOTAL						

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2022		2023		2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe C - Cap	74.883.938,17	182,77	82.659.889,89	201,75	91.978.107,16	224,49
Classe C - Dis	86.171.870,42	161,04	95.119.961,51	177,76	105.239.645,19	196,67
TOTAL	161.055.808,59		177.779.851,40		197.217.752,35	

2.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

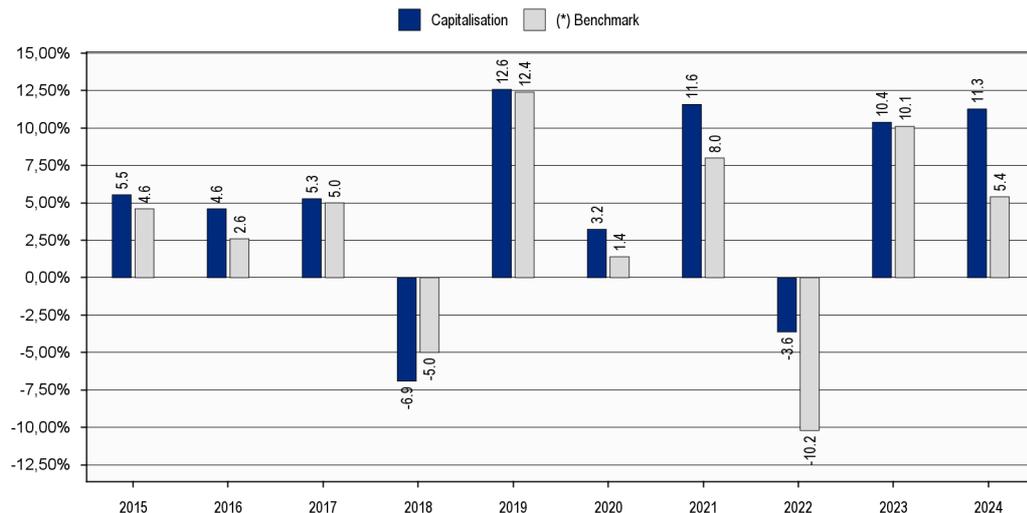
* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) :

Classe C

Rendement annuel



(*) Benchmark : Benchmark composite : euro Stoxx Return Invested (40%) et J.P. Morgan GBI EMU Unhedged LOC (30%) et ESTER capitalisé + 0,085% (30%).

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an		3 ans		5 ans		10 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
11,27% (en EUR)	5,40% (en EUR)	5,78% (en EUR)	1,36% (en EUR)	6,40% (en EUR)	2,56% (en EUR)	5,20% (en EUR)	3,08% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P (t; t+n) = \left(\frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

2.4.6 . Frais**Frais récurrents**

- Part de capitalisation - BE0946409779 : 0,82%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,80% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,80%
Coûts de transaction	0,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,02%

- Part de distribution - BE6212654956 : 0,82%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,80% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,80%
Coûts de transaction	0,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,02%

Existence de certaines rémunérations, commissions ou d'avantages non-monétaires (soft commissions)

Non applicable

Existence de Fee sharing-agreements

Il peut exister des accords de rétrocession de rémunération.

Lors de la conclusion d'un accord de rétrocession de rémunération, Rothschild & Co Asset Management Europe envisage de mettre tout en oeuvre pour éviter des conflits d'intérêts éventuels. Si toutefois des conflits d'intérêts surgissent, Rothschild & Co Asset Management Europe agira dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts de la Sicav, dont elle assure la gestion.

2.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations**NOTE 1 - Produits et charges des placements**

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats est composé d'un remboursement de la FSMA pour l'année 2023.

NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 4 – Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s) : 5.300,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

NOTE 5 - Politique ESG et Transition énergétique

Le Compartiment ne promeut pas les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) et n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le Compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Au niveau du Compartiment, les investissements suivront la politique ESG. Les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.be.rothschildandco.com/>.

3 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT CEPHALE

3.1 . RAPPORT DE GESTION

3.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment CEPHALE a été lancé le 25 avril 2014.

Période et prix de souscription initiale :

- Parts de capitalisation – classe C : du 22 avril 2014 au 25 avril 2014 au prix de 1.000,00 EUR par part.

3.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

3.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

L'objectif du compartiment est de faire bénéficier l'actionnaire, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, de l'évolution des marchés financiers au travers d'un portefeuille mixte de produits de taux et d'actions de différents pays et secteurs économiques mondiaux sélectionnés par le gestionnaire sur la base de leur rentabilité attendue ; la partie investie en actions représentant toujours au maximum quarante pour cent de l'actif net du compartiment. Pour ce faire, le compartiment investit en actions et/ou en valeurs mobilières assimilables (telles que par exemple les obligations convertibles, certificats d'investissement, warrants), ainsi qu'en produits de taux et/ou en parts d'OPC de même nature, la proportion des actifs investie directement ou indirectement en produits de taux pouvant être comprise entre 60% et 100% de l'actif net du compartiment, selon les attentes d'évolution des marchés financiers.

Politique de placement du compartiment

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

Le compartiment n'a pas l'intention de couvrir systématiquement le risque de change.

Aspects environnementaux, sociaux, et de gouvernance

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un fonds. Ces événements ou situations pourraient, par exemple et sans être exhaustifs, avoir des impacts à court terme (ex : une amende occasionnelle pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) ou à long terme (ex : atteinte à la réputation de sociétés cotées dans des pays développés).

Le compartiment est géré selon un processus d'investissement pouvant intégrer des facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) et n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Au niveau du Compartiment, les investissements suivront la politique ESG. Les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable.

La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.be.rothschildandco.com/>.

Catégories d'actifs autorisés

Les actifs de ce compartiment seront investis principalement (i.e. au minimum 50% de l'actif net du compartiment) :

- en actions ou en valeurs mobilières assimilables (telles que par exemple obligations convertibles, parts d'OPC investissant en actions, certificats d'investissement, warrants), et
- en parts d'organismes de placement collectif (OPC) de type ouvert, de tout type de classe d'actifs et de stratégies d'investissements, et,
- en produits de taux (fixe ou variable) ou en valeurs assimilables ou en OPC de même nature.

Les actifs du compartiment pourront également être investis accessoirement ((i.e. au maximum 10% de l'actif net du compartiment) au travers des autres catégories d'actifs mentionnées dans les statuts annexés au présent document. Ainsi, à titre accessoire, les actifs pourront par exemple être placés en dépôts et/ou liquidités.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Le compartiment pourra également avoir recours, dans le respect des règles légales en vigueur, à l'utilisation de produits dérivés, comme par exemple des futures et options (sur actions, devises, taux ou indices), des swaps de taux d'intérêt, de devises et d'indices et des opérations de change à terme et ce, tant dans un but d'exposition que dans un but de couverture. L'investisseur doit être conscient du fait que certains types de produits dérivés sont plus volatils que les produits sous-jacents.

Néanmoins le compartiment ne recourra pas à des instruments dérivés portant sur un risque de crédit.

Stratégie particulière

Les actifs pourront être investis au travers des diverses régions du monde.

La proportion des actifs investie en produits de taux et/ou en parts d'OPC de même nature et/ou valeurs mobilières assimilables pourra être comprise entre 60% et 100% de l'actif net du compartiment, selon les attentes d'évolution des marchés financiers. Aussi, la proportion des actifs investie en actions et/ou en parts d'OPC de même nature et/ou valeurs mobilières assimilables sera au maximum de 40%.

Les émetteurs des titres choisis dans la poche obligataire seront des gouvernements, le secteur public, le secteur privé et/ou des institutions supranationales. Ceux-ci auront une notation « investment grade », i.e. de minimum BBB- ou équivalent. Les obligations pourront, le cas échéant, être émises par des sociétés ne bénéficiant pas d'un rating ou bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- ou équivalent, à hauteur de 20% maximum de l'actif net du compartiment.

Les actifs pourront également être placés en actions de sociétés cotées sur les marchés émergents, ainsi qu'en obligations émises par des Etats émergents ou des sociétés dont le siège social est situé dans des pays émergents. Ces investissements s'effectueront à concurrence de maximum 20% de l'actif net du compartiment.

Caractéristiques des obligations et des titres de créance

- Les émetteurs des obligations et titres de créance à taux fixe ou variable auront principalement (i.e. au minimum 50%) une notation « investment grade », i.e. de minimum BBB- ou équivalent. Les investissements seront réalisés en valeurs émises par des gouvernements, le secteur public, le secteur privé, des institutions supranationales. Les obligations à taux fixe ou variable pourront être émises par des états émergents ou des sociétés dont le siège social est situé dans des pays émergents. Elles pourront, le cas échéant, être émises par des sociétés ne bénéficiant pas d'un rating ou bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- ou équivalent, à hauteur de 20% maximum de l'actif net du compartiment.

Le gestionnaire pourra faire varier la sensibilité de -1 à 9 en fonction de ses attentes vis-à-vis de l'évolution des taux d'intérêt.

- La politique d'investissement veille à assurer une diversification des risques du portefeuille. L'évolution de la valeur nette d'inventaire est toutefois incertaine car elle est soumise aux différents types de risque évoqués ci-dessous. Il peut en résulter une volatilité relativement importante de son cours.

3.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

3.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

3.1.6 . Indice et benchmark

Il n'y aura pas d'indice de référence suivi. Le compartiment est géré de manière active : la Société de gestion dispose d'une certaine discrétion par rapport à la composition du portefeuille, dans le respect de la politique d'investissement.

3.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Le second semestre 2024 a été marqué par une volatilité importante sur les marchés de taux. L'inflation européenne a continué de refluer et de se rapprocher des 2% alors que la croissance reste faible. La BCE a ainsi baissé trois fois ses taux ce semestre, portant le taux de dépôt à 3% en fin d'année. La divergence de dynamique économique avec les Etats-Unis s'est accentuée, avec une croissance américaine proche des 3% et une inflation plus élevée qu'en Europe. Cela n'a pas empêché la Fed d'entamer à son tour un cycle de baisse des taux à partir de septembre, portant le taux directeur à 4.5% contre 5.5% fin juin. En fin d'année, les risques inflationnistes aux Etats-Unis se sont ravivés suite à l'élection de Donald Trump, les investisseurs anticipant l'application de droits de douane globaux sur les importations américaines.

Ainsi, notre choix de conserver un portefeuille avec une durée courte, autour de 1.5, s'est révélé payant. Il nous a permis de nous protéger de la volatilité tout en bénéficiant d'un portage toujours attrayant, le crédit européen 1-3 ans restant rémunérateur malgré les premières baisses de taux BCE. Dans le détail, nous avons continué de nous exposer davantage aux obligations financières, qui affichent une prime de risque face aux émetteurs Corporates tout en ayant des fondamentaux robustes, avec des ratios de solvabilité au plus haut. Les financières senior représentent 51.2% de la poche et les Tier 2, 19.4%. Les obligations Corporates constituent 28.5% de la poche, majoritairement à travers des titres Investment Grade, 79.7%, et beaucoup moins sur le High Yield ou non notés (10.3%), dans une volonté de nous exposer aux meilleures signatures en cas de scénario macroéconomique défavorable. Ce positionnement prudent, composé d'une faible sensibilité aux taux et d'une importante exposition aux obligations financières, nous a permis de générer une performance positive tout au long de ce semestre.

Concernant les actions, l'approche diversifiée entre géographie et thématiques d'investissements a été conservée. Les actions américaines ont à nouveau constitué le principal moteur de performance, en particulier le compartiment des valeurs technologique et de croissance. Les actions des pays émergents, en particulier les actions chinoises, ont connu un regain d'intérêt après une année 2023 marquée par une forte baisse.

La hausse des marchés a rendu possible le remboursement de produits structurés. Malgré la hausse de volatilité observée au deuxième semestre, le contexte de taux élevés nous a permis de réinvestir une partie des sommes remboursées avec un rendement brut compris entre 5.3% et 6.2%.

3.1.8 . Politique future

Nous entamons 2025 avec un rendement interne toujours intéressant, autour des 3%, alors que notre positionnement reste inchangé. Le risque crédit est concentré sur des obligations bien notées compte tenu du resserrement significatif des primes de risque ces deux dernières années. La sensibilité obligataire, elle, reste contenue, à 1.5. Nous estimons que des éléments d'incertitude perdurent, entre besoin de financement en hausse des émetteurs souverains, une forte incertitude politique et économique en Europe, notamment en France, en Allemagne et au Royaume-Uni, et de possibles évolutions géopolitiques dès le début de l'année 2025 suite à l'élection de Donald Trump. Ces éléments sont des facteurs de volatilité sur les taux, tout comme la désynchronisation des économies européenne et américaine, alors que le cycle de baisse des taux devrait se poursuivre, tout du moins en zone Euro. Notre positionnement nous permet également d'adapter le portefeuille en fonction des opportunités de marché, et nous n'excluons pas d'investir sur des obligations de maturité plus longues afin de remonter la sensibilité graduellement.

Les actions conservent leur intérêt dans l'allocation d'actifs dans une optique de moyen terme et de diversification des risques. A court terme, un regain de volatilité n'est pas à exclure, potentiellement alimenté par les annonces des mesures économiques et géopolitiques du nouveau président américain qui pourraient être à profit pour initier des mouvements tactiques en portefeuille aussi bien sur les actions que sur les produits structurés. Nous continuons de préférer en relatif la zone américaine à la zone euro.

3.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres et indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Ce produit a été catégorisé dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux. Autrement dit les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et si la situation venait à se détériorer sur le marché il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur une durée supérieure ou égale à 5 ans ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour. La catégorie de risque associée à cet OPC est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement est calculé, conformément aux dispositions du Règlement 583/2010, sur la base de la volatilité (les hausses et les baisses de sa valeur) sur une période précédente de cinq ans. Cet indicateur est disponible, dans sa version la plus récente, dans les informations clés pour l'investisseur. Il classe le fonds sur une échelle allant de 1 à 7.

Plus le fonds est situé haut sur l'échelle, plus le rendement possible est élevé, mais plus le risque de perte est important également. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque, mais que comparé à des chiffres plus élevés, ce produit offre en principe un rendement plus faible mais aussi plus prévisible.

Les principales limites de l'indicateur sont les suivantes : l'indicateur de risque est calculé à partir des données passées, qui ne préjugent en rien de l'évolution future. En conséquence, le degré de risque pourra évoluer dans le temps. Même si le fonds se situe dans la catégorie de risque la plus basse, l'investisseur peut subir des pertes car aucune catégorie n'est totalement exempte de risque.

3.1.10 . Affectations des résultats

Non applicable - ce compartiment ne détient pas de parts de distribution.

3.2 . BILAN

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	21.079.335,15	21.617.320,10
I. Actifs immobilisés	1.894,53	552,66
A. Frais d'établissement et d'organisation	1.894,53	552,66
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	20.685.999,74	20.732.899,12
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	7.596.231,00	9.501.783,75
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	1.684.718,50	2.346.641,00
B. Instruments du marché monétaire	2.122.815,36	1.194.024,44
E. OPC à nombre variable de parts	9.282.234,88	7.690.449,93
V. Dépôts et liquidités	258.609,23	756.016,78
A. Avoirs bancaires à vue	258.609,23	756.016,78
VI. Comptes de régularisation	132.831,65	127.851,54
B. Produits acquis	178.025,82	199.157,41
C. Charges à imputer (-)	-45.194,17	-71.305,87
TOTAL CAPITAUX PROPRES	21.079.335,15	21.617.320,10
A. Capital	19.860.776,51	20.139.858,81
B. Participations au résultat	-74.816,43	84.874,89
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	1.293.375,07	1.392.586,40

3.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	975.092,59	1.118.787,13
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	75.426,19	450.083,16
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	68.507,48	54.181,00
B. Instruments du marché monétaire	43.118,00	13.896,71
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	-370,98	
E. OPC à nombre variable de parts	726.579,77	655.852,52
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	61.832,13	-55.226,26
II. Produits et charges des placements	425.101,90	381.422,26
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	389.481,21	365.515,67
b. Dépôts et liquidités	42.873,50	16.735,34
C. Intérêts d'emprunts (-)		-1.953,15
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-8.550,00	
F. Autres produits provenant des placements	1.297,19	1.124,40
III. Autres produits	21,69	76,32
B. Autres	21,69	76,32
IV. Coûts d'exploitation	-106.841,11	-107.699,31
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)		-130,69
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-3.437,03	-3.304,86
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-82.269,55	-78.602,22
Classe C	-82.269,55	-78.602,22
b. Gestion administrative et comptable	-3.513,50	-3.300,37
E. Frais administratifs (-)	-6.798,84	-2.779,54
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-295,76	-133,34
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1.600,00	-1.600,00
H. Services et biens divers (-)	-9.525,37	-8.305,43
J. Taxes	1.212,71	-5.236,91
Classe C	1.212,71	-5.236,91
K. Autres charges (-)	-613,77	-4.305,95
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	318.282,48	273.799,27
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	1.293.375,07	1.392.586,40
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	1.293.375,07	1.392.586,40
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	1.218.558,64	1.477.461,29
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	1.293.375,07	1.392.586,40
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-74.816,43	84.874,89
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	-1.218.558,64	-1.477.461,29

3.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

3.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
OBLIGATIONS							
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>7.596.231,00</u>		<u>36,72%</u>	<u>36,04%</u>
OBLIGATIONS-Emises par une entreprise privée				<u>4.960.528,50</u>		<u>23,98%</u>	<u>23,53%</u>
EUR							
ALIAxis FINANCE 0.875% 08-11-28	200.000	EUR	91,67%	183.335,00		0,89%	0,87%
ANHEUSER INBEV SANV 2.125% 02-12-27	150.000	EUR	98,71%	148.061,25		0,72%	0,70%
ANIMA 1.5% 22-04-28	150.000	EUR	95,27%	142.899,00		0,68%	0,68%
BNP PAR CARDIF 4.032% PERP	300.000	EUR	100,20%	300.589,50		1,45%	1,43%
CARREFOUR S A 2.625% 15-12-27	100.000	EUR	99,22%	99.222,50		0,48%	0,47%
CDP RETI 3.875% 04-09-31	200.000	EUR	101,58%	203.168,00		0,98%	0,96%
CELLNEX FINANCE COMPANY SAU 2.25% 12-04-26	300.000	EUR	99,29%	297.856,50		1,44%	1,41%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 2.375% 04-10-27	200.000	EUR	99,49%	198.973,00		0,96%	0,94%
CORNING 3.875% 15-05-26	250.000	EUR	101,32%	253.295,00		1,22%	1,20%
FORTIVE 3.7% 13-02-26	100.000	EUR	100,95%	100.945,50		0,49%	0,48%
FRESENIUS SE 1.625% 08-10-27	200.000	EUR	97,48%	194.957,00		0,94%	0,92%
GRENKE FINANCE 5.125% 04-01-29	300.000	EUR	101,08%	303.232,50		1,47%	1,44%
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES 6.0% 23-01-27	600.000	EUR	105,42%	632.538,00		3,06%	3,00%
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICE 5.125% 05-04-26	150.000	EUR	102,27%	153.409,50		0,74%	0,73%
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 4.5% 06-04-27	250.000	EUR	101,75%	254.367,50		1,23%	1,21%
KION GROUP AG 4.0% 20-11-29	150.000	EUR	101,95%	152.922,75		0,74%	0,73%
LEASYS 3.375% 25-01-29 EMTN	300.000	EUR	99,85%	299.535,00		1,45%	1,42%
LEASYS 4.5% 26-07-26 EMTN	150.000	EUR	102,21%	153.319,50		0,74%	0,73%
NORTEGAS ENERGIA DISTRIBUCION SAU 2.065% 28-09-27	100.000	EUR	96,68%	96.682,00		0,47%	0,46%
POSAV 5.375% PERP	100.000	EUR	99,44%	99.442,00		0,48%	0,47%
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.25% 04-04-27	200.000	EUR	102,57%	205.138,00		0,99%	0,97%
VGP 1.5% 08-04-29	200.000	EUR	91,33%	182.659,00		0,88%	0,87%
VONOVIA SE 4.75% 23-05-27 EMTN	200.000	EUR	104,12%	208.231,00		1,01%	0,99%
WERFENLIFE 0.5% 28-10-26	100.000	EUR	95,75%	95.749,50		0,46%	0,45%
OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit				<u>2.635.702,50</u>		<u>12,74%</u>	<u>12,51%</u>
EUR							
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.25% 04-04-26	300.000	EUR	100,36%	301.093,50		1,45%	1,43%
BBVA 4.125% 10-05-26	400.000	EUR	100,37%	401.480,00		1,94%	1,91%
BELFIUS SANV 3.125% 11-05-26	300.000	EUR	100,10%	300.288,00		1,45%	1,42%
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.375% 08-06-26	300.000	EUR	101,73%	305.190,00		1,47%	1,45%
CASSA CENTRALE BANCA CRED COOPER ITALIA 5.885% 16-02-27	200.000	EUR	103,20%	206.394,00		1,00%	0,98%
DSV FINANCE BV 3.125% 06-11-28	200.000	EUR	101,11%	202.224,00		0,98%	0,96%
MBANK SPOLKA AKCYJNA 0.966% 21-09-27	200.000	EUR	95,29%	190.570,00		0,92%	0,90%
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 0.75% 02-11-28	250.000	EUR	94,07%	235.185,00		1,14%	1,12%
NCG BAN 5.5% 18-05-26 EMTN	200.000	EUR	100,92%	201.846,00		0,98%	0,96%
VOLKSBANK WIEN AG 0.875% 23-03-26	300.000	EUR	97,14%	291.432,00		1,41%	1,38%
Total OBLIGATIONS				7.596.231,00		36,72%	36,04%
AUTRES TITRES DE CREANCE - Avec instruments financiers dérivés embedded							
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>1.684.718,50</u>		<u>8,15%</u>	<u>7,99%</u>
OBLIGATIONS-Emises par une entreprise privée				<u>802.210,00</u>		<u>3,88%</u>	<u>3,80%</u>
EUR							
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL AUTRE V 21-08-28 CV	500.000	EUR	101,21%	506.050,00		2,45%	2,40%
JP MORGAN STRUCTURED PRODUCTS AUTRE V 13-09-30 CV RCB	300.000	EUR	98,72%	296.160,00		1,43%	1,40%
OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit				<u>882.508,50</u>		<u>4,27%</u>	<u>4,19%</u>
EUR							
BNP PAR ISSUANCE BV AUTRE V 16-05-29 RCB	650.000	EUR	102,18%	664.170,00		3,21%	3,15%
UBS ZCP 19-12-29 EMTN	190.000	EUR	114,92%	218.338,50		1,06%	1,04%

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
Total AUTRES TITRES DE CREANCE - Avec instruments financiers dérivés embedded				1.684.718,50		8,15%	7,99%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE							
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>2.122.815,36</u>		<u>10,26%</u>	<u>10,07%</u>
<u>INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE-Emis par un établissement de crédit</u>				<u>1.330.747,86</u>		<u>6,43%</u>	<u>6,31%</u>
EUR							
ABN AMRO BK 3.75% 20-04-25	200.000	EUR	100,23%	200.465,00		0,97%	0,95%
CA 2.7% 15-07-25	500.000	EUR	99,77%	498.850,00		2,41%	2,37%
CRELAN 5.375% 31-10-25 EMTN	300.000	EUR	102,09%	306.273,00		1,48%	1,45%
RAIFFEISEN BANK INTL AG 4.125% 08-09-25	100.000	EUR	101,00%	101.004,50		0,49%	0,48%
USD							
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 06-01-25	230.000	USD	101,25%	224.155,36		1,08%	1,06%
<u>INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE-Emis par une entreprise privée</u>				<u>792.067,50</u>		<u>3,83%</u>	<u>3,76%</u>
EUR							
AIRBUS SE 1.625% 07-04-25	200.000	EUR	99,58%	199.162,00		0,96%	0,95%
PKO BANK POLSKI 5.625% 01-02-26	200.000	EUR	100,22%	200.446,00		0,97%	0,95%
PPG INDUSTRIES 1.875% 01-06-25	100.000	EUR	99,52%	99.517,00		0,48%	0,47%
VITERRA FINANCE BV 0.375% 24-09-25	200.000	EUR	98,00%	196.000,00		0,95%	0,93%
WIZZ AIR FINANCE CO BV 1.0% 19-01-26	100.000	EUR	96,94%	96.942,50		0,47%	0,46%
Total INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				2.122.815,36		10,26%	10,07%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS							
<u>OPC-Obligations</u>				<u>1.878.192,20</u>		<u>9,08%</u>	<u>8,91%</u>
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>1.878.192,20</u>		<u>9,08%</u>	<u>8,91%</u>
R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	13.587,44	EUR	138,23	1.878.192,20	0,39%	9,08%	8,91%
<u>OPC-Actions</u>				<u>2.540.971,75</u>		<u>12,28%</u>	<u>12,05%</u>
<u>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>1.089.440,00</u>		<u>5,26%</u>	<u>5,17%</u>
ISHARES SP 500 EUR HEDGED UCITS ETF ACC	8.800	EUR	123,80	1.089.440,00	0,02%	5,26%	5,17%
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>1.451.531,75</u>		<u>7,02%</u>	<u>6,88%</u>
EDGEWOOD L SELECT US SELECT GROWTH A USD AD	1.185	USD	334,39	381.415,10	0,01%	1,84%	1,81%
FSSA GREATER CHINA GROWTH FUND CLASS I ACCUMULATION USD	3.200	USD	120,13	370.032,30	0,04%	1,79%	1,75%
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR	1.755,64	EUR	241,10	423.284,35	0,07%	2,05%	2,01%
R-CO THEMATIC SILVER PLUS CL	2.000	EUR	138,40	276.800,00	0,22%	1,34%	1,31%
<u>OPC-Mixtes</u>				<u>1.345.938,00</u>		<u>6,51%</u>	<u>6,38%</u>
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>1.345.938,00</u>		<u>6,51%</u>	<u>6,38%</u>
R-CO VALOR P EUR	550	EUR	2.447,16	1.345.938,00	0,02%	6,51%	6,38%
<u>OPC-Monétaires</u>				<u>3.517.132,93</u>		<u>17,00%</u>	<u>16,69%</u>
<u>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>3.474.607,71</u>		<u>16,80%</u>	<u>16,49%</u>
RMM TRESORERIE 6M C EUR	586,03	EUR	1.051,53	616.231,39	0,02%	2,98%	2,93%
RMM TRESORERIE 6M I EUR	0,9	EUR	3.176.326,61	2.858.376,32	0,11%	13,82%	13,56%
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>42.525,22</u>		<u>0,20%</u>	<u>0,20%</u>
RMM COURT TERME	10,15	EUR	4.190,09	42.525,22	0,00%	0,20%	0,20%
Total OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				9.282.234,88		44,87%	44,03%
TOTAL PORTEFEUILLE				20.685.999,74		100,00%	98,13%
Avoirs bancaires à vue				258.609,23			1,23%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		258.202,54			1,23%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		361,79			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		44,90			0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				258.609,23			1,23%

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
AUTRES				134.726,18			0,64%
TOTAL DE L'ACTIF NET				21.079.335,15			100,00%

3.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
France	45,57%
Irlande	10,99%
Pays-Bas	10,05%
Espagne	6,74%
Italie	6,00%
Belgique	5,42%
États-Unis	2,93%
Allemagne	2,69%
Jersey	2,45%
Autriche	2,38%
Pologne	1,89%
Luxembourg	1,84%
Suisse	1,05%
TOTAL	100,00%

Par secteur	
Holding et sociétés financières	57,25%
Banques et institutions financières	27,91%
Fonds d'investissement	8,35%
Constructions, matériaux de construction	2,33%
Télécommunication	1,22%
Sociétés immobilières	1,01%
Industrie aéronautique et spatiale	0,96%
Electronique et semi-conducteurs	0,49%
Distribution, commerce de détail	0,48%
TOTAL	100,00%

Par devise	
EUR	95,28%
USD	4,72%
TOTAL	100,00%

3.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)**Taux de rotation**

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	2.480.243,15	3.259.515,40	5.739.758,55
Ventes	3.166.500,00	3.594.606,25	6.761.106,25
Total 1	5.646.743,15	6.854.121,65	12.500.864,80
Souscriptions		250.739,67	250.739,67
Remboursements	199.809,93	1.882.289,76	2.082.099,69
Total 2	199.809,93	2.133.029,43	2.332.839,36
Moyenne de référence de l'actif net total	21.809.042,98	21.701.404,64	21.755.223,81
Taux de rotation	24,98%	21,75%	46,74%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

3.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2022			2023			2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe C - Cap		3.337,62	14.866,67	6.988,69	3.353,06	18.502,31	203,221	1.706,65	16.998,879
TOTAL			14.866,67			18.502,31			16.998,879

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2022		2023		2024	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe C - Cap		3.762.334,86	7.844.177,79	3.801.893,51	250.739,67	2.082.099,69
TOTAL		3.762.334,86	7.844.177,79	3.801.893,51	250.739,67	2.082.099,69

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2022		2023		2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe C - Cap	16.182.449,42	1.088,51	21.617.320,10	1.168,36	21.079.335,15	1.240,04
TOTAL	16.182.449,42		21.617.320,10		21.079.335,15	

3.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

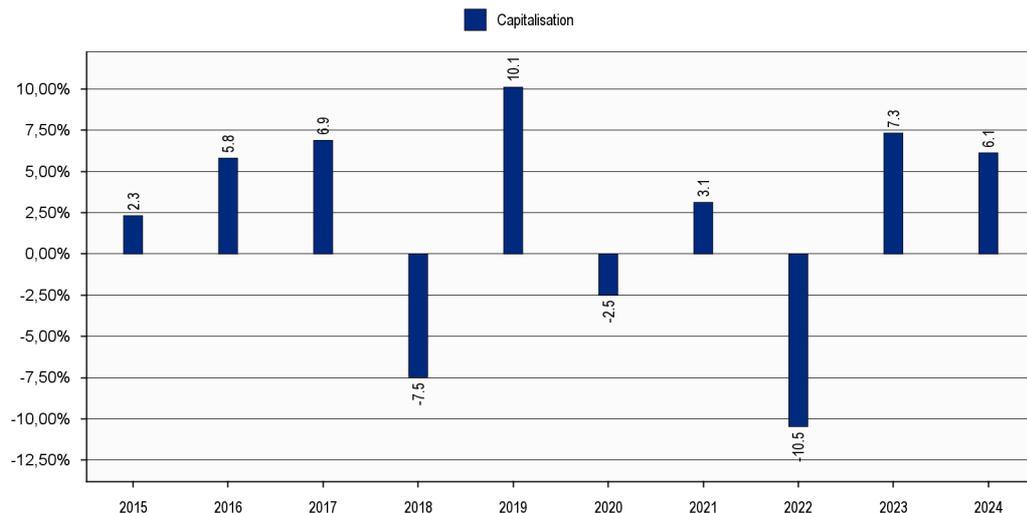
* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) :

Classe C

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
6,14% (en EUR)	0,66% (en EUR)	0,51% (en EUR)	1,92% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left(\frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

- P (t; t+n) la performance de t à t+n
- VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n
- VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
- n la période sous revue

3.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Part de capitalisation - BE6262690793 : 0,74%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,73% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,73%
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,01%

Existence de certaines rémunérations, commissions ou d'avantages non-monétaires (soft commissions)

Non applicable

Existence de Fee sharing-agreements

Il peut exister des accords de rétrocession de rémunération.

Lors de la conclusion d'un accord de rétrocession de rémunération, Rothschild & Co Asset Management Europe envisage de mettre tout en oeuvre pour éviter des conflits d'intérêts éventuels. Si toutefois des conflits d'intérêts surgissent, Rothschild & Co Asset Management Europe agira dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts de la Sicav, dont elle assure la gestion.

3.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats contient des montants de compensation CSDR et un remboursement de la FSMA pour l'année 2023.

NOTE 3 - Taxes

Le poste « IV. J. Taxes » du compte de résultats est positif car que le montant de la Taxe OPC de l'année fiscale 2022, payé en 2023, était inférieur au montant provisionné ; la différence a été extournée.

NOTE 4 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 5 – Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s) : 5.300,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

NOTE 6 - Politique ESG et Transition énergétique

Le Compartiment ne promeut pas les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) et n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le Compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Au niveau du Compartiment, les investissements suivront la politique ESG. Les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.be.rothschildandco.com/>.

4 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT COLOMBEY PARTICIPATIONS

4.1 . RAPPORT DE GESTION

4.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment COLOMBEY PARTICIPATIONS a été lancé le 5 février 2016.

Période et prix de souscription initiale :

- Parts de capitalisation – classe C : du 4 février 2016 au 5 février 2016 au prix de 1.000,00 EUR par part.

4.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

4.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

Le compartiment « COLOMBEY PARTICIPATIONS » a pour objectif de faire bénéficier l'investisseur, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, de l'évolution des marchés financiers au travers d'un portefeuille diversifié d'actions de différents pays et secteurs économiques mondiaux, sélectionnés par le gestionnaire sur la base de leur rentabilité attendue, ainsi que de produits de taux.

Le gestionnaire tendra, sur la durée de placement recommandée, à surperformer son indice de référence (Euribor 3 mois (valeur minimale 0%) + 4%).

Pour ce faire, le compartiment investit en actions et/ou en valeurs mobilières assimilables (telles que par exemple les obligations convertibles, certificats d'investissement, bons de souscription, warrants), pour 65% maximum de l'actif net du compartiment, ainsi qu'en produits de taux et/ou en parts d'OPC de même nature, la proportion des actifs investie directement ou indirectement en produits de taux pouvant être majoritaire ou minoritaire, selon les attentes d'évolution des marchés financiers.

Ce portefeuille mixte ne sera cependant jamais exposé à plus de 35% au risque de change.

Politique de placement du compartiment

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

Le compartiment n'a pas l'intention de couvrir systématiquement le risque de change.

Aspects environnementaux, sociaux, et de gouvernance

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un fonds. Ces événements ou situations pourraient, par exemple et sans être exhaustifs, avoir des impacts à court terme (ex : une amende occasionnelle pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) ou à long terme (ex : atteinte à la réputation de sociétés cotées dans des pays développés).

Le compartiment est géré selon un processus d'investissement pouvant intégrer des facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) et n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR).

Le compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Au niveau du Compartiment, les investissements suivront la politique ESG. Les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.be.rothschildandco.com/>.

Catégories d'actifs autorisés

Les actifs de ce compartiment seront investis :

- en actions ou en valeurs mobilières assimilables (telles que par exemple obligations convertibles, parts d'OPC investissant en actions, certificats d'investissement, warrants), et
- en parts d'organismes de placement collectif (OPC) de type ouvert et,
- en produits de taux (fixe ou variable) ou en valeurs assimilables.

Les actifs du compartiment pourront également être investis accessoirement (i.e. au maximum 10% de l'actif net du compartiment) au travers des autres catégories d'actifs mentionnées dans les statuts annexés au présent document. Ainsi, à titre accessoire, les actifs pourront par exemple être placés en dépôts et/ou liquidités.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Le compartiment pourra également avoir recours, dans le respect des règles légales en vigueur, à l'utilisation de produits dérivés, comme par exemple des futures et options (sur actions, devises, taux ou indices), des swaps de taux d'intérêt, de devises et d'indices et des opérations de change à terme et ce, tant dans un but d'exposition que dans un but de couverture. L'investisseur doit être conscient du fait que ces types de produits dérivés sont plus volatils que les produits sous-jacents.

Néanmoins le compartiment ne recourra pas à des instruments dérivés portant sur un risque de crédit.

Ces investissements se feront dans la limite d'une sensibilité du portefeuille comprise entre -1 à 9.

Stratégie particulière

Les actifs pourront être investis au travers des diverses régions du monde, le risque de change étant cependant limité à 35%.

L'exposition aux actions d'une capitalisation inférieure à 10Md€ ne dépassera pas 15%.

La proportion des actifs investie en obligations pourra être majoritaire ou minoritaire, selon les attentes d'évolution des marchés financiers.

La proportion des actifs investie en actions et/ou en parts d'OPC de même nature et/ou valeurs mobilières assimilables, ne dépassera pas 65%.

Les émetteurs des titres choisis dans la poche obligataire seront des gouvernements, des entreprises du secteur public et du secteur privé et/ou des institutions supranationales. Ceux-ci auront une notation « investment grade », i.e. de minimum BBB- et/ou Baa3. Les obligations pourront, le cas échéant, être émises par des sociétés bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- et/ou Baa3 ou par des sociétés non notées à hauteur de 15% maximum de l'actif net du compartiment.

Les actifs pourront également être placés en actions de sociétés cotées sur les marchés hors OCDE, ainsi qu'éventuellement en obligations émises par des états ou des sociétés dont le siège social est situé en dehors de l'OCDE, à concurrence de maximum 20% de l'actif net du compartiment.

Caractéristiques des obligations et des titres de créance

- Les émetteurs des obligations et titres de créance à taux fixe ou variable auront une notation « investment grade », i.e. de minimum BBB- et/ou Baa3. Toutefois le compartiment pourra investir dans des émetteurs ne bénéficiant pas de rating ou bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- et/ou Baa3 jusqu'à 15% maximum de l'actif net du compartiment. Les investissements seront réalisés en valeurs émises par des gouvernements, des entreprises du secteur public et/ou du secteur privé, des institutions supranationales. Les obligations à taux fixe ou variable pourront être émises par des états ou des sociétés dont le siège social est situé en dehors de l'OCDE.

Le gestionnaire pourra faire varier la sensibilité de -1 à 9 en fonction de ses attentes vis-à-vis de l'évolution des taux d'intérêt.

- La politique d'investissement veille à assurer une diversification des risques du portefeuille. L'évolution de la valeur nette d'inventaire est toutefois incertaine car elle est soumise aux différents types de risque évoqués ci-dessous. Il peut en résulter une volatilité relativement importante de son cours.

4.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

4.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

4.1.6 . Indice et benchmark

Euribor 3 mois (valeur minimale 0%) + 4%. (Cet indice sert d'instrument pour l'investisseur afin de pouvoir comparer les prestations du compartiment avec celles de l'indice et ainsi de pouvoir apprécier les prestations du compartiment de manière informée mais également afin de déterminer la commission de performance.).

L'indice de référence utilisé est : Euribor 3 mois (valeur minimale 0%) + 4%.

« Euribor » est fourni par l'European Money Markets Institute (« EMMI »). EMMI est autorisé à agir en tant qu'administrateur d'indices de référence conformément à l'article 34 du règlement et repris sur le registre public des administrateurs d'indices de référence tenu par l'AEMF.

Le compartiment est géré de manière active : la Société de gestion dispose d'une certaine discrétion par rapport à la composition du portefeuille, dans le respect de la politique d'investissement.

Tracking-error

La tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et de l'indice suivi.

Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances de la part de référence de s'éloigner de celles de son indice de référence.

- Part de capitalisation « C » (BE6283816591) : 4,34%.

4.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Dans la calme progression continue des marchés « actions » tout au long de l'année, l'été 2024 fait tache. Sa forte volatilité lors des trois premiers jours de bourse du mois d'août enregistre une chute significative des indices, avec une baisse de 6,4% de l'indice mondial des actions (MSCI World, en devises locales). L'explication de ce dérochage surprise tient dans le débouclage massif des positions de *carry trade* sur le yen japonais, à la suite de la hausse des taux directeurs opérée par la Banque Centrale japonaise (BoJ), mais aussi du fait de craintes accrues quant à une possible récession aux États-Unis ou à une intensification des tensions au Moyen-Orient.

Fort heureusement, cette « panique » sur les marchés est rapidement oubliée et laisse place à l'évènement financier le plus attendu des deux dernières années. Le 18 septembre, la première baisse des taux directeurs par la FED a enfin lieu ! Attentif aux nouveaux signes de ralentissement de la croissance de l'emploi et estimant qu'ils surpassent désormais les craintes d'une résurgence de l'inflation, la FED réduit de manière significative son principal taux directeur, abaissant la fourchette cible des Fed Funds de 50 points de base. Bien que partiellement anticipée par les marchés, cette décision marque un tournant dans la politique monétaire américaine en mettant fin à l'ère du *Higher for Longer*. Ce geste inaugure un nouveau cycle de baisses des taux visant à prévenir une dégradation de l'économie outre-Atlantique.

Sur le plan politique, aux Etats-Unis, cette année d'élection présidentielle délivre son lot de rebondissement. Alors que Donald Trump affronte un parti démocrate forcé de s'adapter au désistement de Joe Biden, Kamala Harris émerge comme une candidate de poids. Elle ne réussira cependant pas à arrêter le *Red Sweep*, une victoire totale du camp républicain à la présidence, au Sénat et à la Chambre des représentants. Dans le sillage de ces résultats, le marché « actions » américain s'envole sur de nouveaux sommets, porté par les promesses de dérégulations et de baisses des impôts sur les sociétés. En Europe cependant, l'heure est au déséquilibre. Si au niveau continental le Parlement Européen ne ressort pas bousculé par les élections de début juin, la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale et la laborieuse nomination d'un Premier Ministre, censuré quelques mois après, entraîne la sous performance relative du CAC 40. Enfin, l'antipathie affichée de Donald Trump au commerce mondial participe également à la déstabilisation des marchés « actions » français, comme celui des marchés « actions » européens ou asiatiques.

De leur côté, les marchés « actions » chinois ont accueilli, à fin septembre, une salve de mesures monétaires et fiscales expansionnistes, visant à relancer une économie aux prises avec de fortes pressions déflationnistes qui mets en péril l'objectif de croissance fixé. Les annonces de baisses de taux, notamment sur les prêts hypothécaires, et les injections de liquidités dans les grandes banques publiques ont eu de quoi dynamiser, temporairement, un marché « actions » domestique amorphe.

Au 31 décembre 2024, l'indice mondial du marché « actions », le MSCI World, progresse de 19%*, porté par la solidité du S&P500, en hausse de 25% et témoin de l'exceptionnel parcours des *Magnificent Seven* de 48% et de l'enthousiasme du déploiement de l'IA Générative, adossée à une économie nationale solide. En Europe, la déstabilisation politique en France a ramené la performance du CAC 40 à 1% alors même que l'Euro Stoxx 50 affiche une hausse de 12%, épargné des renouvellements législatifs et exécutifs surprises mais également bénéficiaire d'une faible exposition au secteur du luxe. De leur côté, les marchés émergents, à travers le MSCI EM sont en progression de 8%, notamment marqué par le MSCI China qui passe d'une performance de 4% à fin août à 19% à la fin de l'année, conséquence des mesures monétaires et gouvernementales. D'autre part, l'or a poursuivi sa progression avec une évolution des prix de 27% sur l'année. Enfin, autant les obligations souveraines que d'entreprises en Europe profitent de la baisse des taux, affichant une performance de 2% pour la première catégorie, de 5% pour celle des entreprises et de 7% pour les entreprises à rendement.

*Toutes les données sont en devises locales, total return, au 31/12/2024

4.1.8 . Politique future

Nous privilégions une diversification des poches géographiques, au-delà de notre biais domestique, en conservant la surpondération relative des « actions » américaines. Ces dernières sont soutenues par une situation macroéconomique favorable, de bons résultats d'entreprises, et des perspectives économiques positives liées à l'élection de Donald Trump. D'autre part, nous continuons d'afficher une vision résolument positive sur le marché « obligataire » après une augmentation graduelle et disciplinée de notre pondération à cette classe d'actifs entamée mi-2022. Nous mettons l'accent sur des fonds à maturité afin de bénéficier du portage et de fixer un rendement élevé, ainsi que sur les obligations souveraines à maturité longue (7-10 ans) pour protéger les portefeuilles en cas de récession.

4.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres et indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Ce produit a été catégorisé dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux. Autrement dit les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et si la situation venait à se détériorer sur le marché il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur une durée supérieure ou égale à 5 ans ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour. La catégorie de risque associée à cet OPC est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement est calculé, conformément aux dispositions du Règlement 583/2010, sur la base de la volatilité (les hausses et les baisses de sa valeur) sur une période précédente de cinq ans. Cet indicateur est disponible, dans sa version la plus récente, dans les informations clés pour l'investisseur. Il classe le fonds sur une échelle allant de 1 à 7.

Plus le fonds est situé haut sur l'échelle, plus le rendement possible est élevé, mais plus le risque de perte est important également. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque, mais que comparé à des chiffres plus élevés, ce produit offre en principe un rendement plus faible mais aussi plus prévisible.

Les principales limites de l'indicateur sont les suivantes : l'indicateur de risque est calculé à partir des données passées, qui ne préjugent en rien de l'évolution future. En conséquence, le degré de risque pourra évoluer dans le temps. Même si le fonds se situe dans la catégorie de risque la plus basse, l'investisseur peut subir des pertes car aucune catégorie n'est totalement exempte de risque.

4.1.10 . Affectations des résultats

Non applicable - ce compartiment ne détient pas de parts de distribution.

4.2 . BILAN

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	128.204.769,16	137.741.562,70
I. Actifs immobilisés		968,28
A. Frais d'établissement et d'organisation		968,28
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	125.850.917,50	134.781.900,77
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	18.302.195,23	36.759.337,72
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	26.330.821,99	27.162.469,76
B. Instruments du marché monétaire	13.165.865,62	7.436.794,27
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	19.026.342,57	21.149.693,98
E. OPC à nombre variable de parts	49.153.205,27	41.912.229,66
F. Instruments financiers dérivés		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option (+/-)		-9.669,57
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	-153.008,41	238.082,99
m. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option (+/-)	120.011,06	2.916,71
ii. Contrats à terme (+/-)	-94.515,83	130.045,25
IV. Créances et dettes à un an au plus	108.561,66	-418.508,09
A. Créances		
a. Montants à recevoir		1.478,00
b. Avoirs fiscaux	4.045,83	2.449,88
c. Collatéral	104.515,83	
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)		-2.390,72
d. Collatéral (-)		-420.045,25
V. Dépôts et liquidités	1.672.713,50	3.085.200,75
A. Avoirs bancaires à vue	466.758,10	2.077.922,41
C. Autres	1.205.955,40	1.007.278,34
VI. Comptes de régularisation	572.576,50	292.000,99
B. Produits acquis	766.134,16	666.096,95
C. Charges à imputer (-)	-193.557,66	-374.095,96
TOTAL CAPITAUX PROPRES	128.204.769,16	137.741.562,70
A. Capital	118.524.101,40	120.905.844,20
B. Participations au résultat	-850.109,89	-8.362.589,38
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	10.530.777,65	25.198.307,88
SECTION 2: POSTES HORS BILAN		
I. Sûretés réelles (+/-)	16.919,44	-28.597,29
A. Collatéral (+/-)		
b. Liquidités/dépôts	16.919,44	-28.597,29
II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	27.431.882,18	21.909.855,20
A. Contrats d'option et warrants achetés	14.917.602,85	12.114.588,24
B. Contrats d'option et warrants vendus	12.514.279,33	9.349.266,96
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	28.932.269,55	11.790.045,25
A. Contrats à terme achetés	16.187.380,73	11.790.045,25
B. Contrats à terme vendus	12.744.888,82	

4.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	9.273.004,48	22.606.654,75
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-3.662.165,00	6.640.819,44
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	4.467.270,98	3.573.990,85
B. Instruments du marché monétaire	1.746.565,53	-60.651,83
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	3.383.782,34	7.453.722,86
E. OPC à nombre variable de parts	2.850.266,73	5.385.340,33
F. Instruments financiers dérivés		
e. Sur actions		
i. Contrats d'option	5.882,14	227.506,87
I. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option	-357.714,31	-44.436,89
ii. Contrats à terme	-26.400,87	512.466,24
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-875.864,20	-117.998,66
b. Autres positions et opérations de change	1.741.381,14	-964.104,46
II. Produits et charges des placements	1.728.525,13	3.276.872,42
A. Dividendes	360.546,80	651.158,04
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	1.363.074,09	2.557.316,53
b. Dépôts et liquidités	70.968,00	107.334,74
C. Intérêts d'emprunts (-)	-3.879,38	-11.632,63
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-62.873,53	-36.010,80
F. Autres produits provenant des placements	689,15	8.706,54
III. Autres produits	290,64	1.485,88
B. Autres	290,64	1.485,88
IV. Coûts d'exploitation	-471.042,60	-686.705,17
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-27.455,23	-93.768,79
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-20.617,28	-30.721,72
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-395.228,76	-562.613,41
Classe C	-395.228,76	-562.613,41
b. Gestion administrative et comptable	-21.529,34	-31.668,42
E. Frais administratifs (-)	-6.532,71	-2.554,54
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.879,38	-1.927,47
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1.997,72	-1.533,19
H. Services et biens divers (-)	-17.816,43	-14.231,48
J. Taxes	30.050,18	63.484,03
Classe C	30.050,18	63.484,03
K. Autres charges (-)	-7.035,93	-11.170,18
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	1.257.773,17	2.591.653,13
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	10.530.777,65	25.198.307,88
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	10.530.777,65	25.198.307,88
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	9.680.667,76	16.835.718,50
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	10.530.777,65	25.198.307,88
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-850.109,89	-8.362.589,38
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	-9.680.667,76	-16.835.718,50

4.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

4.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
OBLIGATIONS							
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>18.302.195,23</u>		<u>14,54%</u>	<u>14,27%</u>
<u>OBLIGATIONS-Emises par un état</u>				<u>6.560.613,73</u>		<u>5,21%</u>	<u>5,11%</u>
USD							
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.0% 15-02-34	4.240.000	USD	95,81%	3.910.337,85		3,11%	3,05%
EUR							
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-05-33	2.665.000	EUR	99,45%	2.650.275,88		2,10%	2,06%
<u>OBLIGATIONS-Emises par une entreprise privée</u>				<u>7.897.803,00</u>		<u>6,28%</u>	<u>6,16%</u>
EUR							
ALTAREA COGEDIM 1.875% 17-01-28	1.000.000	EUR	93,58%	935.785,00		0,74%	0,73%
CEETRUS FRANCE 2.75% 26-11-26	600.000	EUR	95,80%	574.824,00		0,46%	0,45%
CETIN GROUP NV 3.125% 14-04-27	900.000	EUR	99,72%	897.480,00		0,71%	0,70%
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 16-05-27	1.100.000	EUR	99,30%	1.092.261,50		0,87%	0,85%
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES 6.0% 23-01-27	1.200.000	EUR	105,42%	1.265.076,00		1,01%	0,99%
MAPFRE 2.875% 13-04-30	700.000	EUR	97,01%	679.045,50		0,54%	0,53%
TDC NET AS 5.056% 31-05-28	900.000	EUR	104,29%	938.646,00		0,75%	0,73%
TDF INFRASTRUCTURE SAS 1.75% 01-12-29	600.000	EUR	91,14%	546.855,00		0,43%	0,43%
VGP 1.625% 17-01-27	1.000.000	EUR	96,78%	967.830,00		0,77%	0,75%
<u>OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit</u>				<u>3.843.778,50</u>		<u>3,05%</u>	<u>3,00%</u>
EUR							
BANCO DE BADELL 2.625% 24-03-26	800.000	EUR	99,89%	799.092,00		0,63%	0,62%
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 6.5% 06-12-32	500.000	EUR	107,17%	535.827,50		0,42%	0,42%
DEUTSCHE BK 4.0% 24-06-32 EMTN	1.000.000	EUR	100,19%	1.001.865,00		0,80%	0,78%
INTE 5.25% 13-01-30 EMTN	500.000	EUR	109,84%	549.212,50		0,44%	0,43%
NCG BAN 5.25% 14-09-28 EMTN	600.000	EUR	105,50%	632.982,00		0,50%	0,50%
RAIFFEISEN BANK INTL AG 7.375% 20-12-32	300.000	EUR	108,27%	324.799,50		0,26%	0,25%
Total OBLIGATIONS				18.302.195,23		14,54%	14,27%
AUTRES TITRES DE CREANCE - Avec instruments financiers dérivés embedded							
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>26.330.821,99</u>		<u>20,92%</u>	<u>20,54%</u>
<u>OBLIGATIONS-Emises par une entreprise privée</u>				<u>14.962.354,07</u>		<u>11,89%</u>	<u>11,67%</u>
EUR							
GOLDMAN SACHS FINANCE CORP INTL 4.0% 16-12-27	4.500.000	EUR	109,09%	4.909.050,00		3,90%	3,83%
JP MORGAN STRUCTURED PRODUCTS ZCP 06-06-30	5.000.000	EUR	99,68%	4.984.000,00		3,96%	3,89%
USD							
SANTANDER INTL PRODUCTS AUTRE V 10-05-28	5.000.000	USD	105,33%	5.069.304,07		4,03%	3,95%
<u>OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit</u>				<u>11.368.467,92</u>		<u>9,03%</u>	<u>8,87%</u>
EUR							
BARCLAYS BK AUTRE V 14-03-30 RCB	7.000.000	EUR	98,54%	6.897.800,00		5,48%	5,38%
USD							
UBS AG LONDON BRANCH ZCP 15-12-34	2.115.000	USD	94,31%	1.919.969,68		1,52%	1,50%
UBS AG LONDON BRANCH ZCP 18-12-26	2.700.000	USD	98,15%	2.550.698,24		2,03%	1,99%
Total AUTRES TITRES DE CREANCE - Avec instruments financiers dérivés embedded				26.330.821,99		20,92%	20,54%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE							
<u>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>				<u>13.165.865,62</u>		<u>10,46%</u>	<u>10,27%</u>
<u>INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE-Emis par un établissement de crédit</u>				<u>10.520.351,12</u>		<u>8,36%</u>	<u>8,21%</u>
EUR							
MORGAN STANLEY CO INTL ZCP 06-06-25 RCB	5.000.000	EUR	107,96%	5.397.750,00		4,29%	4,21%

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
EUR							
RAIFFEISEN BANK INTL AG 4.125% 08-09-25	400.000	EUR	101,00%	404.018,00		0,32%	0,32%
USD							
BARCLAYS BK ZCP 25-04-25 EMTN INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE-Emis par une entreprise privée	4.040.000	USD	121,34%	4.718.583,12		3,75%	3,68%
				<u>2.645.514,50</u>		<u>2,10%</u>	<u>2,06%</u>
EUR							
DEUTSCHE WOHNEN SE 1.0% 30-04-25	700.000	EUR	99,33%	695.299,50		0,55%	0,54%
PROSUS NV 1.207% 19-01-26 EMTN	1.000.000	EUR	98,08%	980.790,00		0,78%	0,76%
WIZZ AIR FINANCE CO BV 1.0% 19-01-26	1.000.000	EUR	96,94%	969.425,00		0,77%	0,76%
Total INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				13.165.865,62		10,46%	10,27%
ACTIONS							
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				<u>19.026.342,57</u>		<u>15,12%</u>	<u>14,84%</u>
France				7.735.715,95		6,14%	6,03%
AIR LIQUIDE SA	6.871	EUR	156,92	1.078.197,32		0,86%	0,84%
ALSTOM	48.050	EUR	21,56	1.035.958,00		0,82%	0,81%
BNP PARIBAS	18.704	EUR	59,22	1.107.650,88		0,88%	0,86%
CAPGEMINI SE	6.113	EUR	158,15	966.770,95		0,77%	0,75%
ESSILORLUXOTTICA	4.188	EUR	235,60	986.692,80		0,78%	0,77%
HERMES INTERNATIONAL	425	EUR	2.322,00	986.850,00		0,78%	0,77%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	1.634	EUR	635,50	1.038.407,00		0,82%	0,81%
THALES SA	3.860	EUR	138,65	535.189,00		0,43%	0,42%
États-Unis				7.384.402,70		5,87%	5,76%
ALPHABET INC-CL C	7.692	USD	190,44	1.410.014,90		1,12%	1,10%
AMAZON.COM INC	5.203	USD	219,39	1.098.744,99		0,87%	0,86%
JPMORGAN CHASE & CO	3.295	USD	239,71	760.269,95		0,61%	0,59%
MICROSOFT CORP	3.163	USD	421,50	1.283.284,72		1,02%	1,00%
NVIDIA CORP	11.213	USD	134,29	1.449.411,66		1,15%	1,13%
SERVICENOW INC	1.355	USD	1.060,12	1.382.676,48		1,10%	1,08%
Pays-Bas				1.733.195,10		1,38%	1,35%
AIRBUS SE	4.445	EUR	154,78	687.997,10		0,55%	0,54%
ASML HOLDING NV	1.540	EUR	678,70	1.045.198,00		0,83%	0,81%
Irlande				1.295.212,97		1,03%	1,01%
ACCENTURE PLC-CL A	3.825	USD	351,79	1.295.212,97		1,03%	1,01%
Chine				877.815,85		0,70%	0,69%
TENCENT HOLDINGS LTD	16.985	HKD	417,00	877.815,85		0,70%	0,69%
Total ACTIONS				19.026.342,57		15,12%	14,84%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS							
OPC-Obligations				<u>21.484.687,56</u>		<u>17,07%</u>	<u>16,76%</u>
<i>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</i>				<u>21.484.687,56</u>		<u>17,07%</u>	<u>16,76%</u>
R-CO CONV HIGH YIELD SD-CEUR	15.476,38	EUR	101,13	1.565.125,96	0,00%	1,24%	1,22%
R-CO CONV HIGH YLD SD-IC EUR	2.541,46	EUR	1.012,57	2.573.402,00	0,00%	2,05%	2,01%
R-CO TARGET 2028 IG P EUR	79,094	EUR	115,56	9.140.102,64	0,47%	7,26%	7,13%
R CO THEMATIC TARGET 2026 HY C EUR	26.790	EUR	131,92	3.534.136,80	0,79%	2,81%	2,76%
SYCOM SELECT CR -I- 4 DEC	33.219	EUR	140,64	4.671.920,16	0,58%	3,71%	3,64%
OPC-Actions				<u>12.452.341,11</u>		<u>9,90%</u>	<u>9,71%</u>
<i>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</i>				<u>5.156.537,09</u>		<u>4,10%</u>	<u>4,02%</u>
RMM LUX BDL EUROPEAN EQUITY ALPHA I EUR	42.228	EUR	122,11	5.156.537,09	10,32%	4,10%	4,02%
<i>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</i>				<u>7.295.804,02</u>		<u>5,80%</u>	<u>5,69%</u>
ISHARES CORE SP 500 UCITS ETF USD ACC	8.165	USD	628,78	4.941.754,45	0,00%	3,93%	3,85%
R CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	18.226	EUR	93,92	1.711.785,92	0,74%	1,36%	1,34%
R-CO THEMATIC SILVER PLUS I	3,59	EUR	179.053,15	642.263,65	0,51%	0,51%	0,50%
OPC-Mixtes				<u>9.115.405,56</u>		<u>7,24%</u>	<u>7,11%</u>
<i>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</i>				<u>9.115.405,56</u>		<u>7,24%</u>	<u>7,11%</u>
ELEVA UCITS FUND - FONDS ELEVA ABSOLUTE RETURN EUROPE I (EU)	2.418	EUR	1.411,67	3.413.418,06	0,08%	2,71%	2,66%

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
R-CO VALOR C EUR	1.650	EUR	3.455,75	5.701.987,50	0,10%	4,53%	4,45%
<u>OPC-Monétaires</u>				<u>6.100.771,04</u>		<u>4,85%</u>	<u>4,76%</u>
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>6.100.771,04</u>		<u>4,85%</u>	<u>4,76%</u>
RMM COURT TERME	1.456	EUR	4.190,09	6.100.771,04	0,22%	4,85%	4,76%
Total OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				49.153.205,27		39,06%	38,34%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES							
<u>Contrat forwards</u>				<u>-153.008,41</u>		<u>-0,12%</u>	<u>-0,12%</u>
A/EUR/USD/20250313		USD		-20.950,37		-0,02%	-0,02%
A/EUR/USD/20250313		USD		-132.058,04		-0,10%	-0,10%
<u>Contrat d'option - Sur indices financiers</u>				<u>120.011,06</u>		<u>0,10%</u>	<u>0,09%</u>
SP 500 INDEX 20250620 P5500	13	USD	109,41	136.907,31		0,11%	0,11%
SP 500 INDEX 20250620 C6500	-13	USD	35,70	-44.672,25		-0,03%	-0,04%
EURO STOXX 50 20250321 C5300	-128	EUR	10,40	-13.312,00		-0,01%	-0,01%
EURO STOXX 50 20250321 P4400	128	EUR	32,10	41.088,00		0,03%	0,03%
<u>Contrat futures - Sur indices financiers</u>				<u>-94.515,83</u>		<u>-0,08%</u>	<u>-0,07%</u>
CAC40 10 EURO 01/25	23	EUR	7.384,50	-2.185,00		0,00%	0,00%
EM RUSS 2000 03/25	17	USD	2.249,80	-92.330,83		-0,08%	-0,07%
Total INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				-127.513,18		-0,10%	-0,10%
TOTAL PORTEFEUILLE				125.850.917,50		100,00%	98,16%
Autres				1.205.955,40			0,94%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		970.220,60			0,76%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		235.734,80			0,18%
Avoirs bancaires à vue				466.758,10			0,37%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		275.245,61			0,22%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		95.320,91			0,08%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		88.727,71			0,07%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		4.096,42			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		1.177,75			0,00%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		2.189,70			0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				1.672.713,50			1,31%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				108.561,66			0,08%
AUTRES				572.576,50			0,45%
TOTAL DE L'ACTIF NET				128.204.769,16			100,00%

4.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
France	39,17%
Royaume-Uni	17,05%
Irlande	8,97%
États-Unis	8,97%
Pays-Bas	7,59%
Luxembourg	6,80%
Jersey	3,90%
Allemagne	2,64%
Espagne	1,68%
Belgique	0,77%
Danemark	0,74%
Chine	0,70%
Autriche	0,58%
Italie	0,44%
TOTAL	100,00%

Par secteur	
Holding et sociétés financières	45,59%
Banques et institutions financières	31,26%
Fonds d'investissement	11,16%
Pays et gouvernements	5,21%
Internet et services d'Internet	3,01%
Services divers	1,03%
Distribution, commerce de détail	0,87%
Textile et habillement	0,78%
Industrie aéronautique et spatiale	0,55%
Compagnies d'assurance	0,54%
TOTAL	100,00%

Par devise	
EUR	74,07%
USD	25,23%
HKD	0,70%
TOTAL	100,00%

4.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)**Taux de rotation**

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	53.187.001,83	22.148.318,16	75.335.319,99
Ventes	69.049.067,51	25.119.625,22	94.168.692,73
Total 1	122.236.069,34	47.267.943,38	169.504.012,72
Souscriptions	7.950,97		7.950,97
Remboursements	20.056.767,61	18.754,55	20.075.522,16
Total 2	20.064.718,58	18.754,55	20.083.473,13
Moyenne de référence de l'actif net total	141.160.681,75	125.864.054,01	133.358.787,28
Taux de rotation	72,38%	37,54%	112,04%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

Le compartiment a été fortement par un rachat substantiel (20 millions d'euro) opéré le 28/06/2024 et qui a donné lieu à de nombreuses ventes en milieu d'année.

De plus l'activité au sein du compartiment a été forte sur l'exercice 2024 du fait des remboursements anticipés de plusieurs produits structurés (17 millions d'euros) grâce à la très bonne tenue des indices « actions » sous-jacents. Face à ces remboursements anticipés, nous avons décidé, la plupart du temps, de réinvestir les liquidités sur de nouveaux produits structurés.

Enfin, le contexte chahuté sur les taux d'intérêt (baisses des taux par les principales banques centrales et surprises sur l'inflation et/ou la croissance aux Etats-Unis) a permis des arbitrages obligataires pour prendre des profits et repartir sur de nouveaux supports plus prometteurs (obligations corporate) ou sécurisés (obligations souveraines)

4.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
CAC40 10 EURO 01/25	EUR	1.700.620,00	1.700.620,00	10,00	18.12.24
EM RUSS 2000 03/25	USD	2.008.252,50	1.933.056,60	50,00	18.12.24

Engagements sur forwards

Contrepartie	Engagement de l'instrument (reçu)	Devise	Engagement de l'instrument (verse)	Devise	Engagement de l'instrument (reçu) en devise du compartiment	Engagement de l'instrument (versé) en devise du compartiment	Date de réalisation de la transaction
A/EUR/USD/20250313	2.010.345,85	EUR	2.116.665,00	USD	2.010.345,85	2.037.409,76	11.12.24
A/EUR/USD/20250313	10.543.358,28	EUR	11.124.000,00	USD	10.543.358,28	10.707.479,06	11.12.24

Engagements sur options

Contrepartie	En EUR	Evaluation	Lot-size	Date de réalisation de la transaction
EURO STOXX 50 20250321 C5300	-6.784.000,00	-13.312,00	10,00	12.12.24
EURO STOXX 50 20250321 P4400	-5.632.000,00	41.088,00	10,00	12.12.24
SP 500 INDEX 20250620 C6500	-8.133.602,85	-44.672,25	100,00	12.12.24
SP 500 INDEX 20250620 P5500	-6.882.279,33	136.907,31	100,00	12.12.24

4.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2022			2023			2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe C - Cap	970,34	601,21	191.494,89	7.038,87	97.414,19	101.119,57	5,63	14.113,655	87.011,544
TOTAL			191.494,89			101.119,57			87.011,544

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2022		2023		2024	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe C - Cap	1.180.108,47	711.114,66	9.023.474,95	125.445.312,92	7.950,97	20.075.522,16
TOTAL	1.180.108,47	711.114,66	9.023.474,95	125.445.312,92	7.950,97	20.075.522,16

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2022		2023		2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe C - Cap	228.965.092,80	1.195,67	137.741.562,70	1.362,17	128.204.769,16	1.473,42
TOTAL	228.965.092,80		137.741.562,70		128.204.769,16	

4.4.6 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

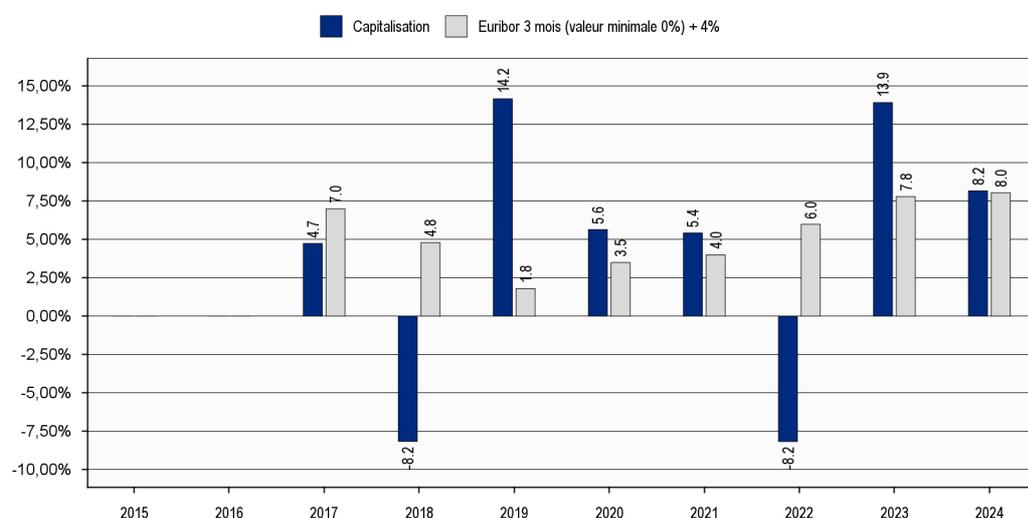
* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) :

Classe C

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an		3 ans		5 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
8,17% (en EUR)	8,05% (en EUR)	4,20% (en EUR)	6,76% (en EUR)	4,73% (en EUR)	5,50% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left(\frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{\frac{1}{n}} - 1$$

avec

P(t; t+n) la performance de t à t+n

VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

4.4.7 . Frais**Frais récurrents**

- Part de capitalisation - BE6283816591 : 0,71%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,64% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,64%
Coûts de transaction	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,07%

Existence de certaines rémunérations, commissions ou d'avantages non-matérielles (soft commissions)

Non applicable

Existence de Fee sharing-agreements

Il peut exister des accords de rétrocession de rémunération.

Lors de la conclusion d'un accord de rétrocession de rémunération, Rothschild & Co Asset Management Europe envisage de mettre tout en oeuvre pour éviter des conflits d'intérêts éventuels. Si toutefois des conflits d'intérêts surgissent, Rothschild & Co Asset Management Europe agira dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts de la Sicav, dont elle assure la gestion.

4.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations**NOTE 1 - Dépôts et liquidités – Autres**

Le poste « V. C. Autres » du bilan est composé d'un montant lié à un compte géré sur futures et d'options.

NOTE 2 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 3 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats contient des montants de compensation CSDR.

NOTE 4 - Taxes

Le poste « IV. J. Taxes » du compte de résultats est positif étant que le montant de la Taxe OPC de l'année fiscale 2023, payé en 2024, était inférieur au montant provisionné ; la différence a été extournée.

NOTE 5 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de la facture Caceis Bank Belgium Branch pour le UK reporting status.

NOTE 6 – Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s) : 5.300,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

NOTE 7 - Politique ESG et Transition énergétique

Le Compartiment ne promeut pas les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) et n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le Compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Au niveau du Compartiment, les investissements suivront la politique ESG. Les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.be.rothschildandco.com/>.

5 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EOLE

5.1 . RAPPORT DE GESTION

5.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment EOLE a été lancé le 14 septembre 2007.

Période et prix de souscription initiale :

- Parts de capitalisation – classe C : du 10 septembre 2007 au 14 septembre 2007 au prix de 100,00 EUR par part.

5.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

5.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

L'objectif du compartiment est de faire bénéficier l'actionnaire de l'évolution des marchés financiers au travers d'un portefeuille mixte de produits de taux et d'actions de différents pays et secteurs économiques mondiaux sélectionnés par le gestionnaire sur la base de leur rentabilité attendue ; la partie investie en actions représentant toujours minimum vingt-cinq pour cent de l'actif net du compartiment. Pour ce faire, le compartiment investit en actions et/ou en valeurs mobilières assimilables (telles que par exemple les obligations convertibles, certificats d'investissement, warrants), ainsi qu'en produits de taux et/ou en parts d'OPC de même nature, la proportion des actifs investie directement ou indirectement en produits de taux pouvant être majoritaire ou minoritaire, selon les attentes d'évolution des marchés financiers.

Politique de placement du compartiment

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

Le compartiment n'a pas l'intention de couvrir systématiquement le risque de change.

Aspects environnementaux, sociaux, et de gouvernance

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un fonds. Ces événements ou situations pourraient, par exemple et sans être exhaustifs, avoir des impacts à court terme (ex : une amende occasionnelle pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) ou à long terme (ex : atteinte à la réputation de sociétés cotées dans des pays développés).

Le compartiment est géré selon un processus d'investissement pouvant intégrer des facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) et n'a pas d'objectifs d'investissement durable (au sens de l'article 9 SFDR). Le compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Au niveau du Compartiment, les investissements suivront la politique ESG. Les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.be.rothschildandco.com/>.

Catégories d'actifs autorisés

Les actifs de ce compartiment seront investis principalement:(i.e. au minimum 50% de l'actif net du compartiment) :

- en actions ou en valeurs mobilières assimilables (telles que par exemple obligations convertibles, parts d'OPCVM investissant en actions, certificats d'investissement, warrants), et
- en parts d'organismes de placement collectif (OPC) de type ouvert et,
- en produits de taux (fixe ou variable) ou en valeurs assimilables.

Les actifs du compartiment pourront également être investis accessoirement (i.e. au maximum 10% de l'actif net du compartiment) au travers des autres catégories d'actifs mentionnées dans les statuts annexés au présent document. Ainsi, à titre accessoire, les actifs pourront par exemple être placés en dépôts et/ou liquidités.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Le compartiment pourra également avoir recours, dans le respect des règles légales en vigueur, à l'utilisation de produits dérivés, comme par exemple des futures et options (sur actions, devises, taux ou indices), des swaps de taux d'intérêt, de devises et d'indices et des opérations de change à terme et ce, tant dans un but d'exposition que dans un but de couverture. L'investisseur doit être conscient du fait que certains types de produits dérivés sont plus volatils que les produits sous-jacents.

Néanmoins le compartiment ne recourra pas à des instruments dérivés portant sur un risque de crédit.

Stratégie particulière

Les actifs pourront être investis au travers des diverses régions du monde.

La proportion des actifs investie en obligations pourra être majoritaire ou minoritaire, selon les attentes d'évolution des marchés financiers. Néanmoins, la proportion des actifs investie en actions et/ou en parts d'OPC de même nature et/ou valeurs mobilières assimilables sera de minimum 25%.

Les émetteurs des titres choisis dans la poche obligataire seront des gouvernements, le secteur public, le secteur privé et/ou des institutions supranationales. Ceux-ci auront une notation « investment grade », i.e. de minimum BBB- et/ou Baa3. Les obligations pourront, le cas échéant, être émises par des sociétés ne bénéficiant pas d'un rating et/ou bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- et/ou Baa3, à hauteur de 20% maximum de l'actif net du compartiment.

Les actifs pourront également être placés en actions de sociétés cotées sur les marchés émergents, ainsi qu'en obligations émises par des Etats émergents. Ces investissements s'effectueront à concurrence de maximum 20% de l'actif net du compartiment.

Caractéristiques des obligations et des titres de créance

- Les émetteurs des obligations et titres de créance à taux fixe ou variable auront principalement (i.e. au minimum 50%) une notation « investment grade », i.e. de minimum BBB- et/ou Baa3. Les investissements seront réalisés en valeurs émises par des gouvernements, le secteur public, le secteur privé, des institutions supranationales. Les obligations à taux fixe ou variable pourront être émises par des états émergents. Elles pourront, le cas échéant, être émises par des sociétés ne bénéficiant pas d'un rating et/ou bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- et/ou Baa3, à hauteur de 20% maximum de l'actif net du compartiment.

Le gestionnaire pourra faire varier la sensibilité de -1 à 9 en fonction de ses attentes vis-à-vis de l'évolution des taux d'intérêt.

- La politique d'investissement veille à assurer une diversification des risques du portefeuille. L'évolution de la valeur nette d'inventaire est toutefois incertaine car elle est soumise aux différents types de risque évoqués ci-dessous. Il peut en résulter une volatilité relativement importante de son cours.

5.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

5.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

5.1.6 . Indice et benchmark

Il n'y aura pas d'indice de référence suivi. Le compartiment est géré de manière active : la Société de gestion dispose d'une certaine discrétion par rapport à la composition du portefeuille, dans le respect de la politique d'investissement.

5.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

En 2024, l'économie mondiale a démontré une résilience remarquable. Le recul progressif de l'inflation a permis aux banques centrales d'entamer un cycle d'assouplissement monétaire ; la croissance a tenu le cap ; et les entreprises ont enregistré une hausse significative de leurs bénéfices.

Les marchés actions mondiaux ont globalement brillé, le MSCI All Country World Index clôturant l'année sur une progression de 15,7%. Des disparités régionales se sont dessinées. Les États-Unis s'imposent en tête de peloton, avec un S&P 500 en hausse de 23,3%. La Chine, malgré le bruit de fond, affiche une performance plus qu'honorable, le Hang Seng progressant de 17,7%. La Zone euro fait figure de lanterne rouge, freinée par des tensions géopolitiques et une instabilité politique persistante, termine l'année avec une hausse plus modeste, de 8,3%.*

Le ralentissement de l'inflation en 2024 a ouvert la voie à un assouplissement monétaire généralisé, permettant aux banques centrales d'amorcer un cycle de baisse des taux. La BCE et la Fed ont chacune réduit leurs taux directeurs de 100 points de base. Toutefois, en dépit d'une amplitude similaire, leurs niveaux de taux diffèrent en fin d'année, s'établissant à 3% pour la BCE et à 4,25 % pour la Fed. Cette divergence reflète des dynamiques économiques distinctes, et témoigne d'une stratégie monétaire idoine aux réalités locales. L'inflation se rapproche de l'objectif des 2 % en Zone euro, tandis qu'elle reste ancrée au-dessus des 3% pour sa composante core aux États-Unis.

L'année 2024 fut une année résolument politique avec, en tête de liste, la victoire de Donald Trump aux élections américaines. Les marchés financiers ont accueilli ce résultat avec optimisme, misant sur une relance économique soutenue par une baisse des impôts. En Chine, le gouvernement a mis en place une série de mesures destinées à stabiliser son secteur immobilier et à stimuler la demande intérieure. Ces annonces avaient déclenché une réponse rapide et énergique des marchés financiers, qui s'est ensuite atténuée au quatrième trimestre. L'Europe a de son côté été marquée par des élections qui ont renforcé la fragmentation politique au sein du Parlement européen, rendant les consensus plus difficiles à atteindre. En France, une crise politique majeure s'est illustrée par la dissolution de l'Assemblée nationale en juin, plongeant le pays dans une impasse électorale persistante. En Allemagne, l'éclatement de la coalition gouvernementale en fin d'année a ouvert la voie à des élections anticipées prévues pour début 2025.

Face à la très forte remontée des indices, nous avons continué à écrier quelques valeurs qui avaient particulièrement bien performées depuis le début d'année.

C'est ainsi que nous avons alléger des titres comme Morgan Stanley, Ivanhoe, ABB , Agnico eagle, Bombardier, Intesa, saint Gobain et Tcom en Chine.

Nous avons également renforcé un peu la gestion européenne en investissant sur le fonds européen de la maison et avons allégé le fonds d'actions américaines.

Sur la partie obligataire nous avons procéder à un investissement sur les obligations financières

Et arbitré contre des obligations de crédit.

Coté achat peu de chose si ce n'est l'achat d'AstraZeneca dans le secteur de la santé et l'achat de Pernod Ricard dans les boissons.

5.1.8 . Politique future

A la fin de l'année L'allocation de la Sicav se situait à 43 % d'actions, 35 % d'obligations de crédit, 3 % de fonds diversifiés et 19 % de produits monétaires et liquidités.

5.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres et indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Ce produit a été catégorisé dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux. Autrement dit les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et si la situation venait à se détériorer sur le marché il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur une durée supérieure ou égale à 5 ans ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour. La catégorie de risque associée à cet OPC est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement est calculé, conformément aux dispositions du Règlement 583/2010, sur la base de la volatilité (les hausses et les baisses de sa valeur) sur une période précédente de cinq ans. Cet indicateur

est disponible, dans sa version la plus récente, dans les informations clés pour l'investisseur. Il classe le fonds sur une échelle allant de 1 à 7.

Plus le fonds est situé haut sur l'échelle, plus le rendement possible est élevé, mais plus le risque de perte est important également. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque, mais que comparé à des chiffres plus élevés, ce produit offre en principe un rendement plus faible mais aussi plus prévisible.

Les principales limites de l'indicateur sont les suivantes : l'indicateur de risque est calculé à partir des données passées, qui ne préjugent en rien de l'évolution future. En conséquence, le degré de risque pourra évoluer dans le temps. Même si le fonds se situe dans la catégorie de risque la plus basse, l'investisseur peut subir des pertes car aucune catégorie n'est totalement exempte de risque.

5.1.10 . Affectations des résultats

Non applicable - ce compartiment ne détient pas de parts de distribution.

5.2 . BILAN

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	20.905.423,02	18.765.256,98
I. Actifs immobilisés		968,28
A. Frais d'établissement et d'organisation		968,28
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	19.927.195,42	18.241.215,40
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	6.361.067,69	5.689.782,17
E. OPC à nombre variable de parts	13.566.127,73	12.551.433,23
IV. Créances et dettes à un an au plus	34.991,14	21.543,55
A. Créances		
a. Montants à recevoir	291.602,70	6.658,54
b. Avoirs fiscaux	19.040,46	14.885,01
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-275.652,02	
V. Dépôts et liquidités	981.198,75	547.867,40
A. Avoirs bancaires à vue	981.198,75	547.867,40
VI. Comptes de régularisation	-37.962,29	-46.337,65
B. Produits acquis		119,71
C. Charges à imputer (-)	-37.962,29	-46.457,36
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20.905.423,02	18.765.256,98
A. Capital	18.608.957,54	16.820.582,33
B. Participations au résultat	-13.204,59	-8.009,59
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	2.309.670,07	1.952.684,24

5.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	2.209.098,30	1.843.271,42
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	1.017.021,81	793.270,18
E. OPC à nombre variable de parts	1.064.914,35	1.080.900,59
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	127.162,14	-30.899,35
II. Produits et charges des placements	188.242,20	179.768,50
A. Dividendes	167.131,38	170.889,30
B. Intérêts		
b. Dépôts et liquidités	27.139,38	14.131,93
C. Intérêts d'emprunts (-)	-56,34	-48,01
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-8.708,33	-8.291,24
F. Autres produits provenant des placements	2.736,11	3.086,52
III. Autres produits	3,80	5,34
B. Autres	3,80	5,34
IV. Coûts d'exploitation	-87.674,23	-70.361,02
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-2.871,97	-1.749,49
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-3.188,17	-2.935,45
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-53.940,07	-47.703,01
Classe C	-53.940,07	-47.703,01
b. Gestion administrative et comptable	-3.240,05	-3.005,89
E. Frais administratifs (-)	-6.638,62	-2.779,54
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-263,46	-147,00
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1.600,00	-1.600,00
H. Services et biens divers (-)	-9.465,63	-8.241,12
J. Taxes	-2.131,36	-1.155,16
Classe C	-2.131,36	-1.155,16
K. Autres charges (-)	-4.334,90	-1.044,36
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	100.571,77	109.412,82
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	2.309.670,07	1.952.684,24
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	2.309.670,07	1.952.684,24
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	2.296.465,48	1.944.674,65
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	2.309.670,07	1.952.684,24
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-13.204,59	-8.009,59
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	-2.296.465,48	-1.944.674,65

5.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

5.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
ACTIONS							
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				<u>6.361.067,69</u>		<u>31,92%</u>	<u>30,43%</u>
France				<u>1.953.344,37</u>		<u>9,80%</u>	<u>9,35%</u>
ACCOR SA	3.091	EUR	47,04	145.400,64		0,73%	0,70%
AIR LIQUIDE SA	1.255	EUR	156,92	196.934,60		0,99%	0,94%
ALSTOM	17.136	EUR	21,56	369.452,16		1,85%	1,77%
AXA SA	3.877	EUR	34,32	133.058,64		0,67%	0,64%
BNP PARIBAS	2.352	EUR	59,22	139.285,44		0,70%	0,67%
CAPGEMINI SE	956	EUR	158,15	151.191,40		0,76%	0,72%
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	2.686	EUR	85,70	230.190,20		1,16%	1,10%
DANONE	1.500	EUR	65,12	97.680,00		0,49%	0,47%
PERNOD RICARD SA	1.580	EUR	109,00	172.220,00		0,86%	0,82%
SOCIETE GENERALE SA	4.584	EUR	27,16	124.501,44		0,62%	0,60%
VEOLIA ENVIRONNEMENT	7.135	EUR	27,11	193.429,85		0,97%	0,92%
Canada				<u>1.275.843,44</u>		<u>6,40%</u>	<u>6,10%</u>
AGNICO EAGLE MINES LTD	2.577	CAD	112,46	193.878,39		0,97%	0,93%
AIR CANADA	6.650	CAD	22,26	99.029,30		0,50%	0,47%
ALGONQUIN POWER & UTILITIES	34.763	USD	4,45	148.903,02		0,75%	0,71%
BOMBARDIER INC-B	4.338	CAD	97,75	283.676,41		1,42%	1,36%
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	2.263	CAD	104,08	157.568,26		0,79%	0,75%
IVANHOE MINES LTD-CL A	14.706	CAD	17,06	167.838,08		0,84%	0,80%
JAPAN GOLD CORP	299.250	CAD	0,07	14.013,58		0,07%	0,07%
MASON RESOURCES INC.	51.346	CAD	0,07	2.232,73		0,01%	0,01%
NGEX MINERALS LTD	23.264	CAD	13,41	208.703,67		1,05%	1,00%
Allemagne				<u>1.013.671,48</u>		<u>5,09%</u>	<u>4,85%</u>
ALLIANZ SE-REG	374	EUR	295,90	110.666,60		0,56%	0,53%
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	1.757	EUR	78,98	138.767,86		0,70%	0,66%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	7.720	EUR	28,89	223.030,80		1,12%	1,07%
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	1.773	EUR	44,16	78.295,68		0,39%	0,38%
HEIDELBERG MATERIALS AG	2.159	EUR	119,30	257.568,70		1,29%	1,23%
SIEMENS AG-REG	1.089	EUR	188,56	205.341,84		1,03%	0,98%
États-Unis				<u>805.562,33</u>		<u>4,04%</u>	<u>3,85%</u>
HALLIBURTON CO	3.986	USD	27,19	104.321,24		0,52%	0,50%
MORGAN STANLEY	1.185	USD	125,72	143.399,94		0,72%	0,68%
NEWMONT CORP	3.723	USD	37,22	133.381,52		0,67%	0,64%
PFIZER INC	2.342	USD	26,53	59.806,78		0,30%	0,29%
UBER TECHNOLOGIES INC	2.930	USD	60,32	170.119,93		0,85%	0,81%
WALT DISNEY CO/THE	1.815	USD	111,35	194.532,92		0,98%	0,93%
Chine				<u>446.062,78</u>		<u>2,24%</u>	<u>2,13%</u>
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	24.400	HKD	82,40	249.183,25		1,25%	1,19%
TRIP.COM GROUP LTD-ADR	2.979	USD	68,66	196.879,53		0,99%	0,94%
Pays-Bas				<u>282.436,44</u>		<u>1,42%</u>	<u>1,35%</u>
AIRBUS SE	1.034	EUR	154,78	160.042,52		0,80%	0,77%
STELLANTIS NV	9.680	EUR	12,64	122.393,92		0,62%	0,58%
Îles Caïmans				<u>249.846,30</u>		<u>1,25%</u>	<u>1,20%</u>
HELLO GROUP INC -SPN ADR	15.078	USD	7,71	111.898,53		0,56%	0,54%
NEW ORIENTAL EDUCATIO-SP ADR	2.233	USD	64,18	137.947,77		0,69%	0,66%
Italie				<u>227.749,60</u>		<u>1,14%</u>	<u>1,09%</u>
INTESA SANPAOLO	44.517	EUR	3,86	171.969,17		0,86%	0,82%
TELECOM ITALIA SPA	226.198	EUR	0,25	55.780,43		0,28%	0,27%
Royaume-Uni				<u>106.550,95</u>		<u>0,54%</u>	<u>0,51%</u>
ASTRAZENECA PLC	844	GBP	104,68	106.550,95		0,54%	0,51%
Total ACTIONS				6.361.067,69		31,92%	30,43%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS							
OPC-Obligations				<u>7.293.418,49</u>		<u>36,60%</u>	<u>34,89%</u>

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>7.293.418,49</u>		<u>36,60%</u>	<u>34,89%</u>
R-CO CONV CRD SD EURO-CEURA	4.040	EUR	168,49	680.699,60	0,15%	3,42%	3,26%
R-CO CONV HIGH YIELD SD-CEUR	5.212,26	EUR	101,13	527.116,14	0,00%	2,64%	2,52%
R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	6.423,99	EUR	138,23	887.988,69	0,18%	4,46%	4,25%
R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR	3.243	EUR	478,24	1.550.932,32	0,05%	7,78%	7,42%
R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO PART IC EUR	731	EUR	1.399,64	1.023.136,84	2,10%	5,13%	4,89%
R-CO CONVICTION SUBFIN C EUR	5.153	EUR	102,76	529.522,28	0,77%	2,66%	2,53%
R-CO TARGET 2028 IG P EUR	9.343	EUR	115,56	1.079.677,08	0,06%	5,42%	5,17%
R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	846	EUR	1.198,99	1.014.345,54	0,21%	5,09%	4,85%
<u>OPC-Actions</u>				<u>2.657.496,43</u>		<u>13,34%</u>	<u>12,71%</u>
<u>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>406.614,43</u>		<u>2,04%</u>	<u>1,94%</u>
R CO CORE EQUITY EUROPE NI	421	EUR	965,83	406.614,43	1,60%	2,04%	1,94%
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>2.250.882,00</u>		<u>11,30%</u>	<u>10,77%</u>
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	2.469	EUR	234,46	578.881,74	0,09%	2,91%	2,77%
RCO CONVICTION USA C EUR	1.436	EUR	630,05	904.751,80	0,38%	4,54%	4,33%
R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY P EUR	1.610	EUR	189,95	305.819,50	0,54%	1,53%	1,46%
R CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	4.913	EUR	93,92	461.428,96	0,20%	2,32%	2,21%
<u>OPC-Mixtes</u>				<u>795.282,24</u>		<u>3,99%</u>	<u>3,80%</u>
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>795.282,24</u>		<u>3,99%</u>	<u>3,80%</u>
R-CO VALOR BALANCED P EUR	5.664	EUR	140,41	795.282,24	0,14%	3,99%	3,80%
<u>OPC-Monétaires</u>				<u>2.819.930,57</u>		<u>14,15%</u>	<u>13,49%</u>
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>2.819.930,57</u>		<u>14,15%</u>	<u>13,49%</u>
RMM COURT TERME	673	EUR	4.190,09	2.819.930,57	0,10%	14,15%	13,49%
Total OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				13.566.127,73		68,08%	64,89%
TOTAL PORTEFEUILLE				19.927.195,42		100,00%	95,32%
Avoirs bancaires à vue				981.198,75			4,69%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		322.551,82			1,54%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		293.217,88			1,40%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		177.289,53			0,85%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		176.013,71			0,84%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		5.224,87			0,03%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		6.900,94			0,03%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				981.198,75			4,69%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				34.991,14			0,17%
AUTRES				-37.962,29			-0,18%
TOTAL DE L'ACTIF NET				20.905.423,02			100,00%

5.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
France	77,88%
Canada	6,40%
Allemagne	5,09%
États-Unis	4,04%
Chine	2,24%
Pays-Bas	1,42%
Îles Caïmans	1,25%
Italie	1,14%
Royaume-Uni	0,54%
TOTAL	100,00%

Par secteur	
Holding et sociétés financières	72,33%
Banques et institutions financières	8,41%
Fonds d'investissement	3,99%
Métaux et pierres précieuses	2,48%
Internet et services d'Internet	2,17%
Construction de machines et appareils	1,42%
Distribution, commerce de détail	1,35%
Industrie aéronautique et spatiale	1,30%
Métaux non ferreux	1,05%
Restauration, industrie hôtelière	0,99%
Art graphique, maison d'édition	0,98%
Transports	0,79%
Secteurs divers	0,75%
Industrie automobile	0,70%
Service de santé publique et service social	0,69%
Pétrole	0,52%
Industrie minière	0,08%
TOTAL	100,00%

Par devise	
EUR	85,53%
USD	7,03%
CAD	5,66%
HKD	1,25%
GBP	0,53%
TOTAL	100,00%

5.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	760.073,60	2.006.145,67	2.766.219,27
Ventes	1.067.665,85	2.223.912,20	3.291.578,05
Total 1	1.827.739,45	4.230.057,87	6.057.797,32
Souscriptions		1.044,60	1.044,60
Remboursements	62.606,41	107.942,22	170.548,63
Total 2	62.606,41	108.986,82	171.593,23
Moyenne de référence de l'actif net total	19.538.893,47	20.522.885,39	20.030.889,43
Taux de rotation	9,03%	20,08%	29,39%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

5.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2022			2023			2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe C - Cap		23,00	100.202,05	1.811,23	2.483,88	99.529,40	5,00	834,00	98.700,399
TOTAL			100.202,05			99.529,40			98.700,399

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)						
Part	2022		2023		2024	
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements
Classe C - Cap		3.908,99	329.958,66	451.646,82	1.044,60	170.548,63
TOTAL		3.908,99	329.958,66	451.646,82	1.044,60	170.548,63

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)						
Part	2022		2023		2024	
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action
Classe C - Cap	16.934.260,90	169,00	18.765.256,98	188,54	20.905.423,02	211,81
TOTAL	16.934.260,90		18.765.256,98		20.905.423,02	

5.4.5 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

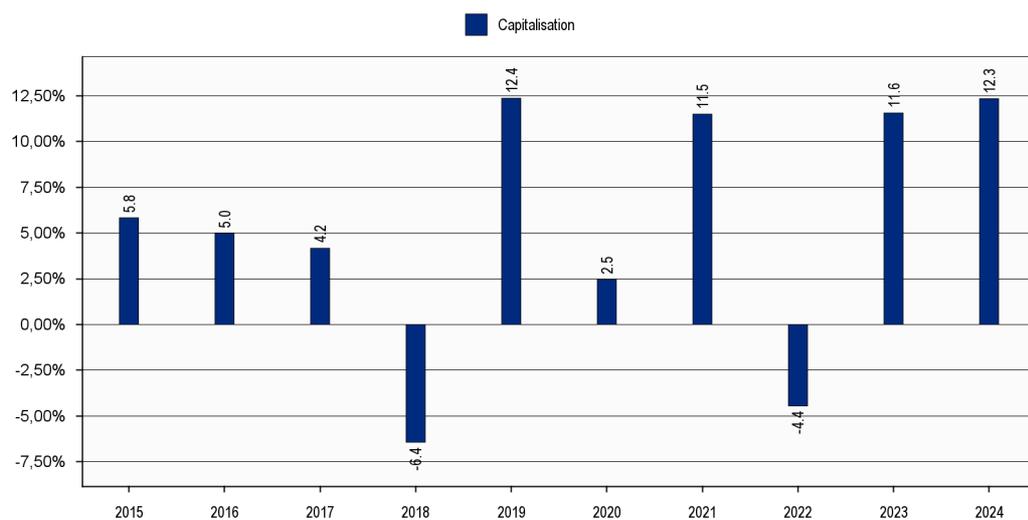
* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe C

Rendement annuel



* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
12,34% (en EUR)	6,19% (en EUR)	6,47% (en EUR)	5,23% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = \left(\frac{VNI_{t+n}}{VNI_t} \right)^{1/n} - 1$$

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

5.4.6 . Frais

Frais récurrents

- Part de capitalisation - BE0947413143 : 0,95%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,93% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,93%
Coûts de transaction	0,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,02%

Existence de certaines rémunérations, commissions ou d'avantages non-monétaires (soft commissions)

Non applicable

Existence de Fee sharing-agreements

Il peut exister des accords de rétrocession de rémunération.

Lors de la conclusion d'un accord de rétrocession de rémunération, Rothschild & Co Asset Management Europe envisage de mettre tout en oeuvre pour éviter des conflits d'intérêts éventuels. Si toutefois des conflits d'intérêts surgissent, Rothschild & Co Asset Management Europe agira dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts de la Sicav, dont elle assure la gestion.

5.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats est composé d'un remboursement de la FSMA pour l'année 2023.

NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé d'ajustement de provisions et de factures Q1-Q2 2024 pour les prestations administratives.

NOTE 4 – Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s) : 5.300,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

NOTE 5 - Politique ESG et Transition énergétique

Le Compartiment ne promeut pas les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) et n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le Compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Au niveau du Compartiment, les investissements suivront la politique ESG. Les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.be.rothschildandco.com/>.

6 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT R-CO WM MONETAIRE

6.1 . RAPPORT DE GESTION

6.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment R-CO WM MONÉTAIRE a été lancé le 12 décembre 2024.

Période et prix de souscription initiale :

- Parts de capitalisation – classe I : le 16 septembre 2024 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Parts de distribution – classe I : le 16 septembre 2024 au prix de 1.000,00 EUR par part.
- Parts de capitalisation – classe C : le 16 septembre 2024 au prix de 100,00 EUR par part.
- Parts de distribution – classe C : le 16 septembre 2024 au prix de 100,00 EUR par part.

6.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

6.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

L'objectif du compartiment est, sur une durée de placement recommandée inférieure à trois mois, de fournir un rendement égal à celui du taux au jour le jour du marché monétaire de la zone euro, l'Ester (Euro Short-Term Rate) diminué de l'ensemble des frais facturés au compartiment et relatifs à chaque catégorie d'actions. En période de rendements négatifs sur le marché monétaire, le rendement du compartiment peut être affecté négativement. Par ailleurs, après prise en compte des frais courants la performance de l'OPCVM pourra être inférieure à celle de l'Ester.

Le compartiment peut investir jusqu'à 100% de son actif en instruments du marché monétaire, titres de créances négociables et en bons à moyen terme négociables, ayant une maturité inférieure à 397 jours.

Politique de placement du compartiment

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

Le compartiment investissant uniquement dans des titres libellés en euro, il ne sera pas exposé au risque de change.

Catégories d'actifs autorisés:

Les actifs nets de ce compartiment seront investis entre 80% et 100% en instruments du marché monétaire, obligations, titres de créances négociables (à taux fixe, variable ou révisable) et en bons à moyen terme négociables, d'obligations sécurisées, ayant une maturité inférieure à 397 jours. Ces investissements se feront uniquement dans des titres libellés en euro. Les émetteurs de ces titres devront avoir une note à Long Terme de BBB ou équivalent ou bien une note à court Terme de A-2/P-2/F-2 chez Standard & Poor's, Moody's et Fitch.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

Le compartiment pourra être également investi jusqu'à 10% de son actif net en actions ou parts d'OPCVM monétaires de court terme, relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit européen. Ceci dans le respect des conditions légales et réglementaires.

Le portefeuille du compartiment aura une MMP (Maturité Moyenne Pondérée jusqu'à la date d'échéance) inférieure ou égale à 60 jours. De plus, la DVMP du portefeuille (Durée de Vie Moyenne Pondérée jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers et calculée comme la moyenne des maturités finales des instruments financiers) est inférieure à 120 jours.

La sensibilité du portefeuille s'inscrit dans une fourchette comprise entre 0 et 0,5 (incluant les actifs du bilan et les instruments financiers à terme).

Le compartiment n'aura pas recours aux instruments financiers à terme.

Le compartiment peut investir jusqu'à 30% de son actif net en obligations callable et puttable (dont des « make whole call » : obligations pouvant être remboursées à tout moment par l'émetteur, à un montant incluant à la fois le nominal et les coupons que le porteur aurait reçus si le titre avait été remboursé à échéance).

Aussi, à titre accessoire, le compartiment pourra détenir des liquidités ou pourra recourir aux emprunts d'espèces.

Stratégie particulière:

La composition du portefeuille du compartiment se déroulera en 2 étapes : (i) une période de constitution du portefeuille d'environ un mois maximum à compter du lancement du compartiment (soit du 16/12/2024 au 16/01/2025) au cours de laquelle le portefeuille du compartiment pourra déroger à l'allocation stratégique et être investi uniquement en parts et/ou d'actions d'OPC monétaires et (ii) une période d'investissement correspondant à l'allocation stratégique du compartiment mentionnée ci-dessus.

Evaluation de la qualité de crédit

Conformément au règlement UE 2017/1131, la qualité de crédit de chaque émetteur en portefeuille fait l'objet d'une analyse interne.

La méthodologie Rothschild & Co Liquidity Score (RLS) a pour but l'évaluation de la qualité de crédit d'une entité émettrice en estimant sa capacité à faire face à ses besoins de trésorerie dans un horizon de 12 mois.

L'approche de la méthodologie différencie les entités Corporates des entités Financières.

Aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un fonds. Ces événements ou situations pourraient, par exemple et sans être exhaustifs, avoir des impacts à court terme (ex : une amende occasionnelle pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) ou à long terme (ex : atteinte à la réputation de sociétés cotées dans des pays développés).

Le Compartiment ne promeut pas les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) et n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le Compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion

<https://am.eu.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-ressources/>

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Au niveau du Compartiment, les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.be.rothschildandco.com/>.

6.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

6.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

6.1.6 . Indice et benchmark

L'indice de référence du compartiment est l'Ester/€STER (code Bloomberg : OISESTR). L'indice Ester/€STER est un taux d'intérêt interbancaire de référence pour la zone euro. Il repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la Banque Centrale Européenne (BCE) dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire. L'indice est libellé en EUR.

Cet indice sert uniquement d'instrument pour l'investisseur afin de pouvoir comparer les prestations du compartiment avec celui de l'indice et ainsi de pouvoir apprécier les prestations du compartiment de manière informée.

Il est calculé par la BCE et est diffusé par l'EMMI (European Money Markets Institute) sur le site www.emmi-benchmarks.eu. L'administrateur de l'ESTER bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'AEMF.

Le compartiment est géré de manière active en référence à un benchmark.

6.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

Le second semestre 2024 a été marqué par une volatilité importante sur les marchés de taux. L'inflation européenne a continué de refluer et de se rapprocher des 2% alors que la croissance reste faible. La BCE a ainsi baissé trois fois ses taux ce semestre, portant le taux de dépôt à 3% en fin d'année. La divergence de dynamique économique avec les Etats-Unis s'est accentuée, avec une croissance américaine proche des 3% et une inflation plus élevée qu'en Europe. Cela n'a pas empêché la Fed d'entamer à son tour un cycle de baisse des taux à partir de septembre, portant le taux directeur à 4.5% contre 5.5% fin juin. En fin d'année, les risques inflationnistes aux Etats-Unis se sont ravivés suite à l'élection de Donald Trump, les investisseurs anticipant l'application de droits de douane globaux sur les importations américaines.

Ainsi, ce portefeuille monétaire lancé en fin d'année 2024, affichant une durée très mesurée a permis aux investisseurs de se protéger de la volatilité des marchés tout en bénéficiant d'un rendement proche du taux de dépôt. Dans le détail, au sein d'un positionnement global équilibré, nous nous sommes davantage exposés aux institutions financières, qui affichent une prime de risque face aux émetteurs Corporates tout en affichant des fondamentaux robustes, avec des ratios de solvabilité au plus haut.

6.1.8 . Politique future

Le fonds termine 2024 avec une performance linéairement positive et un rendement légèrement inférieur à 3%, dans un marché globalement marqué par des incertitudes sur la croissance européenne en 2025 et sur une désynchronisation persistante de l'économie de la zone Euro avec les Etats-Unis. Nous entamons l'année avec un positionnement inchangé, alors que 4 à 5 baisses de taux BCE sont attendues d'ici à fin 2025, ce qui porterait le taux de dépôt entre 1.75 et 2%.

6.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse la classe de risque la plus basse et reflète principalement son positionnement sur les titres de dettes privées ou publiques. Autrement dit les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et si la situation venait à se détériorer sur le marché il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur une durée supérieure ou égale à 3 mois. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. La catégorie de risque associée à cet OPC est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

6.1.10 . Affectations des résultats

Non applicable - ce compartiment ne détient pas de parts de distribution.

6.2 . BILAN

	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN	
TOTAL DE L'ACTIF NET	130.612.117,40
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	116.351.734,94
B. Instruments du marché monétaire	104.459.711,24
E. OPC à nombre variable de parts	11.892.023,70
V. Dépôts et liquidités	14.104.073,27
A. Avoirs bancaires à vue	14.104.073,27
VI. Comptes de régularisation	156.309,19
B. Produits acquis	174.658,86
C. Charges à imputer (-)	-18.349,67
TOTAL CAPITAUX PROPRES	130.612.117,40
A. Capital	130.485.161,73
B. Participations au résultat	636,80
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	126.318,87

6.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.24 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS	
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-53.464,02
B. Instruments du marché monétaire	-65.930,52
E. OPC à nombre variable de parts	12.466,50
II. Produits et charges des placements	198.132,56
B. Intérêts	
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	186.298,32
b. Dépôts et liquidités	11.834,24
IV. Coûts d'exploitation	-18.349,67
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-872,31
D. Rémunération due au gestionnaire (-)	
a. Gestion financière	-9.390,21
Classe C	-2.833,32
Classe I	-6.556,89
b. Gestion administrative et comptable	-862,21
E. Frais administratifs (-)	-625,00
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-2.000,00
H. Services et biens divers (-)	-1.484,47
J. Taxes	-1.364,00
Classe C	-929,15
Classe I	-434,85
K. Autres charges (-)	-1.751,47
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	179.782,89
Sous Total II + III + IV	
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	126.318,87
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	126.318,87
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS	
I. Bénéfice (Perte) à affecter	126.955,67
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	126.318,87
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	636,80
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	-126.955,67

6.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

6.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE							
<u>NEGOCIES SUR UN AUTRE MARCHE SECONDAIRE</u>				<u>104.459.711,24</u>		<u>89,78%</u>	<u>79,98%</u>
<u>INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE-Emis par un établissement de crédit</u>				<u>104.459.711,24</u>		<u>89,78%</u>	<u>79,98%</u>
<u>TCN IPA cote en %</u>				<u>69.495.305,60</u>		<u>59,73%</u>	<u>53,21%</u>
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM ZCP 18-03	5.000.000	EUR	0,00	4.959.376,57		4,26%	3,80%
BELFIUS SANV ZCP 18-03-25	5.000.000	EUR	0,00	4.959.094,52		4,26%	3,80%
BPCE ZCP 18-03-25	5.000.000	EUR	0,00	4.958.812,47		4,26%	3,80%
CAIXABANK ZCP 27-03-25	10.000.000	EUR	0,00	9.926.367,24		8,53%	7,60%
DEUTSCHE BK ZCP 18-03-25	5.000.000	EUR	0,00	4.958.811,44		4,26%	3,79%
EDF ZCP 18-03-25	5.000.000	EUR	0,00	4.959.094,52		4,26%	3,80%
ENI ZCP 17-01-25	5.000.000	EUR	0,00	4.981.830,92		4,28%	3,81%
KBC BANK ZCP 31-01-25	5.000.000	EUR	0,00	4.986.605,72		4,29%	3,82%
LCL CREDIT LYONNAIS ZCP 18-03-25	10.000.000	EUR	0,00	9.917.622,88		8,53%	7,59%
NT CONS FIN ZCP 18-03-25	5.000.000	EUR	0,00	4.959.799,67		4,27%	3,80%
PR FINANCE SA PAUL RICARD ZCP 20-01-25	5.000.000	EUR	0,00	4.980.663,55		4,28%	3,81%
RCI BANQUE ZCP 22-04-25	5.000.000	EUR	0,00	4.947.226,10		4,25%	3,79%
<u>TCN IPA linearise</u>				<u>4.964.405,64</u>		<u>4,27%</u>	<u>3,80%</u>
UNEDIC ZCP 05-03-25	5.000.000	EUR	0,00	4.964.405,64		4,27%	3,80%
<u>TCN IPC cote en %</u>				<u>30.000.000,00</u>		<u>25,78%</u>	<u>22,97%</u>
AXA BANQUE E OISEST+0.28% 18-12-25	5.000.000	EUR	0,00	5.000.000,00		4,30%	3,83%
BANQUE STELLANTIS FRANCE OISEST+0.32% 18-12-25	5.000.000	EUR	0,00	5.000.000,00		4,30%	3,83%
NORDEA BKP OISEST+0.24% 18-12-25	5.000.000	EUR	0,00	5.000.000,00		4,30%	3,83%
SG OISEST+0.28% 18-12-25	5.000.000	EUR	0,00	5.000.000,00		4,29%	3,83%
UNICREDIT OISEST+0.24% 17-12-25	10.000.000	EUR	0,00	10.000.000,00		8,59%	7,65%
Total INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				104.459.711,24		89,78%	79,98%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS							
<u>OPC-Monétaires</u>				<u>11.892.023,70</u>		<u>10,22%</u>	<u>9,10%</u>
<u>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>5.900.195,00</u>		<u>5,07%</u>	<u>4,51%</u>
CPR CASH P SICAV	250	EUR	23.600,78	5.900.195,00	0,52%	5,07%	4,51%
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>5.991.828,70</u>		<u>5,15%</u>	<u>4,59%</u>
RMM COURT TERME	1.430	EUR	4.190,09	5.991.828,70	0,22%	5,15%	4,59%
Total OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				11.892.023,70		10,22%	9,10%
TOTAL PORTEFEUILLE				116.351.734,94		100,00%	89,08%
Avoirs bancaires à vue				14.104.073,27			10,80%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		14.104.073,27			10,80%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				14.104.073,27			10,80%
AUTRES				156.309,19			0,12%
TOTAL DE L'ACTIF NET				130.612.117,40			100,00%

6.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
France	57,22%
Italie	12,88%
Espagne	12,79%
Belgique	8,55%
Finlande	4,30%

Allemagne	4,26%
TOTAL	100,00%
Par secteur	
Banques et institutions financières	59,85%
Holding et sociétés financières	31,62%
Articles de bureaux et ordinateurs	8,53%
TOTAL	100,00%
Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	100,00%

6.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

	2ème semestre	Exercice complet
Achats	130.485.349,05	130.485.349,05
Ventes	14.091.789,55	14.091.789,55
Total 1	144.577.138,60	144.577.138,60
Souscriptions	133.727.999,99	133.727.999,99
Remboursements	3.242.201,46	3.242.201,46
Total 2	136.970.201,45	136.970.201,45
Moyenne de référence de l'actif net total	129.767.986,41	129.767.986,41
Taux de rotation	5,86%	5,86%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

6.4.4 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation			
Part	16.12.2024 – 31-12.2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe C - Cap	261.586,505	16.715,00	244.871,505
Classe I - Cap	107.568,00	1.569,995	105.998,005
TOTAL			350.869,51

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		
Part	16.12.2024 – 31-12.2024	
	Souscriptions	Remboursements
Classe C - Cap	26.159.999,99	1.671.957,20
Classe I - Cap	107.568.000,00	1.570.244,26
TOTAL	133.727.999,99	3.242.201,46

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Part	16.12.2024 – 31-12.2024	
	du compartiment	d'une action
Classe C - Cap	24.509.069,40	100,09
Classe I - Cap	106.103.048,00	1.000,99
TOTAL	130.612.117,40	

6.4.5 . Performances

Le compartiment n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

6.4.6 . Frais

Frais récurrents

Le compartiment n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les frais courants.

Existence de certaines rémunérations, commissions ou d'avantages non-monétaires (soft commissions)

Non applicable

Existence de Fee sharing-agreements

Il peut exister des accords de rétrocession de rémunération.

Lors de la conclusion d'un accord de rétrocession de rémunération, Rothschild & Co Asset Management Europe envisage de mettre tout en oeuvre pour éviter des conflits d'intérêts éventuels. Si toutefois des conflits d'intérêts surgissent, Rothschild & Co Asset Management Europe agira dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts de la Sicav, dont elle assure la gestion.

6.4.7 . Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 2 – Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s) : 4.300,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

NOTE 3 - Politique ESG et Transition énergétique

Le Compartiment ne promeut pas les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) et n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le Compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Au niveau du Compartiment, les investissements suivront la politique ESG. Les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.be.rothschildandco.com/>.

7 . INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT VALOREL

7.1 . RAPPORT DE GESTION

7.1.1 . Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment VALOREL a été lancé le 26 avril 2013.

Période et prix de souscription initiale :

- Parts de capitalisation – classe C : du 22 avril 2013 au 26 avril 2013 au prix de 1.000,00 EUR par part à la date du 26 avril 2013 avec date valeur au 2 mai 2013.
- Parts de distribution – classe I : du 22 avril 2013 au 26 avril 2013 au prix de 1.000,00 EUR par part à la date du 26 avril 2013 avec date valeur au 2 mai 2013.

7.1.2 . Cotation en bourse

Non applicable.

7.1.3 . Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectif du compartiment

L'objectif du compartiment est de faire bénéficier l'actionnaire, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, de l'évolution des marchés financiers au travers d'un portefeuille mixte de produits de taux et d'actions de différents pays et secteurs économiques mondiaux sélectionnés par le gestionnaire sur la base de leur rentabilité attendue. Pour ce faire, le compartiment investit entre 0 et 100% de son actif en actions et/ou en valeurs mobilières assimilables (telles que par exemple les obligations convertibles, certificats d'investissement, warrants), entre 0 et 100% de son actif en produits de taux et/ou entre 0 et 100% de son actif en parts d'OPC, la proportion des actifs investie directement ou indirectement en produits de taux pouvant être majoritaire ou minoritaire, selon les attentes d'évolution des marchés financiers. Le gestionnaire tendra à surperformer l'indice de référence suivant : 30% MSCI AC World Index Daily Net TR EUR Return Invested + 10% MSCI Daily Net TR Europe Euro Return Invested + 50% Markit iBoxx™ € Corporates All TR Coupon Invested + 10% (ESTER capitalisé +0,085%).

Politique de placement du compartiment

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

Le compartiment n'a pas l'intention de couvrir systématiquement le risque de change.

Aspects environnementaux, sociaux, et de gouvernance

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un fonds. Ces événements ou situations pourraient, par exemple et sans être exhaustifs, avoir des impacts à court terme (ex : une amende occasionnelle pour non-respect de certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) ou à long terme (ex : atteinte à la réputation de sociétés cotées dans des pays développés).

Le compartiment est géré selon un processus d'investissement pouvant intégrer des facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) et n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

Les investissements sous-jacents à ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Au niveau du Compartiment, les investissements suivront la politique ESG. Les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.be.rothschildandco.com/>.

Catégories d'actifs autorisés

Les actifs de ce compartiment seront investis principalement (i.e. au minimum 50% de l'actif net du compartiment) :

- Entre 0 et 100% de l'actif du compartiment en actions ou en valeurs mobilières assimilables (telles que par exemple obligations convertibles, parts d'OPCVM investissant en actions, certificats d'investissement, warrants), et
- Entre 0 et 100% de l'actif du compartiment en parts d'organismes de placement collectif (OPC) de type ouvert, y compris ceux spécialisés sur les ressources naturelles et/ou sur la gestion alternative, et,
- Entre 0 et 100% de l'actif du compartiment en produits de taux (fixe ou variable) ou en valeurs assimilables.

Les actifs du compartiment pourront également être investis accessoirement (i.e. au maximum 10% de l'actif net du compartiment) au travers des autres catégories d'actifs mentionnées dans les statuts annexés au présent document. Ainsi, à titre accessoire, les actifs pourront par exemple être placés en dépôts et/ou liquidités.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées

Le compartiment pourra également avoir recours, dans le respect des règles légales en vigueur, à l'utilisation de produits dérivés, comme par exemple des futures et options (sur actions, devises, taux ou indices), des swaps de taux d'intérêt, de devises et d'indices et des opérations de change à terme et ce, tant dans un but d'exposition que dans un but de couverture. L'investisseur doit être conscient du fait que ces types de produits dérivés sont plus volatils que les produits sous-jacents.

Néanmoins le compartiment ne recourra pas à des instruments dérivés portant sur un risque de crédit.

Stratégie particulière

Les actifs pourront être investis dans diverses régions du monde.

La proportion des actifs investie en obligations pourra être majoritaire ou minoritaire, selon les attentes d'évolution des marchés financiers.

Les émetteurs des titres choisis dans la poche obligataire seront principalement (i.e. au minimum 50%) des gouvernements, le secteur public, le secteur privé et/ou des institutions supranationales. Ceux-ci auront une notation « investment grade », i.e. de minimum BBB- et/ou Baa3. Les obligations pourront, le cas échéant, être émises par des sociétés ne bénéficiant pas de rating ou bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- et/ou Baa3 à hauteur de 10% maximum de l'actif net du compartiment.

Les actifs pourront également être placés en actions de sociétés cotées sur les marchés émergents, ainsi qu'en obligations émises par des Etats émergents ou des sociétés dont le siège social est situé dans des pays émergents. Ces investissements s'effectueront à concurrence de maximum 20% de l'actif net du compartiment.

Caractéristiques des obligations et des titres de créance

- Les émetteurs des obligations et titres de créance à taux fixe ou variable auront principalement (i.e. au minimum 50%) une notation « investment grade », i.e. de minimum BBB- et/ou Baa3. Les investissements seront principalement (i.e. au minimum 50%) réalisés en valeurs émises par des gouvernements, le secteur public, le secteur privé, des institutions supranationales. Les obligations à taux fixe ou variable pourront être émises par des états émergents ou des sociétés dont le siège social est situé dans des pays émergents. Elles pourront, le cas échéant, être émises par des sociétés ne bénéficiant pas de rating ou bénéficiant d'un rating inférieur à BBB- ou équivalent, à hauteur de 10% maximum de l'actif net du compartiment.

Le gestionnaire pourra faire varier la sensibilité de -1 à 9 en fonction de ses attentes vis-à-vis de l'évolution des taux d'intérêt.

- La politique d'investissement veille à assurer une diversification des risques du portefeuille. L'évolution de la valeur nette d'inventaire est toutefois incertaine car elle est soumise aux différents types de risque évoqués ci-dessous. Il peut en résulter une volatilité relativement importante de son cours.

7.1.4 . Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

7.1.5 . Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

7.1.6 . Indice et benchmark

30% MSCI AC World Index Daily Net TR EUR Return Invested + 10% MSCI Daily Net TR Europe Euro Return Invested + 50% Markit iBoxx™ € Corporates All TR Coupon Invested + 10% (ESTER capitalisé + 0,085%) Capitalisé. (Cet indice sert d'instrument pour l'investisseur afin de pouvoir comparer les prestations du compartiment avec celles de l'indice et ainsi de pouvoir apprécier les prestations du compartiment de manière informée).

Le compartiment est géré de manière active: la Société de gestion dispose d'une certaine discrétion par rapport à la composition du portefeuille, dans le respect de la politique d'investissement.

Tracking error

La tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et de l'indice suivi.

Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances de la part de référence de s'éloigner de celles de son indice de référence.

- Part de distribution « I » (BE6251296347) : 3,77%.

7.1.7 . Politique suivie pendant l'exercice

En 2024, l'économie mondiale a démontré une résilience remarquable. Le recul progressif de l'inflation a permis aux banques centrales d'entamer un cycle d'assouplissement monétaire ; la croissance a tenu le cap ; et les entreprises ont enregistré une hausse significative de leurs bénéfices.

Les marchés actions mondiaux ont globalement brillé, le MSCI All Country World Index clôturant l'année sur une progression de 15,7%. Des disparités régionales se sont dessinées. Les États-Unis s'imposent en tête de peloton, avec un S&P 500 en hausse de 23,3%. La Chine, malgré le bruit de fond, affiche une performance plus qu'honorable, le Hang Seng progressant de 17,7%. La Zone euro fait figure de lanterne rouge, freinée par des tensions géopolitiques et une instabilité politique persistante, termine l'année avec une hausse plus modeste, de 8,3%.*

Le ralentissement de l'inflation en 2024 a ouvert la voie à un assouplissement monétaire généralisé, permettant aux banques centrales d'amorcer un cycle de baisse des taux. La BCE et la Fed ont chacune réduit leurs taux directeurs de 100 points de base. Toutefois, en dépit d'une amplitude similaire, leurs niveaux de taux diffèrent en fin d'année, s'établissant à 3 % pour la BCE et à 4,25% pour la Fed. Cette divergence reflète des dynamiques économiques distinctes, et témoigne d'une stratégie monétaire idoine aux réalités locales. L'inflation se rapproche de l'objectif des 2% en Zone euro, tandis qu'elle reste ancrée au-dessus des 3% pour sa composante core aux États-Unis.

L'année 2024 fut une année résolument politique avec, en tête de liste, la victoire de Donald Trump aux élections américaines. Les marchés financiers ont accueilli ce résultat avec optimisme, misant sur une relance économique soutenue par une baisse des impôts. En Chine, le gouvernement a mis en place une série de mesures destinées à stabiliser son secteur immobilier et à stimuler la demande intérieure. Ces annonces avaient déclenché une réponse rapide et énergique des marchés financiers, qui s'est ensuite atténuée au quatrième trimestre. L'Europe a de son côté été marquée par des élections qui ont renforcé la fragmentation politique au sein du Parlement européen, rendant les consensus plus difficiles à atteindre. En France, une crise politique majeure s'est illustrée par la dissolution de l'Assemblée nationale en juin, plongeant le pays dans une impasse électorale persistante. En Allemagne, l'éclatement de la coalition gouvernementale en fin d'année a ouvert la voie à des élections anticipées prévues pour début 2025.

Face à la très forte remontée des indices, nous avons continué à écrier quelques valeurs qui avaient particulièrement bien performées depuis le début d'année.

C'est ainsi que nous avons alléger des titres comme Morgan Stanley, Ivanhoe, ABB, Agnico eagle, Bombardier, Intesa, Trip. Com en Chine.

Nous avons également renforcé un peu la gestion européenne en investissant sur le fonds européen de la maison et avons allégé le fonds d'actions américaines.

Sur la partie obligataire nous avons procéder à un investissement sur les obligations financières

Et arbitré contre des obligations de crédit.

Coté achat peu de chose si ce n'est l'achat d'AstraZeneca dans le secteur de la santé et l'achat de Pernod Ricard dans les boissons et le début d'une ligne en Air Canada.

7.1.8 . Politique future

A la fin de l'année L'allocation de la Sicav se situait à 40 % d'actions,30 % d'obligations de crédit,6 % de fonds diversifiés et 24 % de produits monétaires et liquidités.

7.1.9 . Indicateur synthétique de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres et indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Ce produit a été catégorisé dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux. Autrement dit les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et si la situation venait à se détériorer sur le marché il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur une durée supérieure ou égale à 5 ans ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour. La catégorie de risque associée à cet OPC est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement est calculé, conformément aux dispositions du Règlement 583/2010, sur la base de la volatilité (les hausses et les baisses de sa valeur) sur une période précédente de cinq ans. Cet indicateur est disponible, dans sa version la plus récente, dans les informations clés pour l'investisseur. Il classe le fonds sur une échelle allant de 1 à 7.

Plus le fonds est situé haut sur l'échelle, plus le rendement possible est élevé, mais plus le risque de perte est important également. Le chiffre le plus bas ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque, mais que comparé à des chiffres plus élevés, ce produit offre en principe un rendement plus faible mais aussi plus prévisible.

Les principales limites de l'indicateur sont les suivantes : l'indicateur de risque est calculé à partir des données passées, qui ne préjugent en rien de l'évolution future. En conséquence, le degré de risque pourra évoluer dans le temps. Même si le fonds se situe dans la catégorie de risque la plus basse, l'investisseur peut subir des pertes car aucune catégorie n'est totalement exempte de risque.

7.1.10 . Affectations des résultats

Non applicable - ce compartiment ne détient pas de parts de distribution.

7.2 . BILAN

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	33.094.435,79	29.353.415,41
I. Actifs immobilisés		968,39
A. Frais d'établissement et d'organisation		968,39
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	31.646.927,89	28.115.987,73
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	645.680,82	541.287,15
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »		75.339,36
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	8.616.032,03	7.629.429,09
E. OPC à nombre variable de parts	22.389.262,31	19.838.607,13
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	890,00	
m. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option (+/-)	-4.937,27	942,00
ii. Contrats à terme (+/-)		25.560,00
IV. Créances et dettes à un an au plus	8.724,60	10.864,03
A. Créances		
a. Montants à recevoir	5.255,50	11.061,26
b. Avoirs fiscaux	3.469,10	2.025,50
B. Dettes		
c. Emprunts (-)		-2.222,73
V. Dépôts et liquidités	1.474.046,89	1.279.317,00
A. Avoirs bancaires à vue	1.373.032,21	1.265.512,60
C. Autres	101.014,68	13.804,40
VI. Comptes de régularisation	-35.263,59	-53.721,74
B. Produits acquis	6.835,12	3.670,27
C. Charges à imputer (-)	-42.098,71	-57.392,01
TOTAL CAPITAUX PROPRES	33.094.435,79	29.353.415,41
A. Capital	18.860.760,21	18.860.760,21
C. Résultat reporté	10.492.655,20	8.135.625,46
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	3.741.020,38	2.357.029,74
SECTION 2: POSTES HORS BILAN		
I. Sûretés réelles (+/-)	102.553,52	5.046,60
A. Collatéral (+/-)		
b. Liquidités/dépôts	102.553,52	5.046,60
II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	545.022,62	446.000,00
B. Contrats d'option et warrants vendus	545.022,62	446.000,00
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	244.690,00	90.355,00
A. Contrats à terme achetés	120.190,00	90.355,00
B. Contrats à terme vendus	124.500,00	

7.3 . COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.24 (en EUR)	Au 31.12.23 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	3.715.961,39	2.321.784,61
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	50.890,70	73.520,13
b. Autres titres de créance		
b.1. Avec instruments financiers dérivés « embedded »	-12.435,70	-14.018,66
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	1.826.797,91	661.138,12
E. OPC à nombre variable de parts	1.585.359,67	1.675.307,64
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	1.250,00	
e. Sur actions		
i. Contrats d'option	-3.942,00	
I. Sur indices financiers		
i. Contrats d'option	-6.221,87	-20.535,05
ii. Contrats à terme	17.850,00	39.010,00
m. Sur instruments financiers dérivés		
i. Contrats d'option	-362,29	-2.180,45
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-208,36	-4.038,44
b. Autres positions et opérations de change	256.983,33	-86.418,68
II. Produits et charges des placements	192.601,17	166.387,83
A. Dividendes	135.244,49	143.911,05
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	15.873,61	10.669,17
b. Dépôts et liquidités	62.777,67	30.794,74
C. Intérêts d'emprunts (-)	-5.969,65	-4.406,36
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-14.738,43	-15.677,51
F. Autres produits provenant des placements	-586,52	1.096,74
III. Autres produits	413,10	125,62
B. Autres	413,10	125,62
IV. Coûts d'exploitation	-167.955,28	-131.268,32
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-11.289,79	-8.779,61
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-5.028,83	-4.633,18
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-95.374,60	-80.281,53
Classe C	-95.374,60	-80.281,53
b. Gestion administrative et comptable	-32.891,42	-21.985,22
E. Frais administratifs (-)	-6.249,30	-3.726,70
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-413,37	-232,50
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-1.600,00	-1.600,00
H. Services et biens divers (-)	-9.867,82	-8.597,09
J. Taxes	-392,66	-174,92
Classe C	-392,66	-174,92
K. Autres charges (-)	-4.847,49	-1.257,57
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	25.058,99	35.245,13
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	3.741.020,38	2.357.029,74
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	3.741.020,38	2.357.029,74
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	14.233.675,58	10.492.655,20
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	10.492.655,20	8.135.625,46
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	3.741.020,38	2.357.029,74
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital		
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	-14.233.675,58	-10.492.655,20

7.4 . COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

7.4.1 . Composition des actifs au 31.12.24

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
OBLIGATIONS							
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				<u>645.680,82</u>		<u>2,04%</u>	<u>1,95%</u>
<u>OBLIGATIONS-Emises par un état</u>				<u>146.330,49</u>		<u>0,46%</u>	<u>0,44%</u>
EUR							
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.35% 01-11-33	80.000	EUR	107,61%	86.089,60		0,27%	0,26%
GBP							
UNITED KINGDOM GILT 0.5% 22-10-61	130.698	GBP	28,13%	44.345,71		0,14%	0,13%
USD							
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.375% 15-11-31	20.200	USD	81,75%	15.895,18		0,05%	0,05%
<u>OBLIGATIONS-Emises par une entreprise privée</u>				<u>305.517,00</u>		<u>0,97%</u>	<u>0,92%</u>
EUR							
AXA 6.375% PERP EMTN	100.000	EUR	107,83%	107.827,50		0,34%	0,32%
ENBW ENERGIE BADENWUERTTEMBERG 2.125% 31-08-81	100.000	EUR	85,40%	85.401,50		0,27%	0,26%
TELEFONICA EUROPE BV 6.75% PERP	100.000	EUR	112,29%	112.288,00		0,36%	0,34%
<u>OBLIGATIONS-Emises par un établissement de crédit</u>				<u>193.833,33</u>		<u>0,61%</u>	<u>0,59%</u>
EUR							
STANDARD CHARTERED 1.2% 23-09-31	100.000	EUR	96,19%	96.190,00		0,30%	0,29%
UBS ZCP 12-12-25	411	EUR	237,58	97.643,33		0,31%	0,30%
Total OBLIGATIONS				645.680,82		2,04%	1,95%
ACTIONS							
<i>NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</i>				<u>8.616.032,03</u>		<u>27,22%</u>	<u>26,04%</u>
États-Unis				<u>2.111.184,55</u>		<u>6,67%</u>	<u>6,38%</u>
ALPHABET INC-CL C	296	USD	190,44	54.259,54		0,17%	0,16%
AMAZON.COM INC	206	USD	219,39	43.502,11		0,14%	0,13%
BANK OF AMERICA CORP	753	USD	43,95	31.855,18		0,10%	0,10%
DEERE & CO	78	USD	423,70	31.811,15		0,10%	0,10%
GENERAL ELECTRIC	130	USD	166,79	20.870,82		0,07%	0,06%
HALLIBURTON CO	7.843	USD	27,19	205.266,31		0,65%	0,62%
MICROSOFT CORP	102	USD	421,50	41.383,19		0,13%	0,13%
MORGAN STANLEY	2.807	USD	125,72	339.682,39		1,07%	1,03%
NEWMONT CORP	5.826	USD	37,22	208.724,34		0,66%	0,63%
NIKE INC -CL B	158	USD	75,67	11.508,19		0,04%	0,03%
NVIDIA CORP	323	USD	134,29	41.751,54		0,13%	0,13%
PFIZER INC	8.351	USD	26,53	213.256,36		0,67%	0,64%
SCHLUMBERGER LTD	368	USD	38,34	13.580,83		0,04%	0,04%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	25	USD	520,23	12.518,77		0,04%	0,04%
UBER TECHNOLOGIES INC	8.198	USD	60,32	475.987,45		1,50%	1,44%
VISA INC-CLASS A SHARES	151	USD	316,04	45.935,16		0,15%	0,14%
WALT DISNEY CO/THE	2.979	USD	111,35	319.291,22		1,01%	0,96%
Canada				<u>2.045.082,47</u>		<u>6,46%</u>	<u>6,18%</u>
AGNICO EAGLE MINES LTD	3.864	CAD	112,46	290.704,74		0,92%	0,88%
AIR CANADA	9.465	CAD	22,26	140.949,22		0,45%	0,43%
ALGONQUIN POWER & UTILITIES	60.805	USD	4,45	260.450,72		0,82%	0,79%
BOMBARDIER INC-B	9.364	CAD	97,75	612.343,46		1,94%	1,85%
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	3.057	CAD	104,08	212.852,93		0,67%	0,64%
IVANHOE MINES LTD-CL A	21.232	CAD	17,06	242.318,65		0,77%	0,73%
JAPAN GOLD CORP	436.275	CAD	0,07	20.430,33		0,06%	0,06%
MASON RESOURCES INC.	93.852	CAD	0,07	4.081,07		0,01%	0,01%
NGEX MINERALS LTD	29.088	CAD	13,41	260.951,35		0,82%	0,79%
France				<u>1.862.918,05</u>		<u>5,89%</u>	<u>5,63%</u>
AIR LIQUIDE SA	1.842	EUR	156,92	289.046,64		0,91%	0,87%
ALSTOM	37.770	EUR	21,56	814.321,20		2,57%	2,46%
CAPGEMINI SE	1.789	EUR	158,15	282.930,35		0,89%	0,85%
DASSAULT SYSTEMES SE	999	EUR	33,50	33.466,50		0,11%	0,10%

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
ESSILORLUXOTTICA	81	EUR	235,60	19.083,60		0,06%	0,06%
HERMES INTERNATIONAL	6	EUR	2.322,00	13.932,00		0,04%	0,04%
L'OREAL	34	EUR	341,85	11.622,90		0,04%	0,04%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	77	EUR	635,50	48.933,50		0,16%	0,15%
PERNOD RICARD SA	2.052	EUR	109,00	223.668,00		0,71%	0,68%
PUBLICIS GROUPE	314	EUR	103,00	32.342,00		0,10%	0,10%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	141	EUR	240,90	33.966,90		0,11%	0,10%
TOTALENERGIES SE	530	EUR	53,37	28.286,10		0,09%	0,09%
VINCI SA	314	EUR	99,74	31.318,36		0,10%	0,09%
Chine				1.198.729,67		3,79%	3,62%
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	38.100	HKD	82,40	389.093,52		1,23%	1,18%
JD.COM INC-CLASS A	248	HKD	136,00	4.180,16		0,01%	0,01%
TENCENT HOLDINGS LTD	10.200	HKD	417,00	527.154,65		1,67%	1,59%
TRIP.COM GROUP LTD-ADR	4.211	USD	68,66	278.301,34		0,88%	0,84%
Pays-Bas				468.887,46		1,48%	1,42%
AIRBUS SE	2.651	EUR	154,78	410.321,78		1,30%	1,24%
ASML HOLDING NV	46	EUR	678,70	31.220,20		0,10%	0,10%
STELLANTIS NV	2.172	EUR	12,59	27.345,48		0,08%	0,08%
Îles Caïmans				401.826,54		1,27%	1,21%
HELLO GROUP INC -SPN ADR	16.511	USD	7,71	122.533,27		0,39%	0,37%
NEW ORIENTAL EDUCATIO-SP ADR	4.521	USD	64,18	279.293,27		0,88%	0,84%
Royaume-Uni				150.610,53		0,47%	0,46%
ASTRAZENECA PLC	1.193	GBP	104,68	150.610,53		0,47%	0,46%
Allemagne				120.879,92		0,38%	0,37%
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	1.973	EUR	44,16	87.127,68		0,27%	0,27%
SIEMENS AG-REG	179	EUR	188,56	33.752,24		0,11%	0,10%
Italie				93.234,43		0,29%	0,28%
TELECOM ITALIA SPA	310.903	EUR	0,25	76.668,68		0,24%	0,23%
UNICREDIT SPA	430	EUR	38,53	16.565,75		0,05%	0,05%
Danemark				56.244,79		0,18%	0,17%
NOVO NORDISK A/S-B	672	DKK	624,20	56.244,79		0,18%	0,17%
Taiwan				49.804,97		0,16%	0,15%
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	262	USD	197,49	49.804,97		0,16%	0,15%
Suisse				38.004,67		0,12%	0,11%
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	140	CHF	255,50	38.004,67		0,12%	0,11%
Irlande				18.623,98		0,06%	0,06%
ACCENTURE PLC-CL A	55	USD	351,79	18.623,98		0,06%	0,06%
Total ACTIONS				8.616.032,03		27,22%	26,04%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS							
OPC-Obligations				8.855.120,92		27,98%	26,76%
Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA				659.862,29		2,08%	2,00%
ALGEBRIS UCITS FUNDS PLC ALGEBRIS FINANCIAL CREDIT FUND CD	416	EUR	97,94	40.743,04	0,00%	0,13%	0,12%
ISHARES USD TIPS UCITS ETF EUR HEDGED (ACC)	7.533	EUR	5,15	38.769,34	0,00%	0,12%	0,12%
LMDG FLOAT TO FIX 2027 EUR ACTION I	51	EUR	11.379,41	580.349,91	0,11%	1,83%	1,76%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				8.195.258,63		25,90%	24,76%
CORUM BUTLER CREDIT OPPORTUNITIES FUND B POOLED EUR CAP	323	EUR	128,71	41.572,49	0,00%	0,13%	0,12%
H2O MULTIBONDS NEUR	158	EUR	178,60	28.218,80	0,00%	0,09%	0,08%
PIMCO GIS ASIA HIGH YIELD BOND FUND INSTITUTIONAL EUR CAP	2.566	EUR	8,60	22.067,60	0,00%	0,07%	0,07%
R-CO CONV CRD SD EURO-CEURA	7.000	EUR	168,47	1.179.290,00	0,25%	3,73%	3,56%
R-CO CONV HIGH YIELD SD-CEUR	7.230,97	EUR	101,13	731.267,98	0,00%	2,31%	2,21%
R-CO CONVICTION CREDIT EURO C EUR	4.261	EUR	478,24	2.037.780,64	0,07%	6,44%	6,16%
R-CO CONVICTION HIGH YIELD EURO PART IC EUR	700	EUR	1.399,64	979.748,00	2,01%	3,09%	2,96%
R-CO CONVICTION SUBFIN C EUR	7.348	EUR	102,76	755.080,48	1,10%	2,39%	2,28%
R-CO TARGET 2028 IG P EUR	11.905	EUR	115,56	1.375.741,80	0,07%	4,35%	4,16%
R-CO VALOR BOND OPPORTUNITIES I EUR	830	EUR	1.198,99	995.161,70	0,20%	3,14%	3,01%
UBS (LUX) BOND SICAV - CONVERT GLOBAL (EUR) Q-ACC	214	EUR	230,51	49.329,14	0,00%	0,16%	0,15%
OPC-Actions				5.061.970,37		16,00%	15,29%

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
<u>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>738.823,38</u>		<u>2,34%</u>	<u>2,23%</u>
LLYXOR MSCI CHINA UCITS ETF ACC	1.739	EUR	16,78	29.176,94	0,01%	0,09%	0,09%
LMDG SMID CAP (EUR) I	209	EUR	242,22	50.623,98	0,12%	0,16%	0,15%
LONGCHAMP DALTON INDIA UCITS FUND EBUH	13	EUR	2.624,46	34.117,98	0,09%	0,11%	0,10%
R CO CORE EQUITY EUROPE NI	592	EUR	965,83	571.771,36	2,25%	1,81%	1,73%
SPDR S&P 400 US MID CAP UCITS ETF	575	USD	96,00	53.133,12	0,00%	0,17%	0,16%
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>4.323.146,99</u>		<u>13,66%</u>	<u>13,06%</u>
EDGEWOOD L SELECT US SELECT GROWTH I USD	51	USD	14.030,05	688.740,68	0,01%	2,18%	2,08%
FIDELITY FDS-ASIA PACIFIC OPP-Y EUR CAP	2.933	EUR	35,76	104.884,08	0,01%	0,33%	0,32%
ISHARES MSCI WORLD ENERGY SECTOR ESG UCITS ETF USD INC	5.916	USD	5,31	30.262,20	0,04%	0,09%	0,09%
LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND I2UH	63	EUR	1.696,45	106.876,35	0,03%	0,34%	0,32%
NATIX - THEMATICS SAFETY -IA USD	180	USD	207,29	35.915,10	0,01%	0,11%	0,11%
PICTET - GLOBAL ENVIRONMENTAL OPPORTUNITIES H1D1 EUR	93	EUR	358,99	33.386,07	0,00%	0,10%	0,10%
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO C EUR	2.795	EUR	234,46	655.315,70	0,10%	2,07%	1,98%
RCO CONVICTION USA C EUR	1.577	EUR	629,31	992.421,87	0,42%	3,14%	3,00%
R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY P EUR	2.344	EUR	189,95	445.242,80	0,79%	1,41%	1,34%
R-CO THEMATIC FAMILY BUSINESSES C EUR	293,59	EUR	1.215,77	356.940,95	2,16%	1,13%	1,08%
R CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	7.767	EUR	92,87	721.321,29	0,31%	2,28%	2,18%
SMEAD US VALUE UCITS FUND I EUR ACC	111	EUR	734,44	81.522,84	0,02%	0,26%	0,25%
UBS (IRL) ETF PLC - MSCI USA HEDGED TO EUR UCITS ETF (EUR)	1.005	EUR	45,57	45.792,83	0,01%	0,14%	0,14%
VANGUARD FTSE 100 UCITS ETF GBP ACCUMULATION	490	GBP	41,50	24.524,23	0,00%	0,08%	0,07%
<u>OPC-Mixtes</u>				<u>1.875.925,48</u>		<u>5,93%</u>	<u>5,67%</u>
<u>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>60.201,91</u>		<u>0,19%</u>	<u>0,18%</u>
OFI ENERGY STRAT MET METAL XL EUR	1,44	EUR	41.806,88	60.201,91	0,02%	0,19%	0,18%
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>1.815.723,57</u>		<u>5,74%</u>	<u>5,49%</u>
R-CO VALOR BALANCED P EUR	5.786	EUR	140,28	811.660,08	0,14%	2,57%	2,45%
R-CO VALOR C EUR	291	EUR	3.450,39	1.004.063,49	0,02%	3,17%	3,04%
<u>OPC-Monétaires</u>				<u>6.596.245,54</u>		<u>20,84%</u>	<u>19,93%</u>
<u>Directive 2009/65/CE - Non Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>1.374.505,97</u>		<u>4,34%</u>	<u>4,15%</u>
BNP PARIBAS MONEY 3M IC	5	EUR	24.660,85	123.304,27	0,00%	0,39%	0,37%
RMM TRESORERIE 6M C EUR	1.190	EUR	1.051,43	1.251.201,70	0,05%	3,95%	3,78%
<u>Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA</u>				<u>5.221.739,57</u>		<u>16,50%</u>	<u>15,78%</u>
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART P	49	EUR	103,62	5.077,52	0,00%	0,02%	0,02%
RMM COURT TERME	1.245	EUR	4.190,09	5.216.662,05	0,19%	16,48%	15,76%
Total OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				22.389.262,31		70,75%	67,65%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES							
<u>Contrat d'option - Sur indices financiers</u>				<u>-4.937,27</u>		<u>-0,01%</u>	<u>-0,01%</u>
EURO STOXX 50 20250321 P4500	8	EUR	42,40	3.392,00	0,01%	0,01%	0,01%
SP 500 INDEX 20250620 P4700	-2	USD	38,48	-7.407,84	-0,02%	-0,02%	-0,02%
SP 500 INDEX 20250321 P5400	1	USD	44,18	4.252,57	0,01%	0,01%	0,01%
DJ EURO STOXX 50 20250620 P4000	-13	EUR	39,80	-5.174,00	-0,01%	-0,01%	-0,01%
<u>Contrat futures - Sur obligations</u>				<u>890,00</u>		<u>0,00%</u>	<u>0,00%</u>
EURO-OAT-FUTURES-EUX 03/25	-1	EUR	123,40	1.100,00	0,00%	0,00%	0,00%
EURO BTP FUTURE -EUX 03/25	1	EUR	119,98	-210,00	0,00%	0,00%	0,00%
Total INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				-4.047,27		-0,01%	-0,01%
TOTAL PORTEFEUILLE				31.646.927,89		100,00%	95,63%
Autres				101.014,68			0,30%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		EUR		99.270,22			0,30%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		USD		1.744,46			0,00%
Avoirs bancaires à vue				1.373.032,21			4,15%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		USD		584.888,29			1,77%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CAD		420.435,05			1,27%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		CHF		259.341,15			0,78%

Dénomination	Quantité au 31.12.24	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Porte- feuille	% Actif Net
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		EUR		68.442,77			0,21%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		GBP		31.823,60			0,10%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		HKD		8.096,51			0,02%
CACEIS BANK, BELGIUM BRANCH		DKK		4,84			0,00%
TOTAL DEPOTS ET LIQUIDITES				1.474.046,89			4,45%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				8.724,60			0,03%
AUTRES				-35.263,59			-0,11%
TOTAL DE L'ACTIF NET				33.094.435,79			100,00%

7.4.2 . Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
France	72,79%
États-Unis	6,72%
Canada	6,46%
Chine	3,79%
Luxembourg	3,23%
Pays-Bas	1,83%
Îles Caïmans	1,27%
Irlande	1,00%
Royaume-Uni	0,92%
Allemagne	0,65%
Italie	0,57%
Suisse	0,43%
Danemark	0,18%
Taiwan	0,16%
TOTAL	100,00%

Par secteur	
Holding et sociétés financières	66,22%
Fonds d'investissement	9,89%
Banques et institutions financières	6,55%
Internet et services d'Internet	2,92%
Métaux et pierres précieuses	2,34%
Construction de machines et appareils	2,04%
Industrie aéronautique et spatiale	1,74%
Art graphique, maison d'édition	1,01%
Service de santé publique et service social	0,88%
Restauration, industrie hôtelière	0,88%
Distribution, commerce de détail	0,88%
Secteurs divers	0,82%
Métaux non ferreux	0,82%
Pétrole	0,69%
Transports	0,67%
Pays et gouvernements	0,46%
Articles de bureaux et ordinateurs	0,36%
Energie et eau	0,27%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	0,18%
Electronique et semi-conducteurs	0,16%
Textile et habillement	0,08%
Industrie minière	0,08%
Services divers	0,06%
TOTAL	100,00%

Par devise	
EUR	78,00%
USD	12,46%
CAD	5,64%
HKD	2,91%
GBP	0,69%
DKK	0,18%
CHF	0,12%
TOTAL	100,00%

7.4.3 . Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er semestre	2ème semestre	Exercice complet
Achats	1.532.748,53	3.921.760,59	5.454.509,35
Ventes	2.023.015,94	3.601.482,93	5.672.236,41
Total 1	3.555.764,47	7.523.243,52	11.126.745,76
Souscriptions			
Remboursements			
Total 2			
Moyenne de référence de l'actif net total	30.717.042,87	32.516.831,79	31.616.937,33
Taux de rotation	11,58%	23,14%	35,19%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port, 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

7.4.4 . Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagements sur futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO BTP FUTURE -EUX 03/25	EUR	120.190,00	120.190,00	1.000,00	25.11.24
EURO-OAT-FUTURES-EUX 03/25	EUR	-124.500,00	-124.500,00	1.000,00	25.11.24

Engagements sur options

Contrepartie	En EUR	Evaluation	Lot-size	Date de réalisation de la transaction
DJ EURO STOXX 50 20250620 P4000	520.000,00	-5.174,00	10,00	19.12.24
EURO STOXX 50 20250321 P4500	-360.000,00	3.392,00	10,00	19.12.24
SP 500 INDEX 20250321 P5400	-519.780,54	4.252,57	100,00	19.12.24
SP 500 INDEX 20250620 P4700	904.803,16	-7.407,84	100,00	19.12.24

7.4.5 . Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation									
Part	2022			2023			2024		
	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscrites	Remboursées	Fin de période
Classe C - Dis			18.550,83			18.550,83			18.550,826
TOTAL			18.550,83			18.550,83			18.550,826

Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)							
Part	2022		2023		2024		
	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	Souscriptions	Remboursements	
Classe C - Dis							
TOTAL							

Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)							
Part	2022		2023		2024		
	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	du compartiment	d'une action	
Classe C - Dis	26.996.385,67	1.455,27	29.353.415,41	1.582,32	33.094.435,79	1.783,99	
TOTAL	26.996.385,67		29.353.415,41		33.094.435,79		

7.4.6 . Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

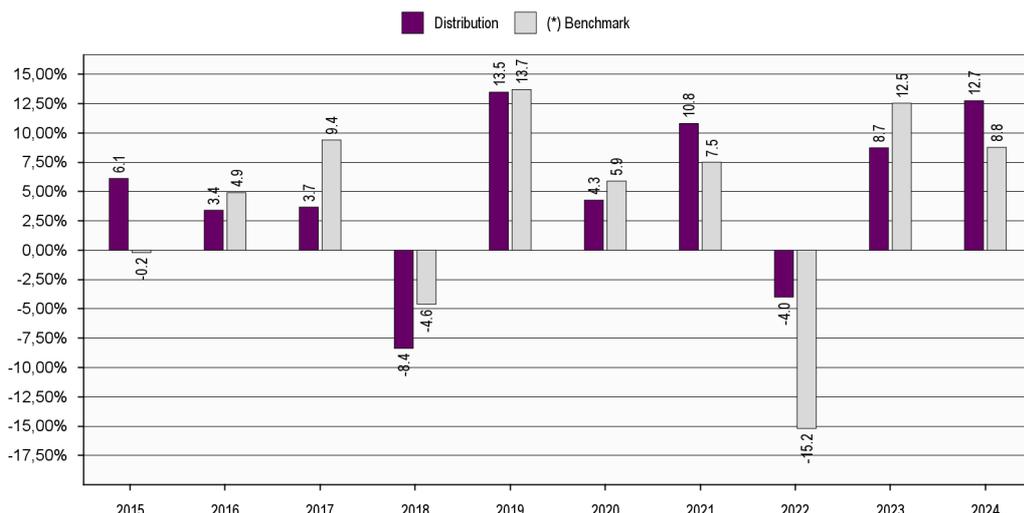
* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR) :

Part Dis

Rendement annuel



(*) Benchmark : Benchmark composite : MSCI AC World Index Daily Net TR EUR Return Invested (30%) et MSCI Daily Net TR Europe Euro Return Invested (10%) et Markit iBoxx € Corporates All TR Coupon Invested (50%) et ESTER capitalisé + 0,085% (10%).

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels)

Distribution

1 an		3 ans		5 ans		10 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
12,75% (en EUR)	8,77% (en EUR)	5,58% (en EUR)	1,82% (en EUR)	6,34% (en EUR)	3,67% (en EUR)	4,87% (en EUR)	3,48% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour du détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = ((1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n}))^{(1/n)} - 1$$

avec

P(t; t+n) la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex,t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex,t+1})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex,t+n})]$$

avec

D_t, D_{t+1}, ..., D_{t+n} les montants du dividende distribué durant l'année t

VNI_{ex,t}, ..., VNI_{ex,t+n} la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

7.4.7 . Frais**Frais récurrents**

- Part de distribution – Classe I - BE6251296347 : 1,10%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,05% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	1,05%
Coûts de transaction	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,05%

Existence de certaines rémunérations, commissions ou d'avantages non-monétaires (soft commissions)

Non applicable

Existence de Fee sharing-agreements

Il peut exister des accords de rétrocession de rémunération.

Lors de la conclusion d'un accord de rétrocession de rémunération, Rothschild & Co Asset Management Europe envisage de mettre tout en oeuvre pour éviter des conflits d'intérêts éventuels. Si toutefois des conflits d'intérêts surgissent, Rothschild & Co Asset Management Europe agira dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts de la Sicav, dont elle assure la gestion.

7.4.8 . Notes aux états financiers et autres informations**NOTE 1 - Dépôts et liquidités – Autres**

Le poste « V. C. Autres » du bilan est composé d'un montant lié à un compte géré sur futures et options.

NOTE 2 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 3 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres » du compte de résultats contient un montant de compensation CSDR.

NOTE 4- Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé d'une facture de CACEIS pour le legal assistance Q1 & Q2 2023.

NOTE 5 – Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s) : 5.300,00 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

NOTE 6 - Politique ESG et Transition énergétique

Le Compartiment ne promeut pas les caractéristiques ESG (au sens de l'article 8 de SFDR) et n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques (au sens de l'article 9 SFDR). Le Compartiment n'investira pas dans des titres d'une société dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation ou la détention de mines antipersonnel.

La politique relative au risque de durabilité est disponible sur le site internet de la société de gestion <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Au niveau du Compartiment, les investissements suivront la politique ESG. Les décisions d'investissement ne prendront pas en compte les principales incidences négatives. En revanche, au niveau de la Société de gestion et dans le cadre de ses activités, Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles elle cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.be.rothschildandco.com/>.